

BILAN D'ACTIVITÉS 2021



VOSGES
DU
NORD

Une autre vie s'invente ici

81 700

habitants ¹

111

communes

2/3 dans le Bas-Rhin

1/3 en Moselle

83 525 hectares de forêts ²

soit près de 66 % du territoire du Parc

15 955

hectares

d'espaces protégés :

127 666 hectares

1 réserve

naturelle nationale

1 réserve

naturelle régionale

8 sites Natura 2000 ³

1 200 km de cours d'eau ⁴

Le parc en chiffres

40 châteaux

classés ou inscrits

aux monuments historiques

581 m

Le Grand Wintersberg,
point culminant

2 350

hectares de vergers

2 600 km

d'itinéraires balisés
de randonnée pédestre, équestre,
VTT ou cyclotouristique

28 musées
et équipements

1 700 km

réalisés par le Club Vosgien

5 ouvrages
de la ligne Maginot

122 monuments
historiques

1 citadelle



C. Stenger



E. Wilhelmy



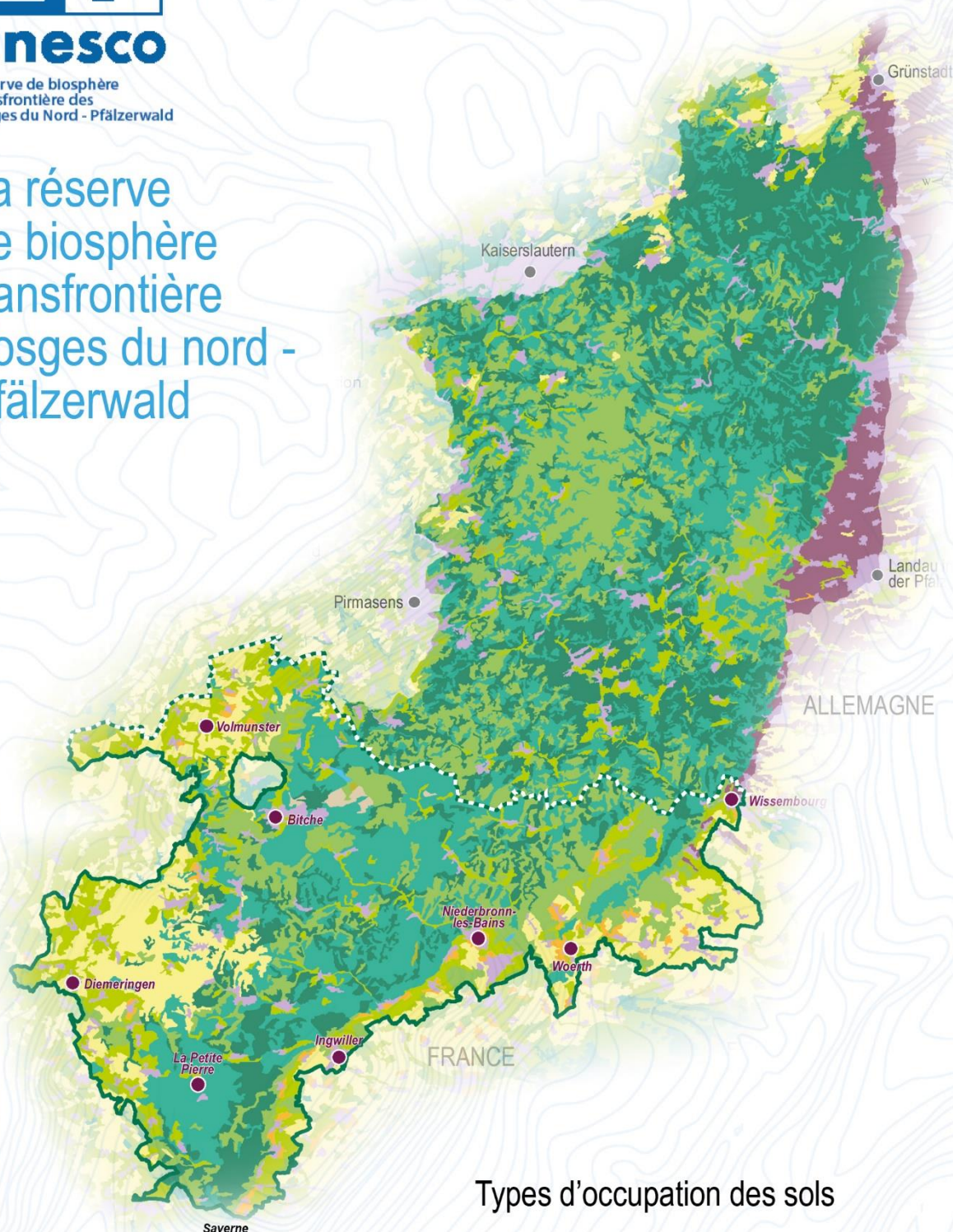
Y. Meyer



unesco

Réserve de biosphère
transfrontière des
Vosges du Nord - Pfälzerwald

La réserve de biosphère transfrontière Vosges du nord - Pfälzerwald



Types d'occupation des sols

	Surface urbanisée		Forêts de conifères
	Surface en herbe		Forêts de feuillus
	Culture annuelle		Forêts mélangées
	Vergers et petits fruits		Landes et broussailles
	Vignobles		Limites du PNR Vosges du nord
	Surface en eau		Limites d'Etat
	Forêt et végétation arbusive en mutation		



Biosphärenreservat
Pfälzerwald-
Nordvogesen



Edito

Dans un contexte de distanciation sociale, 2021 a encore été une année particulière, de relance et de reprise des projets grand public, dont ceux qui n'avaient pu être réalisés en 2020, cause Covid. Une année pour finaliser l'évaluation intermédiaire de la Charte 2014-2029, partager le bilan des actions menées et des orientations à privilégier pour l'avenir, avec les élus acteurs et partenaires. Une année engagée pour porter des changements structurels internes indispensables, afin d'affronter les défis à venir et prendre la mesure des évolutions fortes des 10 dernières années.

Ce rapport donne un large aperçu de la multitude d'actions de terrain portées par les équipes du parc. Les projets menés sont d'autant plus riches de sens, qu'ils procèdent d'une vision du territoire globale et cohérente, en partenariat avec les collectivités locales et salués par nos partenaires départementaux, régionaux et nationaux. Pour vous donner un premier aperçu avant de parcourir ces pages, quelques faits marquant de 2021 :

Côté nature et agriculture durable

- Projet alimentaire territorial : grande concertation des acteurs, activation citoyenne pour une alimentation saine et durable, notamment à travers le programme « dépatouille ton assiette » ;
- Grande restitution du programme Prairie du Massif des Vosges rassemblant près de 120 participants ;
- Mise en place d'un observatoire des rivières à l'échelle du Massif des Vosges ;
- Révision du document d'objectif de la Réserve Naturelle Nationale : un préprojet d'extension avec l'état et l'ONF et vers une gestion Haute Valeur Ecologique sur l'Unité Territoriale du Pays de Bitche ;
- Développement d'un scénario partagé sur la gestion forestière et l'adaptation aux changements climatiques ;
- Pour le LIFE Biocorridor : Finalisation des 7 chantiers de restauration écologique des cours d'eau sur la vallée de la Sauer, mise en défends de 26 km de rivière ; réalisation de films et documentaires ;
- Démarrage de l'animation du plan régional d'action en faveur du Lynx dans le Massif des Vosges. Mise en œuvre des premières actions avec les éleveurs afin d'améliorer l'acceptation du retour du félin. Naissances de 2 bébés lynx dans les VDN, première reproduction documentée depuis le 17ème siècle.

Côté culture et médiation

- Derniers préparatifs pour la réouverture du nouveau musée du verre et du cristal au sein du nouveau site verrier de Meisenthal en 2022, + de 36 000 objets réintégrés dans les réserves.
- Au printemps 3 semaines de résidences de la compagnie Otandemo dans 3 villages pour questionner les liens entre habitants et patrimoine culturel ;
- Plus de 10 ateliers d'intelligence collective pour réinventer le projet *Amuses Musées* ;
- Le festival « *Au grès du Jazz* » a su s'adapter et proposer une formule en sécurité maximale sur la semaine d'août.

Côté aménagement et économie locale

- La marque Valeurs Parc poursuit son développement, avec 2 nouveaux marquages : pierre de grès et de l'élevage. L'eau de Celtic rejoint le club des 37 marques engagées pour les valeurs parcs ;
- 6 ÜTE développées dans le cadre de la Charte forestière de territoire jalonnent le GR53® afin de stimuler la randonnée le long de ces sentiers de découverte du territoire et de ces paysages remarquables ;
- Dans le cadre de jardiner pour la biodiversité, un "Bi Uns" bilingue a été édité en mettant en avant les jardins primés et un dossier portant sur la conception de jardin avec le vivant ;
- 1 Workshop étudiant avec l'ENSAS, a exploré des pistes concernant le développement de dispositifs d'expérience nature à proximité de la réserve nationale des rochers et tourbières du pays de bitche ;
- Dans le cadre du projet inter-parc du Grand Est, « Pour de Nouvelles Ruralités », 6 résidences d'architecture et paysage ont été organisées dont celle de la Petite Pierre, qui a permis de développer 24 pistes de projets.

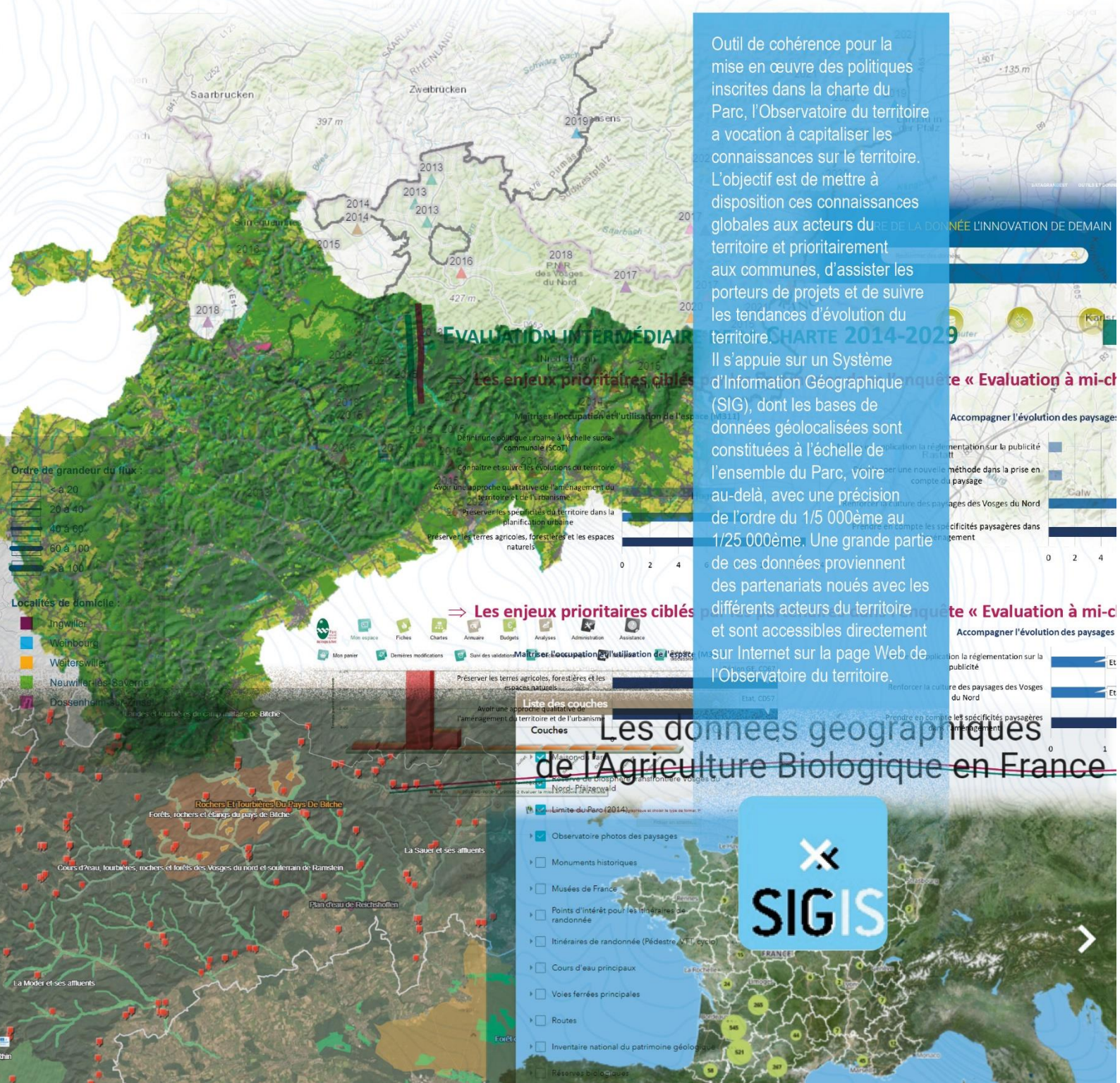
Michaël Weber

Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Sommaire

06		Observatoire et évaluation du territoire
11		Protection de la nature et agriculture durable
50		Aménagement du territoire
62		Développement durable du territoire
74		Valorisation du patrimoine culturel
91		Médiation
97		Vie du SYCOPARC
106		Le budget 2020
107		L'équipe du SYCOPARC



Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC ;
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire, ou collectée chez ses partenaires ;
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale ;
- Elargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de Biosphère Transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald ;
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc) ;
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE.

Bilan de l'action :

En 2021, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration continue de diverses bases de données (BD) : Observatoire Photographique du Paysage (intégration des nouvelles photos et des informations liées), nombreuses nouvelles données de l'IGN (BD Topo 2020, BD Orthophotos 1955, Scan25, BD Carto 2020, Scan 1 000 000ème, IGN Plan), données naturalistes et de gestion environnementale du SINP, données ONF et signature d'une nouvelle convention d'échange de données, cadastre nominatif via le partenariat avec Géo-Grand Est, données de la BD OCS (occupation du sol) 2018 de Géo-Grand Est, import des données d'OSM (open street map) sur le territoire de la RBT, BD Agri avec le RPG 2020 (registre parcellaire graphique) et les données CartoBio, BD Jardiner pour la biodiversité et création d'une application ArcGIS Online (AGOL), mise à jour BD POS-PLU67 et intégration des données du Géoportail de l'Urbanisme ... L'ensemble des données stockées en format raster a été également retravaillé pour de meilleures performances. Les données statistiques ont également été mises à jour, notamment la population légale 2020, logements, énergies.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal du SYCOPARC, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme par exemple :

- Assistance sur les travaux liés à la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord avec création des bassins versants sur le PNR des Ballons des Vosges, valorisation des données du site web sur la randonnée dans les Vosges du Nord (www.randovosgesdunord.fr) avec un nouveau look de la page d'accueil, amélioration de la consommation des flux touristiques locaux (LEI et SITLOR) pour notamment mettre en valeur la marque « Valeurs Parc », un enrichissement de la plate-forme nationale IGN Rando et de la plate-forme LEI et la formation à la demande des Offices de tourisme ;
- Finalisation de la création du nouveau zonage de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord – Pfälzerwald, fruit du croisement des nombreuses couches d'informations de l'Observatoire du territoire ;
- Assistance à la maintenance de la plate-forme SERENA d'informatisation des données naturalistes et exploitation d'extraction dans les analyses de l'Observatoire du territoire ;
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires : Département, Région, divers bureaux d'études, communautés de communes ;
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : cartes des habitats et des espèces à enjeux dans le cadre des atlas de la biodiversité communale, cartes de la trame verte et bleue à l'échelle des EPCI, carte des communes associées, cartes pour le Projet Alimentaire Territorial, cartes de situation... Quelques 140 documents cartographiques ont été réalisés en 2021 ;
- Réalisation d'analyses ou de focus thématiques : étude sur les élections régionales 2020, évolution des vergers, évolution de la consommation foncière à l'échelle de différents territoires, usages de la base de données d'occupation des sols.

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière Charte (2014-2025). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations

stratégiques de la Charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2021, certains indicateurs ont été mis à jour, en fonction de la disponibilité des données, et une réponse aux questions évaluatives de la charte a été proposée dans le cadre de l'évaluation à mi-Charte et partagée avec les élus.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2020 l'interface Web de l'Observatoire du territoire a été améliorée, notamment sa plate-forme ArcGIS Online, avec également une adaptation à la nouvelle norme sécurisée d'internet, le HTTPS, et la migration des géo-webservices de l'IGN vers leur nouvelle plate-forme. La plus grande partie des sites référencés par l'INPN a été revue cette année pour une meilleure visualisation. L'ensemble des applications est à retrouver sur la page Web de l'Observatoire sur le site internet du Parc.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de CIGAL-GéoGrandEst permet également de référencer les données du Parc, à la fois dans le catalogue régional, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement. Par ailleurs, l'Observatoire a créé et anime le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France depuis 2010. Ce réseau a été une nouvelle fois très actif en 2021, même s'il n'a pu se réunir en présentiel. Un webinaire a été organisé en partenariat avec la fédération des Parcs au mois d'avril avec une large participation et des présentations très riches en information. La Fédération des PNR de France a également sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire pour des prestations cartographiques à la demande : carte des 58 PNR, carte des PNR et des PN, carte des PNR et des délégations INAO, carte des PNR et des conservatoires de l'abeille noire. Dans ce cadre les limites des PNR de France sont intégrées et diffusées autant que possible vers data.gouv.fr et tentatives multiples vers GoogleMaps. En parallèle de ce réseau, l'Observatoire participe régulièrement à la commission chartes et syndicats mixtes de la Fédération.

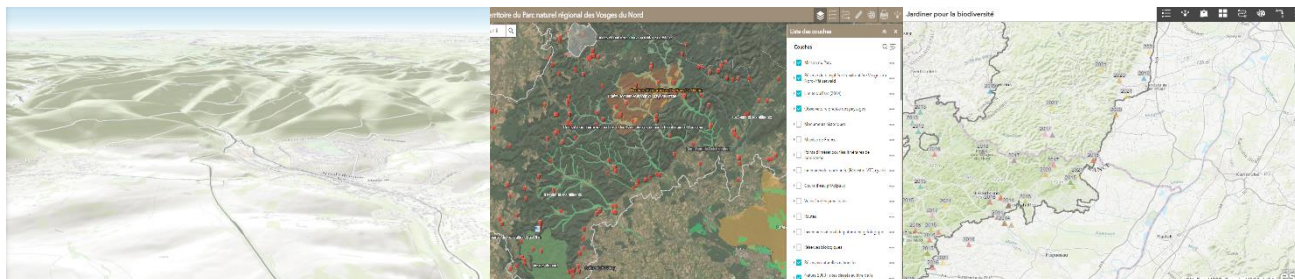
L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat Géo-Grand Est où il a poursuivi sa participation en 2021 au projet de réalisation d'une BD d'Occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est (membre du copil, groupes de travail techniques sur l'exploitation et la valorisation des données ainsi que le retravail des zones militaires) et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité. Cette année a aussi été marquée par l'inauguration de Data-Grand Est qui prend la suite de Géo-Grand Est avec l'arrivée de structures privées et d'autres sources d'information.

Enfin, l'Observatoire du territoire assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à quelques manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI online, forums, séminaires de l'INSEE, formations diverses, et présente régulièrement ses activités (notamment pour l'ENGESS - École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg ou l'UNISTRA - Master Observation de la Terre et Géomatique).

Dans un souci de coordination locale, l'ensemble des agents travaillant sur les SIG des PNR du Grand Est se réunissent et travaillent également régulièrement sur quelques sujets et mutualisent les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, Géo-Grand Est, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire



Contexte de l'action :

Le système d'information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. C'est à la fois un système socio-technique composé de deux sous-systèmes, l'un social et l'autre technique. Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI. Le sous-système technique est composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'interconnexion de sites ou d'opérateurs géographiquement éloignés expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2021, le Système d'Information a poursuivi sa mue dans un château rénové, avec nombre d'ajustements. L'évolution la plus notable, a été le passage de la messagerie et de toutes les applications de groupware liées, à une solution totalement online (Microsoft Exchange Online), pour une meilleure pérennité, de meilleurs services, une sécurité informatique optimale et une simplicité de fonctionnement. En parallèle de cette rationalisation, afin d'offrir aux agents dans le temps une solution de visioconférence moderne, souple et complète, de faciliter le télétravail, d'ouvrir le champ des possibilités en matière de gestion de projet en groupes et de mise en œuvre d'applications métier, le SYCOPARC a acté son passage à Microsoft Teams.

La sécurité informatique a encore été renforcée avec notamment le placement automatisé dans le Cloud d'un jeu de sauvegarde, la vérification régulière des mises à jour diverses et la mise en fonction de la double authentification pour les connexions au système. La plate-forme de la comptabilité a également été rénovée, ainsi qu'une petite dizaine d'ordinateurs portables des agents, devenus obsolètes.

Une nouvelle connexion fibre a aussi été mise en place dans le bâtiment Ruffin, et enfin le réseau informatique a dû être complétement reconfiguré pour élargir le nombre d'appareils connectables.

Le SYCOPARC continue à s'appuyer sur le CNFPT pour la bonne mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (également connu sous le nom de RGPD) via la contractualisation avec le centre de gestion d'un délégué mutualisé à la protection des données personnelles.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord

2021 - Evaluer avec les acteurs du territoire la mise en œuvre de la charte à mi-parcours

Contexte de l'action :

L'article R.333-3 du code de l'environnement stipule que "le rapport d'une Charte de Parc naturel régional doit prévoir un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et un dispositif de suivi de l'évolution du territoire défini au regard des mesures phares/prioritaires et prévoir la périodicité des bilans prévus dans ce cadre". Ce dispositif a pour ambition d'apprécier les effets du projet de territoire en comparant les résultats obtenus aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le rapport de Charte 2014-2029 du PNR des Vosges du Nord décrit ainsi, en préambule, son dispositif d'évaluation concerté et fixe ses objectifs : être partagé par les signataires qui contribuent à la mise en œuvre du projet, être appropriable par les acteurs et les élus pour devenir un outil d'aide à la décision et s'appuyer sur des indicateurs pertinents suivis par l'Observatoire sur le long terme. Il identifie les différents temps de l'évaluation : bilan annuel et évaluation de la programmation triennale, évaluation de la mise en œuvre de la Charte et de l'évolution du territoire à mi-parcours, évaluation de la mise en œuvre du projet et de l'évolution du territoire à l'issue de celui-ci.

La Charte du PNR des Vosges du Nord est effective depuis 2014 et, en 2020, elle entre en phase d'évaluation à mi-parcours. Le choix a été retenu de réaliser cette démarche en interne.

Objectif :

L'évaluation à mi-parcours consiste à vérifier que les politiques conduites dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte et les modes d'intervention retenus permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le projet de territoire ou s'ils doivent être réorientés. Ses objectifs sont de :

- Produire un état d'avancement des engagements pris par l'ensemble des signataires de la Charte, le SYCOPARC y compris ;
- Réaliser une première évaluation de l'évolution du territoire à partir des questions évaluatives retenues, alimentées par le suivi des indicateurs dédiés ;
- Contribuer à réorienter les orientations prioritaires de la Charte pour sa seconde phase de mise en œuvre, si nécessaire.

L'exercice d'évaluation à mi-parcours a aussi pour intérêt de construire et consolider le dispositif d'évaluation en vue de la réalisation de l'évaluation de fin de Charte.

Bilan de l'action :

Avancement de la démarche d'évaluation mi-charte :

- Rédaction des parties introductives du rapport (édito, démarche, contexte) ;
- Détermination des actions les plus significatives des signataires de la Charte d'après l'analyse des résultats de l'enquête menée auprès des communes et auprès des partenaires.
- Organisation de la concertation avec les élus :
 - Préparation des supports de présentation pour les ateliers thématiques ;
 - Réalisation des ateliers thématiques lors de l'Assemblée générale du 02/10/2021 dédiée à l'évaluation mi-Charte ;
 - Synthèse des ateliers thématiques pour déterminer les objectifs prioritaires pour la seconde partie de la Charte et les premières pistes d'actions, présentation en Exe du 02/12/2021.
- Finalisation du tableau de suivi du référentiel évaluatif : mise à jour des indicateurs, réponse aux questions évaluatives.

-

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Protection de la nature



Réserve Naturelle
ROCHERS ET TOURBIÈRES
DU PAYS DE BITCHE

Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.



Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Le SYCOPARC s'est doté en 2015 d'un observatoire des cours d'eau. Il est animé par Alban Cairault.

Objectif :

- Suivi de la Charte : Recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Evaluation de la politique Natura 2000 : Suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
- Connaissance : Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire ;
- Pédagogie : Partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

Bilan de l'action :

Le réseau du nouveau cycle 2019-2021 comprend 39 stations, il est divisé en deux parties :

- Le réseau complet : 26 stations dont 2 stations témoins (suivi pendant les 3 années) – dont 11 stations dans les sites Natura 2000 ;
- Le réseau allégé : 13 stations (uniquement I2M2 et IBD) – dont 4 stations dans les sites Natura 2000.

1. Mise en oeuvre de la campagne 2020-2021 :

- Organisation et réalisation des 12 campagnes de prélèvements physico-chimiques (10 stations). Bancarisation des données à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- Organisation et réalisation du protocole de description des processus hydromorphologiques « CarHyCE » sur 6 stations en avril 2021 et bancarisation des données collectées ;
- Organisation et suivi des campagnes « macro-invertébrés » et « diatomées » réalisées respectivement par Aspect Environnement et Aquabio en août 2021 ;
- Organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques sur 25 stations réalisée par Gestion Hydro ;
- Réalisation de fiches qualité présentant la synthèse des résultats pour 9 stations.

2. Définition du nouveau cycle 2022-2024 et extension de l'observatoire des rivières dans le PNR des ballons des Vosges

- **Dans les Vosges du Nord** : Définition du nouveau programme de mesures et définition des stations : 34 stations (21 stations profitant d'un programme « complet » et 13 stations d'un programme « allégé ») ;
- Lancement et attribution du marché à bon de commande alloué : analyses physico-chimiques, analyses macro-invertébrés, analyse diatomées et analyses limnimétriques ;
- **Dans les Ballons des Vosges** : Définition d'une stratégie "eau" et d'un cadre pour l'observatoire des cours d'eau en lien avec l'équipe technique et les élus du PNRBV. Rencontre des financeurs et acteurs régionaux : DREALS, Régions et Agences de l'eau...
- Organisation et animation de 48 entretiens avec les acteurs eau-milieux aquatiques du territoire, et de rencontres collectives avec les acteurs des bassins de la Meurthe, de la Moselle, de la Saône et du territoire de Belfort.

3. L'animation du réseau :

- Edition d'un journal de vulgarisation « Bi-uns » et d'articles scientifiques permettant de restituer l'ensemble des données issues de l'observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord et des projets de recherches annexes.
<https://fr.calameo.com/read/001407163ce9db11c9013> ;
- Présentation des résultats de l'observatoire lors de diverses réunions : SDEA, Communauté de communes du Pays de Bitche, Communauté de communes Sauer-Pechelbronn ;
- Poursuite de la concertation locale dans la vallée de la Bickenalbe et dans la vallée de la Horn ;
- Diverses interventions de présentation/valorisation de l'outil "observatoire" : ENGEEES, BTS GEMEAU, Colloque géolimno, conseil scientifique du PNRVN.



4. Etudes et recherches dans le domaine de l'eau

- Etude OFB : ICRA « Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEEES) : Rédaction des rapports de l'étape 1 (état des lieux de l'existant) et 2 (investigations de terrain : Macro-invertébrés et méthode BECOME) ;
- Suivi scientifique des travaux de restauration du programme LIFE Biocorridors ;
- Participation à différentes études : projet grands lacs, interreg EAD, étude sur la truite fario Thur/Liepvrette, étude génétique castor.

Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC "Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein", FR 4100208, située en Moselle ;
- La ZSC "La Moder et ses affluents", FR 4201795, située dans le Bas-Rhin ;
- La ZSC "La Sauer et ses affluents", FR 4201794, située dans le Bas-Rhin ;
- La ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch », FR4202003, située dans le Bas-Rhin.

On distingue d'une part l'ensemble des rivières et ruisseaux du massif gréseux des Vosges du Nord : Moder, Rothbach, Zinsel du Nord, Falkensteinbach, Schwarzbach et Sauer. Ces sites Natura 2000 s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site Mosellan englobe intégralement la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche. Les animatrices de ces sites sont Lucie Blondel (Moder 67 et 57) et Marie L'Hospitalier (Sauer). Et d'autre part un complexe de milieux alluviaux s'étendant sur 517 ha dans la vallée de la Sarre. Ce site bénéficie de l'ingénierie du Sycoparc à la demande de la communauté de communes d'Alsace bossue depuis 2020. Il abrite de nombreuses prairies humides et espèces d'intérêt communautaire, en particulier l'azuré de la sanguisorbe, l'azuré des paluds, l'agrion de mercure, le cuivré des marais. L'animateur de ce site est Gaëtan Lebot.

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000 ;
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration ;
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau ;
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières ;
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides. Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2021 a été marquée par :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : Tunnel de Rosteig/Soucht, souterrain d'Ingwiller et des colonies de reproduction (Rosteig, Dambach...) ;
- Etude de la Lamproie de Planer : 162 Lamproies ont été pêchées dans les Vosges du Nord, équipées de transpondeurs et relâchées à différents endroits dans le plan d'eau de l'Erbenthal (27,28 et 29 octobre 2020) afin d'analyser leurs déplacements et d'évaluer leur capacité à traverser l'étang afin de regagner les zones de reproduction. Résultats : 34% des individus suivis (soit 32 lamproies) ont réalisé une migration vers l'amont afin de rejoindre un ruisseau favorable à la fraie (Moosbach) et 27% ont réalisé un déplacement vers l'aval afin de rejoindre le Rothenbach. Les résultats de cette étude confirment que les lamproies de Planer adultes sont capables de parcourir des distances de plusieurs centaines de mètres, dans les semaines qui précèdent leur reproduction, à la recherche de congénères et d'un habitat de reproduction favorable ;
- Etude Mollusque : Inventaire des espèces d'intérêt communautaire du PNRVN. Cette étude a été initiée en août 2021 sur les sites Natura 2000 des Vosges du Nord. L'objectif principal de l'étude est d'acquérir des données nouvelles sur la répartition spatiale et l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire des malacofaunes terrestres et aquatiques du Parc naturel régional des Vosges du Nord, ainsi que de caractériser les cortèges qui accompagnent les espèces d'intérêt communautaire ciblées. 32 sites d'échantillonnages étaient répartis sur bassins versants du site Natura 2000 Haute Moder et affluents.

Charte Natura 2000

- Réunions de concertation avec les partenaires locaux afin de réaliser une mise à jour de la charte Natura 2000 et d'assurer la cohérence avec les chartes Natura 2000 des autres sites Bas-Rhinois et Mosellans.

Réactualisation des Documents d'objectifs

- - Réalisation d'un bilan détaillé des opérations concourant à l'atteinte des objectifs du Docob par grandes thématiques : Milieux aquatiques, Milieux forestiers, Milieux humides, Milieux rupestres et Médiation ;
- - Organisation et animation du comité de pilotage du site le 16 février 2021 : présentation des premiers éléments de bilan de la précédente période d'animation du Docob et lancement du calendrier de la phase de concertation ;

- Mise en œuvre d'ateliers thématiques avec les acteurs du site et partenaires (5 ateliers) entre mars et juillet 2021. Cette phase de concertation était commune avec la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche (nouveau plan de gestion en cours de rédaction) ;
- L'objectif des ateliers était de présenter les éléments de bilan, de rediscuter les objectifs du docob et de définir un nouveau programme d'actions. La validation du nouveau document d'objectifs est prévue pour fin 2022.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

Conseil technique auprès de différentes collectivités pour la préservation des zones humides et des cours d'eau :

- Accompagnement de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains dans le cadre de l'élaboration de son programme de restauration et d'entretien des cours d'eau et dans le cadre du projet de Défenses extérieures contre les incendies des communes de Dambach et Windstein ;
- Accompagnement de la Communauté de communes du Pays de Bitche dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de restauration et d'entretien des cours d'eau : diagnostic des dendromicrohabitats autour d'ouvrages de la Zinsel du Nord ;
- Appui technique au SDEA dans le cadre des travaux de restauration de la continuité écologique et des zones humides de la Moder à Wingen-sur-Moder, en partenariat avec le CEN Alsace (inauguration des travaux le 5/11/21) ;
- Commune de Menchhoffen - diversification d'une zone humide pour diminuer la nuisance des moustiques ;
- Collectivité européenne d'Alsace - intégration d'une piste cyclable en fond de vallée entre Wimmenau et Ingwiller ;
- Commune de Baerenthal : accompagnement technique pour la réalisation d'un dossier "loi sur l'eau" dans le cadre d'un projet de mise en défends des berges afin de mieux pâturer la zone humide.

Accompagnement technique de propriétaires privés, associations ou entreprises :

- Conseil technique en propriété privée: diversification d'une zone humide à Reipertswiller (loisirs), amélioration des potentialités d'accueil de la biodiversité d'un plan d'eau à La Petite Pierre (Etang de loisirs) et à Weinbourg (Etang de l'Amicale de pêche), conseil pour le rétablissement de la continuité écologique d'un ruisseau à Sparsbach (activité truffière), projet d'installation agricole avec restauration de zones humides par le pâturage à Sparsbach ; gestion d'une zone humide à Sturzelbronn et intégration des enjeux chauves-souris et zones humides dans un projet de création d'Eco-gîtes à Mouterhouse ;
- Aide à l'évaluation des Incidences Natura 2000 pour l'association foncière d'Erckartswiller – projet de création d'un chemin en zone agricole : recommandations en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques, mise à disposition des données disponibles, expertise de terrain et aide à la rédaction du formulaire EIN.
- Appui technique et accompagnement de l'entreprise Cyclamen (recyclage de métaux) pour son projet d'agrandissement sur la commune d'Eguelsardt. Participation aux commissions d'observations mises en place par les associations de défense de l'environnement pour le suivi des activités de la société ;
- Appui technique et accompagnement de l'entreprise Laliq à Wingen-sur-Moder dans le cadre de son projet d'extension et de création d'une nouvelle desserte.

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de travaux dirigés (salle et terrain) pour la licence professionnelle de l'ENGEEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2021 : la Moder de sa source à Ingwiller) ;
- Réalisation et restitution d'un projet pédagogique mené avec l'école maternelle de Wingen-sur-Moder dans le cadre de leur projet TRAAM. Diffusion de la création vidéo le 5 juillet 2021 au cinéma de Wingen-sur-Moder (format stop motion). https://app.poplabs.education/partage/traam-projet-les-petits-eco_liers-projet-traam-1er-degre-ecole-de-wingenmoder-x0d4jdn0/apercu ;
- Préparation d'un projet pédagogique pour l'école d'Eguelsardt sur la biodiversité des pelouses et prairies Natura 2000. Animation prévue pour le printemps 2022. Projet sur sollicitation de l'école qui s'engage dans une démarche d'Eco-Ecole et en appui au programme « Jardiner pour la biodiversité » du PNRVN ;
- Rédaction d'une plaquette d'information à destination des notaires du Bas-Rhin et de la Moselle dans le but de les sensibiliser à la réglementation des étangs et les obligations des propriétaires dans le cas de la vente de plans d'eau ;
- Mise à jour du guide « les bons gestes pour préserver nos rivières » en vue d'une réédition. Concertation avec les partenaires de l'eau, réactualisation des données, nouvelles fiches techniques à intégrer au guide ;
- Participation et animations d'ateliers lors du Séminaire Natura 2000 Grand Est (organisé par la DREAL GE) > atelier retour d'expériences Zones humides et collectivités / présentation d'outils pédagogiques développés au PNRVN.

2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord. L'année 2020 a été marquée par :

Charte Natura 2000

Définition d'une nouvelle charte commune à l'ensemble des sites Natura 2000.

Inventaires et suivis scientifiques

- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach ;
- Diagnostics / inventaires dans le cadre des chantiers LIFE :
 - o Inventaire Unio crassus sur le site de la Nonnenhardt – bureau d'études Ecolor ;
 - o Diagnostic des arbres sur les sites du Liebfrauenthal et de la Nonnenhardt : recherche de cavités, diagnostic à l'endoscope ;
 - o Pêches électriques sur les sites d'Obersteinbach, du Cheval blanc, de la Friche humide à Highland cattle, des étangs de pêche de Woerth ;
- Suivis photographiques des chantiers de restauration des projets menés dans le cadre du programme LIFE et des travaux réalisés dans le vallon du Tiefenthal (contrat Natura 2000 - année n+1) ;
- Inventaire des stations de papillons "azurés" dans les vallées de la Sauer et du Heimbach ;
- Suivis thermique, hydrobiologique et physico-chimique du Soultzbach au droit de la Nonnenhardt dans le cadre du projet "impact cumulé des retenus d'eau" (en lien avec l'observatoire des cours d'eau) ;
- Etude Mollusques : Inventaire des espèces d'intérêt communautaire du PNRVN. 8 sites d'échantillonnages étaient répartis sur bassins versants du site Natura 2000 Sauer et affluents.

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Toutes les opérations cours d'eau sont menés en lien avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI.

Programme collectif de restauration du Steinbach, en étroite collaboration avec les communes :

- LIFE / Etang de pêche et pont du Wittberg à Obersteinbach : Aménagements paysagers et reprises ponctuelles réalisées au printemps 2021. Préparation du dossier de régularisation de l'étang de pêche ;
- LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval blanc à Niedersteinbach : mise en eau du nouveau lit du Steinbach à ciel ouvert, aménagements paysagers. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre. Mauvaise conception du soutènement des berges ayant conduit à une reprise des aménagements. Lancement d'une nouvelle maîtrise d'œuvre pour créer une prise d'eau passive fonctionnelle ;
- LIFE / Opération de préservation des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passages à gué, effacement de seuils) – vallées du Steinbach et du Schmelzbach. Dossier réglementaire, lancement du marché travaux. Chantier d'août à novembre 2021. Reprise programmée en avril 2022.

Programme collectif de restauration du Soultzbach :

- LIFE / Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth et réaménagement de nouvelles prises d'eau : aménagement d'un seuil afin d'améliorer la prise d'eau d'un étang privé situé en amont des travaux. Préparation des dossiers de régularisation des 4 étangs (2 à l'AAPPMA de Woerth, 2 à un propriétaire privé) ;
- LIFE / Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : effacement de 2 étangs et réorganisation de la desserte forestière. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Sinbio scop : projet, dossiers réglementaires, marché travaux, suivi de chantier. Poursuite de la concertation (réunions et visites sur site). Réalisation d'un diagnostic pyrotechnique préalable en juillet. Travaux de septembre 2021 à février 2022.

Vallée de la Sauer :

- LIFE / Liebfrauenthal à Woerth : effacement du barrage et renaturation du fond de vallée sur près d'1 km. Acquisition par l'Etablissement public foncier d'Alsace (EPFA). Organisation du transfert du site de l'EPF vers la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Rédaction d'une convention Parc-CEA. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre confiée à Sinbio scop : projet, dossiers réglementaires, marché travaux, suivi de chantier. Réalisation d'une dépollution pyrotechnique au démarrage du chantier. Travaux d'août 2021 à février 2022. Ensemencement de la prairie à Grande Sanguisorbe programmé à l'automne 2022.
- Accompagnement technique du SDEA (volet cours d'eau) et de la commune de Lembach (volet camping) dans le cadre du projet de requalification du camping et de renaturation de la Sauer. Validation de l'étude de faisabilité réalisée par Artelia et préparation de la phase maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration du cours d'eau et de l'étang. Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre, intégration des enjeux environnementaux pour les aménagements du camping.

Autres opérations :

- Organisation du ramassage de guano dans la colonie de Grand Murin de Niedersteinbach, en vue d'une valorisation comme engrais dans les espaces verts publics. En partenariat avec la ville de Bitche.

Missions d'expertise / conseil

- Accompagnement de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn dans la définition de zones de compensation « zéro artificialisation » : perspectives de rachat d'étangs non autorisés avec seuil de prise d'eau en barrage ;
- Suivi de l'aménagement de la piste cyclable transfrontalière de la vallée de la Sauer et du Steinbach. Validation des matériaux de substitution aux recyclés initialement posés en sous-couche, incompatibles avec la préservation physico-chimique des prairies de fond de vallée ;
- Avis technique sur les études d'impact, des dossiers loi eau et des projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000 : connexion des réseaux d'assainissement de Petit Wingen et de Wingen ;
- Contribution au bilan du PRA Maculinea piloté par le CEN Alsace.

Médiation / pédagogie

- Projet scolaire « Au fil de l'eau » (5 modules en classe et sur le terrain) : Ecole de Langensoultzbach autour du projet de renaturation de la Nonnenhardt – 2 classes. En partenariat avec le CINE de Münchhausen ;
- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach. En partenariat avec la CCSP et la commune :
 - Entretien de l'équipement de vidéo-surveillance, réunion de concertation sur la gestion de l'équipement ;
 - Malle pédagogique ;
 - Animation grand public dans le cadre de la nuit internationale des chauves-souris et de la conférence de presse de l'INTERREG « Espèces en danger de la RBT Vosges du Nord-Pfälzerwald / Niedersteinbach », 6 juillet ;
 - Suivi de la convention « Refuge pour les chauves-souris ».
- Contribution à un projet de médiation autour de la Sauer, de Fishbach à Lembach, porté par le CINE de Münchhausen et la Maison de la Biosphère. Installation de panneaux le long de la piste cyclable sur l'histoire de la rivière, ses habitats et habitants...
- Temps inaugural et partenarial autour des réalisations 2020 et 2021 dans la commune d'Obersteinbach. Présentation du projet de renaturation du Steinbach / 29 septembre ;
- Conception de la formation « Fleurir autrement » (co-organisation avec le pôle Aménagement – Jardiner pour la biodiversité) et intervention : place et rôle écologique des prairies, leur intérêt dans le fleurissement / Reichsoffen, 22 octobre. 25 personnes ;
- Rédaction d'un guide sur la restauration prairiale. Rédaction du marché et attribution au bureau d'études Cénose. Contribution à la rédaction du guide. Pilotage de la démarche.
- LIFE / Clips didactiques et film documentaire, relecture des scénarii et voix off.
- Podcast dans le cadre d'une série créée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse sur les acteurs de l'eau, prises de son dans la vallée du Steinbach / <https://enimmersion-eau.fr/podcast-en-immersion-3-la-sauer-une-riviere-au-coeur-de-la-foret/>.
-

Communication / colloque

- Accueil de la délégation de l'UICN France sur le chantier LIFE d'Obersteinbach / 13 juillet ;
- Intervention au webinaire des animateurs Natura 2000 de la région Grand Est, dans le cadre de l'atelier « Gestion des milieux ouverts », des programmes de connaissance, de recherche, de formation et de médiation pour préserver les prairies du Massif des Vosges et les valoriser dans les élevages / 15 novembre ;
- Maquettage et impression d'une affiche sur les plantes caractéristiques des prairies des montagnes et collines vosgiennes avec les aquarelles de Nicolas DE FAVERI ;
- Diffusion des sachets de graines « Végétal local » des prairies des montagnes et collines vosgiennes.

3. ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch » - FR420003

S'étendant sur 517 ha, ce site inclut une partie du lit mineur de la Sarre et d'importantes zones humides notamment une belle diversité de prairies fauchées ou pâturées. L'animation de ce site est portée par la communauté de communes d'Alsace Bossue. L'ingénierie du Sycoparc est mobilisée pour aider cette collectivité à mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la préservation de ce site depuis 2020.

Un comité de pilotage s'est déroulé le 30 septembre afin de relancer l'animation du site. Ce comité de pilotage a permis de reconduire la structure porteuse de l'animation (communauté de communes d'Alsace Bossue) et de désigner un nouveau président du comité de pilotage.

Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2021 a été marquée par :

Inventaires et suivis scientifiques :

- Inventaire sur l'azuré des paluds et de la sanguisorbe ;
- Inventaire en kayak, sur la Sarre, pour relever les indices de castors. Présence d'une hutte en rive gauche avec deux individus ;
- Inventaire agrion de mercure dans un secteur très localisé (cours d'eau sur la commune de Bissert) ;
- Suivi des fauches sur l'ensemble des prairies exploitées.

Missions d'expertise / conseil

- Accompagnement de la commune de Bissert pour l'entretien d'un cours d'eau pour éviter l'impact d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Développement d'un sentier pédagogique sur le site avec l'association nature d'Alsace Bossue ;
- Expertise des pratiques de fauche/pâturage des prairies sur l'EARL Rosylio. Cette exploitation a rejoint en 2021 le programme des exploitations agricoles pilotes pour la mise en œuvre de la méthode "Patur'ajuste".

Communication / Pédagogie

- Développement des animations scolaires dans les écoles primaires du territoire. 4 séances d'animation par classe et par an sur le thème des espèces d'intérêt prioritaire. La grange aux paysages anime ces séances en partenariat avec la CCAB ;
- Réalisation d'une sortie grand public dans la Honau en partenariat avec la grange aux paysages pour faire connaître le patrimoine naturel et culturel.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau



Contexte de l'action :

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches Highland, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Une réorganisation au sein du pôle Nature Agriculture en 2020 a permis de déployer partiellement 3 personnes sur cette mission. Marie-Laure Tonnelier est chargée de la mise en œuvre des plans de gestion des sites gérés par l'AGEVON et de l'appui technique à la commune de Reichshoffen pour la mise en œuvre de la gestion de la PNR du plan d'eau de Reichshoffen. Lucie Blondel accompagne plus spécifiquement les collectivités pour la préservation/gestion des zones humides remarquables et sensibles et Christophe Fabing est en charge des travaux et de la maintenance des sites.

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc ;
- Préserver les espèces palustres rares et menacées ;
- Suivre leur évolution face au changement climatique ;
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.
-

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites GEF

Le projet de gestion écologique des friches est né dans les Vosges du Nord dans les années 90 suite à la demande sociale locale de préserver des espaces ouverts à proximité des villages, en réponse à la fermeture des fonds de vallées résultant de la déprise agricole des années 60. L'AGEVON, association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord assure cette gestion en partenariat avec le Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, notamment par la mise en place de pâturage extensif et dans le respect des objectifs définis par des plans de gestion réalisés en 2016 en concertation avec les acteurs locaux.

Ces plans de gestion, après un état des lieux, établissent les actions à mener sur les différents sites au cours des 5 années suivantes visant à améliorer le confort des vaches tout en intégrant les enjeux écologiques. Ces actions ont pour objectifs à long terme de :

- Restaurer et préserver la dynamique naturelle des cours d'eau ;
- Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides ;
- Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des communes ;
- Former les acteurs et sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEF ;
- Améliorer les connaissances et évaluer les impacts des mesures de gestion ;
- Veiller à la mise en œuvre du plan de gestion et à la cohérence des objectifs.

Pour l'année 2021, on retiendra les actions suivantes :

- Travaux de broyage des refus de pâturage sur différents sites : 8000 m² à Sturzelbronn, 3600 m² à Zittersheim et 5000 m² à Saint-Louis-Lès-Bitche.
- Travaux de réhabilitation du parc du Muhlthal à Baerenthal :
 - o Rénovation de la partie Sud du parc du Muhlthal suite au conventionnement de l'AGEVON avec un agriculteur local (Loïc Letzelter, les Poilus du Silberberg) ;
 - o Première mise en pâturage avec les vaches Highland Cattle selon les modalités de la convention permettant de décharger la zone humide en période hivernale ;
 - o Travaux de broyage des souches d'une parcelle où les épicéas ont été exploités par les propriétaires il y a quelques années, permettant la restauration d'environ 0.5 ha de prairie ;
 - o Montage d'un dossier loi sur l'eau pour restaurer un petit affluent de la Zinsel du Nord et mise en place de 2 passages à gué (travaux prévus automne 2022).
- Des râteliers en aluminium ont été mis en place sur toutes les communes conventionnées avec l'AGEVON et qui n'étaient pas encore équipées de système d'affouragement. Cette pratique permet d'améliorer la santé des animaux : 1 à Dossenheim-sur-Zinsel, 1 à Niedersteinbach et 3 à Frohmuhl ;
- Passage d'entretien sous clôtures par débroussaillage de toutes les nouvelles mises en défends réalisées en application des plans de gestion à Frohmuhl, Niedersteinbach, Saint-Louis-Lès-Bitche, Sturzelbronn, Zittersheim et Dossenheim-sur-Zinsel ;
- Recondution des travaux réalisés en partenariat avec le SDEA sur les communes de Dossenheim-sur-Zinsel et Niedersteinbach :

- 50 tiges d'aulnes coupées à Dossenheim-sur-Zinsel dans le but d'y restaurer de la prairie, permettant l'agrandissement de l'ouverture initiée en 2020 ;
- Arrachage de rejets d'aulnes sur 1500 m² à l'aide d'une mini pelle, à l'instar de l'opération de 2020.

2. Roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

Mise en place de suivis naturalistes

- Castor : suivi régulier des traces et indices ;
- Oiseaux des marais : poursuite du Suivi Temporel des Oiseaux Communs en roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) avec 3 sessions de captures réalisées dans l'année 2021. Au total 77 individus capturés de 13 espèces différentes.
-

Entretien de la roselière à Waldhouse

- Gestion des espèces exotiques à caractère envahissant avec une fauche en mars et fin août des solidages et de la rudbeckie dans les zones les plus colonisées, afin de favoriser les cariçaies et roselières ;
- Fauche manuelle de la roselière sur 25 ares réalisée avec export sous forme des tiges de roseaux qui seront réutilisées sur place sur les emplacements des filets de baguage, afin de faciliter la progression dans la roselière ;
- Journée de ramassage et entrepôt des roseaux fauchés en 2021 via un chantier participatif + test d'une technique de ramassage à l'aide d'un traîneau et d'un treuil attelé à un tracteur (photo ci-contre).

Accueil du public/médiation/communication

- Reprise du projet de valorisation Eco-touristique des ENS de la Schwalb et de la Horn avec l'AMEM : estimation budgétaire du projet et proposition d'aménagements mieux intégrés dans le paysage. Organisation d'un comité technique le 28/01/2021, celui-ci a conclu à la nécessité de solliciter la Communauté de Communes du Pays de Bitche afin de porter la maîtrise d'ouvrage ;
- Accompagnement du projet de résidence paysagère sur la commune de Waldhouse : intégration des enjeux écologiques des zones humides de la Horn au projet. Plus d'infos sur le site internet dédié [Waldhouse - Change ton paysage ! \(tumblr.com\)](https://waldhouse-change-ton-paysage.tumblr.com)
- Valorisation des images prises avec les pièges photos installés à la Roselière de la Horn pour les suivis faunistiques : compilation des vidéos pour réaliser des clips grand public permettant de découvrir les espèces du Parc et des ENS (diffusion prévue pour 2022) ;
- Intervention à la journée technique dédiée aux ripisylves organisée dans le cadre du programme Life Bio corridors (présentation de la réglementation des cours d'eau) ;
- Edition d'un conte pour enfant : « Igor le (pas si) terrible » afin de sensibiliser le jeune public à la présence du castor.

3. Accompagnement technique des collectivités locales pour la bonne gestion et la valorisation des zones humides

Missions d'expertise / conseil

- Commune de Weiterswiller : restauration de la continuité écologique d'un affluent du Soultzbach / restauration et valorisation de zones humides communales, projet multi-partenarial avec le SDEA et le CEN Alsace ;
- Commune de Waldhouse : conseils concernant l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants située entre 2 bras de la Horn, et l'amélioration des écoulements de l'un des bras.
- Rédaction d'un cahier des charges type pour la réalisation de travaux de restauration et création de mares ;
- Réalisation d'inventaire dans les mares des Vosges du Nord (mares créées dans le cadre de contrats Natura 2000) : vérification de la présence d'amphibiens ;
- Conseil pour l'aménagement d'une mare pédagogique dans l'enceinte de l'école "sentiers d'enfance" à Phalsbourg.

Formation / Communication / Pédagogie

Intervention à l'école de Tieffenbach : ½ j sur l'importance des haies pour la préservation de la ressource en eau, reconnaissance des essences de la haie.

Intervention pour un ciné débat dédié aux mares sur la commune de Gros-Réderching : diffusion de 2 courts métrages sur les mares et le sonneur à ventre jaune / conférence sur la création ou la restauration des mares.

5. Réserve Naturelle Régionale du Plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation de son gestionnaire, la Ville de Reichshoffen, le Parc Naturel régional des Vosges du Nord a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 13 mai 2019. Depuis, Le PNRVN accompagne la ville pour la mise en œuvre de ce plan de gestion et le suivi scientifique de la réserve.

En 2021, nous retiendrons particulièrement les actions suivantes :

Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

- Poursuite du suivi des alimentations principales du plan d'eau dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau du PNRVN (action CS 3) ;
- Poursuite du suivi de la température des alimentations du plan d'eau : récupération des données (actions CS 4) ;

- Réalisation du comptage mensuel des oiseaux d'eau (action CS8) : un passage par mois a pu être effectué à l'exception de février (décalé au 1er mars) et novembre. Les effectifs de sarcelles d'hiver en période hivernale ont largement augmenté ces deux dernières années, ce qui a également été noté à l'échelle régionale dans le cadre des comptages Wettland.

Prestation de conseil, étude et ingénierie

- Collecte bibliographique sur l'intérêt d'une pratique de mise en assec périodique du plan d'eau (Phase 1 de l'action EI).

Intervention sur le patrimoine naturel

- Définition de modalités d'entretien adaptées en fonction des différents enjeux écologiques par secteur géographique ;
- Réalisation d'un calendrier et d'une cartographie de synthèse des opérations d'entretien à mener sur la réserve pour les Services Techniques de la ville (action IP1).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles



2021 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...).

L'ambition de la nouvelle Charte est de généraliser la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes, de mener des actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics, en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières.

Objectif :

- Développer un programme de sensibilisation d'envergure ;
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration ;
- Accompagner les riverains dans leurs projets ;
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Bilan de l'action :

1. Programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! »

Les manifestations de l'année

Le programme « Jetons-nous à l'eau ! » a pour objectif de sensibiliser tous les acteurs locaux à la richesse et à la fragilité des cours d'eau et des zones humides. Il s'appuie sur un partage collectif des enjeux de la préservation de ces milieux et encourage la mobilisation de toutes les énergies afin de restaurer et préserver nos milieux naturels.

Le programme de médiation 2021 a largement été impacté par la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19.

A chaque public son événement : 40 animations pour 1179 participants :

- Scolaires et étudiants : 27 projets pédagogiques pour 802 personnes sensibilisées ;
- Grand public : 1 animation nature regroupant 22 habitants ;
- Associations de pêche : 3 animations ;
- Elus : 7 événements dont 1 inauguration et 3 visites de chantier ;
- Scientifiques : participation à deux colloques et deux séminaires (HEAR et Ecole de design de Paris).

2. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2021, on retiendra principalement :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Bitche :
 - o Dans le cadre des travaux de protection et de restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Zinsel du Nord. 6 ouvrages arasés ;
 - o Médiation avec des particuliers pour préparer la mise en œuvre de futurs travaux de restauration ;
 - o Définition de plan pluriannuel de travaux de restauration de la continuité écologique sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Bitche ;
 - o Aide à la réception des travaux menés sur Goetzenbruck et Soucht.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (cf. Natura Haute Moder et Affluents) :
 - o Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre des premiers travaux de restauration de rivière dans la vallée de la Zinsel du Nord à Zinswiller. Aide au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre confiée au bureau d'études Artelia pour la tranche de travaux 2021 ;
 - o Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration du Falkensteinerbach. Aide au pilotage de la mission confiée au bureau d'études "Atelier des Territoires" ;
 - o Réception des travaux au droit du SIAEP de Reichshoffen ;
 - o Médiation Etang de Jaegerthal.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage du Département 57 sur la réfection de trois ouvrages (étude avant travaux et suivi travaux : Falkensteinbach (Philippsbourg), Breidenbach (Mouterhouse) et Grunnelsbach (Liederschiedt) ;
- Suivi de la convention Parc / SDEA. Accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI ;
- Interventions/ conseils auprès de différents propriétaires/ gestionnaires d'ouvrages hydrauliques pour les communes de Baerenthal (digue étang du Ramstein), la commune de Woerth, Erching, Haspelshiedt, Eguelshardt, Rohrbach-les-Bitche et la SCI Kingler.

3. Accompagnement technique et formation des associations de pêche

Le Sycoparc assiste les fédérations départementales, les associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et les amicales de pêche dans la mise en œuvre de travaux de restauration visant une meilleure fonctionnalité des milieux aquatiques. On retiendra en particulier en 2021 :

- Les travaux de diversification des écoulements de la Moder menés par l'AAPPMA de Wimmenau en août 2021. Pose de déflecteurs rustiques en bois dans le cadre de chantiers participatifs ;
- Les travaux de diversification des écoulements du Falkensteinbach menés par l'AAPPMA du Pays de Hanau (Philippsbourg). Ceux-ci ont été réalisés au cours de deux chantiers participatifs organisés en interne ;
- Présentation de l'étude sur les effets cumulés des retenues d'eau sur la Zinsel du Nord à l'occasion de l'assemblée générale de l'AAPPMA de Baerenthal ;
- Conseils techniques ponctuels aux associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques de Zinswiller/Oberbronn, Woerth, Hottviller, Waldhouse et aux amicales de pêche de Weinbourg et Wimmenau.

4. Stratégies et planifications

- Participation aux réunions techniques sur les Programme d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI) de la Sarre et de la Zorn, et Plan de Prévention du Risques d'Inondations (PPRI) de la Sauer ;
- Participation et accompagnement à la préparation des ateliers du SAGE MODER en cours d'élaboration.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau





2021 - Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées, et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux ;
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, des dalles sommitales et du souterrain du Ramstein ;
- Augmenter le degré de naturalité des forêts ;
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens ;
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels ;
- Administrer la réserve naturelle.

Bilan de l'action :

1. Evaluation du plan de gestion 2011-2020 et rédaction du nouveau plan de gestion

Par la convention, signée le 22 juillet 1999, fixant les modalités de gestion de la réserve naturelle, l'Etat a désigné un gestionnaire principal, le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC) et des gestionnaires associés, l'ONF, le gestionnaire de la forêt privée Pimodan et la commune de Baerenthal.

Le deuxième plan de gestion s'est achevé le 31 décembre 2020. Son évaluation a été conduite en interne au cours du premier semestre 2021. Elle fait état d'un **taux de réalisation complète ou partielle des opérations de l'ordre de 88%** et que 66,6% des objectifs du plan de gestion sont bien totalement réalisés sur le plan opérationnel. **Moins de 10% des objectifs du plan ont été faiblement voire non réalisés.** Les principaux enseignements ont été dégagés pour chaque enjeu en vue du prochain plan de gestion.

La rédaction du nouveau plan a été initiée selon un nouveau guide méthodologique mis en ligne à partir de 2018 (<http://ct88.espaces-naturels.fr/>) et avec le soutien technique de Réserves Naturelles de France dans le cadre d'une prestation d'une semaine.

Pour mener à bien ce travail, 6 ateliers thématiques ont été organisés d'avril à juillet, dont 5 avaient aussi pour objectif parallèle de travailler à l'évaluation et à la révision du document d'objectif du site Natura 2000 « Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du nord et souterrain de Ramstein », classé en Zone Spéciale de Conservation. Les thèmes des différents ateliers étaient les suivants : Les milieux rupestres (en commun), les milieux humides (en commun), les milieux forestiers (en commun), les milieux aquatiques (en commun), la médiation (en commun), la police et la signalétique (uniquement pour la RNN).

Ces ateliers ont réuni 25 personnes au total (membres du comité de gestion de la RNN et/ou membres du comité de pilotage du site Natura 2000), avec 8 à 9 participants en moyenne. Ils se sont tenus pour certains en présentiel, d'autres en distanciel et certains en format mixte. Les 13 structures suivantes y ont participé à des degrés divers : l'ONF (6 ateliers/6), la DREAL (5/6), la Fédération des chasseurs de la Moselle (3/6), le SDEA (2/6), le Groupement Forestier Vosges Nord (1/6), l'OFB (1/6), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (1/6), la DRAAF Grand Est (1/6), la DDT (1/6), la Société Mycologique de Strasbourg (3/6), le Club Vosgien (1/6), SOS Faucon pèlerin-Lynx (1/6), l'Association Nature du Pays de Niederbronn (1/6), la Fédération des pêcheurs de la Moselle (1/6).

En attendant la finalisation et la validation du nouveau plan de gestion, le deuxième plan de gestion est donc prolongé sur 2021 et probablement 2022. Un certain nombre d'activités telles que la surveillance et certains suivis scientifiques sont poursuivis. Dans un contexte de pandémie de Covid19, les actions pédagogiques, surtout en direction du grand public, ont encore été perturbées en 2021.

Parallèlement, d'autres projets ont mobilisé l'équipe de la réserve (surtout le conservateur) : le projet d'extension de la réserve naturelle, le projet de création d'un espace d'accueil et de sensibilisation du public aux patrimoines naturel et culturel sur le site de l'ancienne école de Sturzelbronn mais aussi le projet Interreg « Espèces animales en danger ». Les deux premiers projets s'intègrent dans les opérations planifiées du plan de gestion 2011-2020.

Voici un bilan rapide des autres principales opérations menées en 2021.

2. Suivi, études, inventaires :

- La poursuite du suivi de la reproduction du Faucon pèlerin dans la réserve et sa surveillance ont été réalisées en coordination avec SOS Faucon pèlerin-Lynx. 5 couples sont présents dans la RNN dont 4 ont entamé un cycle de reproduction, mais pour la première fois depuis la création de la réserve naturelle, il n'y a eu aucun jeune à l'envol. L'année précédente il n'y en avait eu que 2. Depuis 2018, l'Europe subit un retour dramatique de l'activisme anti-rapaces des colombophiles. Ainsi en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Russie des découvertes de nichées de faucons pèlerins empoisonnées se multiplient. Les Vosges ne sont pas épargnées. Comme en 2018, le 9 mai 2021 c'était la femelle de la nichée de l'Erbsefelsen (rocher protégé par APPB mais hors RNN) qui a été victime du même mode opératoire.

Cette année, 3 couples de Grands Corbeaux ont tenté de nicher sur les rochers de la RNN. L'un d'entre eux a produit 4 jeunes malheureusement prédatés avant l'envol. Les deux autres nidifications ont échoué suite aux conflits avec le Faucon pèlerin. 1 couple de Grand-duc d'Europe est toujours présent sur 1 site de la RNN mais aucune preuve de nidification n'a pu être observée.

- Les suivis libellules, papillons, flore remarquable, chiroptères et niveaux d'eau ont été partiellement poursuivis en attendant le nouveau plan de gestion.

- L'inventaire des bryophytes par Denis Cartier du pôle lorrain du Conservatoire Botanique National du Grand Est, prévu sur deux années (2020-2021) a été finalisé. 263 taxons (192 mousses et 71 hépatiques) y ont été identifiés dont 64 espèces remarquables parmi lesquelles deux étaient réputées « Eteintes régionalement » en Lorraine (catégorie UICN : RE), 2 sont en danger critique d'extinction en Lorraine (CR), et 4 en danger d'extinction en Lorraine (EN). A l'issue du deuxième plan de gestion, la connaissance de la réserve naturelle s'est fortement accrue puisque seuls 65 taxons y avaient été identifiés à la fin du premier plan de gestion en 2010.

- La deuxième année de la réactualisation de l'inventaire des coléoptères saproxyliques a été menée sur la Réserve Biologique Intégrale du Rothenbruch. Les pièges à interception ont été suivis et récoltés tous les 15 jours par l'équipe de la réserve naturelle. Les coléoptères ont été déterminés par le laboratoire national d'entomologie forestière, qui allie l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), association nationale spécialisée, et l'Office national des forêts (ONF). En deux années, 244 espèces de coléoptères saproxyliques ont été déterminées dont 14 espèces qualifiées de remarquables. Un bilan définitif sera réalisé à l'issue de la troisième et dernière année de l'inventaire en 2022.

- Un état des lieux de la densité d'arbres habitats désignés pour être conservés et d'arbres morts sur pied de plus de 30 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) dans les parcelles de la RNN encore en exploitation sylvicole a été finalisé au cours d'un stage de 4 mois. Pour chaque arbre habitat ou arbre « bio » (pour « biotope »), l'espèce et le diamètre étaient précisés et l'ensemble des dendromicrohabitats (DMH) présents étaient relevés selon une typologie partagée à l'échelle européenne. La densité moyenne est de 2,5 arbres « habitats » désignés à l'hectare (Pour 10 sites : 469 arbres désignés sur 187,3 ha) mais la densité est hétérogène sur l'ensemble des sites : sur 3 sites le seuil de 4 arbres habitats par hectare a été dépassé, sur 2 autres sites c'est le seuil de 3, sur un autre site le seuil de 2 et enfin pour les 4 derniers sites le seuil de 1 n'a même pas été atteint. Ces densités s'expliquent par le statut de propriété et par l'âge moyen du peuplement. E

- Etude sur les capacités de la Lamproie de Planer à remonter un étang vers des zones de frai (voir ZSC « HAUTE-MODER ET AFFLUENTS »).

3. Pédagogie, informations, animations

- **Grand public** : Du fait des mesures sanitaires en lien avec la crise du Covid19, nous avons décidé de ne pas établir de programme de sorties nature ni de ciné-débats pour le grand public en 2021. Seule une animation a été réalisée à la fin du mois d'août sur le thème des chauves-souris. Elle s'insérait à la fois dans le programme pédagogique de la RNN, du projet Interreg « Espèces animales en danger » et dans le programme porté par la Communauté des communes du Pays de Bitche intitulé « Aurores boréales ». Elle a accueilli 27 personnes.

- **Etudiants** : Comme en 2020, nous avons été sollicités par l'Université de Lorraine pour réaliser une intervention de 4h pour une vingtaine d'étudiants en Master 2 GEMAREC afin de présenter la réserve naturelle, sa gouvernance, son fonctionnement et la gestion mise en œuvre.

Nous avons aussi été sollicités par l'Université de Strasbourg pour une intervention de 2 heures sur la « Naturalité des forêts » pour une vingtaine d'étudiants en Master 1 Ecophysiologie, Ecologie et Ethologie.

120 étudiants de l'ENGES ont bénéficié d'une présentation de la réserve naturelle, de son patrimoine et de sa gestion sur une demi-journée ainsi qu'une 20aine d'étudiants en architecture de l'ENSAS, à deux reprises, dans le cadre d'un workshop en lien avec le projet de développement de mobiliers à vocation d'accueil du public en pleine nature.

- **Scolaires et ALSH** : Le projet pédagogique « Mon école entre rochers et tourbières » conçu en 2020 avec les Piverts, une, pour les élèves du cycle 3 a été adaptée puis mise en œuvre en 4 séances pour 19 enfants accueillis en ALSH par Planète Jeunes de Baerenthal. Le projet a aussi été initié pour 4 classes de 4 communes du Pays de Bitche (Baerenthal, Philippsbourg, Eguelshardt et Bitche) avec une séance en décembre 2021 pour 70 élèves en tout. Le projet sera poursuivi au premier semestre 2022 avec 3 autres séances.

Cette année nous avons confié à la Compagnie Lucamoras (<https://lucamoras.com/>) le soin de réaliser un projet artistique de son choix pour servir de média permettant d'aller à la rencontre du public scolaire dans un premier temps : lycées et collèges puis grand public si possible) et de provoquer le débat et l'échange au sujet de la réserve naturelle. La compagnie a choisi de réaliser un court métrage en prise de vue réelle pour partie et en images d'animations. Il a été proposé au Lycée de Bitche de prendre part au projet. C'est ainsi que 120 élèves de seconde et leurs professeurs ont été accueillis au niveau de la tourbière de l'étang de Hanau et du rocher du Kachler afin de leur présenter rapidement les milieux et les principales espèces protégées dans la réserve. Puis, à l'automne, 72 élèves de première ont été initiés dans le cadre d'une animation commune Parc/ONF sur le martéloscope du Falkenberg, au martelage forestier (visant à désigner les arbres à abattre pour

la production de richesse économique et les arbres à conserver à vie pour la production et la préservation de la biodiversité) tel que pratiqué dans la réserve naturelle. Ensuite 8 lycéens se sont portés volontaires pour intégrer le projet artistique. Ils auront un texte écrit par Luc Amoros à dire et à jouer dans le court métrage. Celui-ci devra être finalisé en juin 2022.

- **Professionnels** : Une formation à la prise en compte des facteurs clés pour la conservation de la biodiversité forestière (annulée en 2020 à cause de la crise sanitaire) a pu être organisée sur 3 jours à Sturzelbronn avec Réserves Naturelles de France pour 10 agents travaillant dans le réseau des espaces naturels protégés, des PNR et des associations de protection de la nature. Près de deux journées de mise en pratique se déroulent sur le site du martéloscope du Falkenberg. Les interventions plus théoriques se sont déroulées dans l'ancienne école de Sturzelbronn avec la participation d'un expert en écologie forestière, spécialiste des dendromicrohabitats, Laurent Larrieu de l'INRAe, d'un ingénieur de l'ONF et du président de ProSilva France. Une autre journée de formation à la prise en compte des dendromicrohabitats dans la gestion forestière, avec la participation de Laurent Larrieu, a été organisée pour 31 agents forestiers de l'ONF des agences Nord Alsace (23) et Moselle Sud (8) sur le martéloscope du Falkenberg.

- **Maraudage** : sous-traité 5,5 journées de maraudage soustraites aux Piverts. Le maraudage consiste à effectuer des tournées sur les sites les plus sensibles de la réserve naturelle (certains étangs-tourbières et certains rochers). 200 personnes ont ainsi pu être sensibilisées à la réglementation de la réserve naturelle.

En conclusion, sur l'année 2021, l'équipe de la réserve naturelle s'est impliquée dans la sensibilisation, l'éducation ou la formation d'un total de **640 personnes sur 42 demi-journées**, soit plus précisément **856 participants demi-journées** et une moyenne d'un peu plus de **20 participants par demi-journée d'intervention**.

4. Police et surveillance :

- 34 jours ont été spécifiquement consacrés à la surveillance par l'équipe de la réserve en 2021. L'une de ces journées, le dimanche 21 juin, a été menée conjointement avec l'ONF.

- 5 groupes en infraction ont fait l'objet d'une procédure :

- 3 Procès-verbaux pour circulation sur site interdit d'accès (1 couple et une dame seule sur le rocher du Rothenberg, puis un véhicule sur les berges de l'étang de Waldeck). La procédure suit son cours ;
- 2 timbres-amende lors d'une procédure commune avec l'ONF ont été distribués à un groupe de trois jeunes femmes pour accès interdit et feu sur la dalle du Rothenberg ;
- 1 enquête menée par la gendarmerie de Bitche suite au signalement par l'équipe de la réserve d'une double infraction constatée sur le post Facebook des Historateurs (accès interdit et incitation à se rendre sur un site interdit). L'enquête a abouti et les contrevenants ont subi un rappel à la loi et l'obligation de retirer toute mention du site interdit d'accès sur leur compte Facebook.

Estimation des moyens humains mis en œuvre

RNNRochers et Tourbières du Pays de Bitche : 1,57 ETP

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2021 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord. L'Autorisation d'occupation temporaire du camp militaire de Bitche a été renouvelée en 2020 pour une durée de 5 ans.

Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs ;
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux ;
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi ;
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

Le dernier comité de pilotage a été organisé le 28 juin 2018 sous la présidence de l'Armée de Terre. Une réunion d'état d'avancement des actions de 2021 dans le cadre de la convention PARC-ARMEES a été organisée avec le camp et l'ESID de Metz le 29 juin 2021.

Cette réunion, en présence de la DREAL Grand-Est, a également permis :

- d'établir une feuille de route concernant les modalités d'évaluation des incidences des travaux liés à la révision des champs de tir sur les habitats Natura 2000 et les espèces protégées potentiellement présentes ;
- de valider des options d'aménagements permettant d'éviter des impacts sur des milieux sensibles.

1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Inventaire Castor d'Europe : traces et indices ;
- Recherche des sites de nidification du Guêpier d'Europe ;
- Suivi annuel de l'Azuré de mouillères sur l'Allée du Galop (comptage du nombre d'œufs sur les corolles et calices des gentianes pneumonanthes ;
- Plan régional d'actions *Maculinea* : rédaction de la dérogation pour la capture et le prélèvement d'espèces protégées, relative aux actions de connaissance et de gestion des *Maculinea*. Des prélèvements d'œufs non viables étaient programmés pour 2021 dans le cadre d'une étude génétique, néanmoins les conditions météorologiques de cette année n'ont pas permis de mener à bien l'opération (œufs non viables en trop faible quantité) > opération reportée à 2022 ;
- Inventaires floristiques des pelouses (photo ci-dessous) et tourbières du camp à la recherche d'espèces à fort enjeu écologique dans le cadre du programme [Flora Vogesiaca](#) ;
- Lancement de l'actualisation de la cartographie des habitats naturels des entités Natura 2000 : début des inventaires et de la saisie des informations durant l'été 2021 avec les habitats tourbeux ;
- Inventaire entomologique en partenariat avec la Société Lorraine d'Entomologie et IMAGO Alsace / 10 et 11 juillet ;
- Une procédure de recrutement a été lancée en fin d'année 2021 pour un stage dédié à la poursuite de la cartographie des habitats initiée et la réalisation du PSDRF cycle 2 (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières, renouvellement de l'échantillonnage 10 ans après le premier cycle).

2. Missions d'expertise / Conseil

- Analyse des programmes d'activités et des projets d'aménagements portés par l'Armée (éclairage extérieur en milieu naturel, pose de pièges photographiques) afin d'évaluer les éventuels impacts sur les habitats et les espèces, d'identifier les adaptations possibles des projets afin de limiter les effets écologiques et de préconiser des méthodes de suivi permettant de faire une bonne évaluation post travaux ;
- Accompagnement du projet de révision des champs de tir qui a nécessité plusieurs visites de terrain, réunions de concertation et échanges techniques notamment avec les services de la DREAL. Le Sycoparc a émis de nombreuses préconisations techniques afin de permettre une bonne intégration des enjeux environnementaux dans la programmation des travaux et dans l'exploitation future des champs de tir par l'armée.

3. Formation / Communication / Pédagogie

- Participation à la réunion d'information et de formation sur le désobusage au camp militaire ;
- Participation à la restitution des études de l'Observatoire Hommes-Milieus (études palinologiques) / Discussion autour d'un nouveau projet d'études sur la pollution des sols possible avec l'utilisation de certains types de munitions ;
- Organisation et participation à la formation relative à la cartographie des habitats naturels et évaluation de leur état de conservation dans le cadre de l'actualisation du Docob (prestation confiée à CLIMAX).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable

Spergula morisonii, espèce liste rouge (en danger critique pour la Lorraine) / Ponte d'azuré des mouillères sur une fleur de gentiane (les œufs correspondent aux points blancs sur la corolle).





2021 - Faciliter l'acceptation du retour des grands prédateurs dans le massif vosgien

Contexte de l'action :

Trente ans après les premiers lâchers de Lynx dans les hautes Vosges et alors que l'espèce était au bord de l'extinction dans le massif vosgien, le programme de réintroduction de Lynx menée dans les forêts palatines par la fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie-Palatinat de 2015 à 2021 (LIFE Lynx) faire renaître l'espoir de voir revenir durablement le lynx dans les forêts Vosgiennes. Alors que le programme LIFE se termine, quelques animaux s'établissent durablement dans les Vosges du Nord et colonisent timidement le reste du massif à partir du nouveau noyau palatin. Afin d'assurer un retour durable de l'espèce dans nos forêts, il est aujourd'hui fondamental d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et l'animal, de restaurer de bonnes connectivités écologiques (notamment au niveau du col de Saverne), de consolider le réseau d'observateurs pour un meilleur suivi/protection de l'espèce et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'importance de la conservation de cette espèce emblématique de nos forêts européennes.

Dans cette optique, un plan régional d'action en faveur du lynx boréal dans le massif Vosgien a été rédigé et validé en 2020 et doit être mis en œuvre dans les années à venir. Suite à l'arrêt des activités du CROC fin 2020, la DREAL Grand Est a proposé au comité de pilotage du PRA que l'animation de ce plan soit confiée au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. Le Comité de pilotage a validé cette décision et l'ensemble des groupes de travail du PRA a été informé de ce choix au mois d'avril. Le recrutement du nouvel animateur a été lancé au mois de mai et le jury de sélection s'est tenu le 28 juin. Celui-ci était composé de structures diversifiées, de manière à représenter toutes les sensibilités du PRA (DREAL GE, OFB, PNR, Fédérations de chasseurs). Au terme de ce processus, Sandrine FARNY a été choisie pour impulser une nouvelle dynamique dans l'animation du PRA. Elle a officiellement démarré sa mission au parc le 13 septembre 2021.

Objectif :

- Améliorer la coexistence du lynx avec les activités humaines (élevage et chasse) ;
- Restaurer l'habitat du félin et les connectivités écologiques entre massifs ;
- Consolider le suivi de l'espèce pour une meilleure protection du lynx en faisant notamment appel à un réseau d'acteurs de terrain plus étendu ;
- Sensibiliser les acteurs et le grand public sur les enjeux liés au lynx et sa conservation.

Bilan de l'action :

1. Les dernières actions du programme LIFE Lynx

Ceil de Lynx

Il s'agit d'un projet pédagogique réalisé par l'association les Piverts auprès d'élèves de cours élémentaires des Vosges du Nord dont l'objectif est de découvrir le Lynx boréal, son environnement et sa relation avec l'homme. En plus d'être sensibilisés sur le sujet, les élèves sont amenés à avoir une démarche de questionnement sur la place de l'homme et son environnement, et mener une action concrète en groupe autour du lynx.

Pour l'année 2020-2021, 10 écoles des Vosges du Nord et 10 écoles du Palatinat ont participé à ce projet (détails dans la fiche éducation) Le projet se clôture traditionnellement par la journée du lynx. En 2021, cette journée a eu lieu dans chacune des écoles. Les classes ont échangé avec les autres classes du projet par l'intermédiaire d'un site internet (pour éviter les regroupements de personnes en période de COVID 19) : <https://fr.padlet.com/lespiverts/journeedulynx2021>.

Une soirée grand public a également été organisée le 11 juin au cours de laquelle plusieurs élèves sont venus avec leurs parents, comptabilisant un total de 65 participants, malgré le contexte sanitaire. Cette soirée en plein air s'est déroulée sous la forme d'un échange avec un réalisateur de films animaliers, Jérôme FATALOT, qui a présenté son film sur le lien entre les humains et les ours en Roumanie. Sébastien MORELLE est intervenu sur la relation homme-lynx dans les Vosges du Nord et sur le projet LIFE Lynx.

Les Piverts anime le Projet Ceil de lynx depuis près de 20 ans au sein du territoire des Vosges du Nord grâce au soutien du Sycoparc. Il apparaît important de réaliser un bilan consolidé de cette opération et d'essayer d'évaluer les effets de ce programme sur l'acceptabilité du félin auprès du public cible. Cet enjeu s'inscrit au sein du Plan Régional d'Actions en faveur du lynx dans le massif des Vosges (Axe 4, Action 14 du PRA). Une étude sociologique est envisagée pour 2022 dans le cadre d'un partenariat avec le laboratoire Sociétés Acteurs et Gouvernement en Europe (UMR SAGE).

Parlement du lynx

Le Sycoparc et la Fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie-Palatinat ont coorganisé le dernier parlement transfrontalier du lynx en lien avec le programme LIFE. Celui-ci s'est déroulé à Fischbach le 11 août, il a permis de jeter les bases d'une résolution transfrontalière visant à la poursuite du travail coopératif entre acteurs allemands et français de la conservation du lynx.

Journée de clôture officielle du programme LIFE lynx forêt du Palatinat

Le 11 septembre 2021 à Annweiler a eu lieu la journée de clôture du programme LIFE Luchs Pfälzerwald, rappelant les différentes actions menées au long de ces six dernières années. L'administration forestière de Rhénanie Palatinat qui est en charge du suivi des

grands carnivores dans le Land a présenté les résultats des études démographiques des lynx par piégeage photographique, ainsi que l'étude sur les interactions Lynx-Chevreuil. Côté français, le PNR des Vosges du Nord, l'Office Français de la Biodiversité et l'association SOS Faucon pèlerin-Lynx sont revenus sur le travail d'information, de pédagogie et de concertation réalisé avec les acteurs français, ainsi que sur le suivi et la situation actuelle du Lynx dans le Massif des Vosges. A l'issue de ce projet de réintroduction de lynx, les perspectives sont à présent de poursuivre la communication et la concertation afin d'améliorer l'acceptation du prédateur par les acteurs locaux, notamment les chasseurs et les éleveurs. La continuité du suivi démographique des lynx permettra de s'assurer du bon développement de la population. Côté allemand, le KLUWO prendra le relais de l'équipe du projet LIFE. Côté français, les actions seront menées dans le cadre du PRA, prévues sur une période de 10 ans (2020-2029) et dont l'animation est portée par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Le 19 août le Sycoparc a également participé à une réunion de bilan des dernières actions menées dans le cadre du programme LIFE au cours d'un audit de la commission européenne.

2. Démarrage du plan régional d'action lynx "Massif des Vosges"

Le PRA Lynx comprend 18 actions majeures réparties au sein de ces 4 axes. La durée du PRA est fixée sur une période de mise en œuvre de 10 ans, de 2020 à 2029. Bien que basé à la Petite-Pierre au sein du parc naturel régional des Vosges du Nord, l'animatrice est chargée de veiller à la bonne mise en œuvre des actions prévues au PRA sur l'ensemble du massif vosgien. La mission consiste entre autres à :

- Organiser, en lien avec la DREAL Grand-Est (porteuse du plan), les comités de pilotage et les comités techniques nécessaires annuellement à la bonne administration du PRA ;
- Apporter un appui technique et organisationnel aux structures pilotes des actions prévues dans les 4 axes du PRA, sur l'ensemble du massif ;
- Participer activement à la recherche des financements nécessaires à la bonne réalisation des actions ;
- Assurer une lisibilité du PRA ainsi qu'une communication et un partage d'informations au niveau régional, national et avec les autres pays européens ainsi que les structures européennes travaillant sur les grands carnivores ;
- Piloter et réaliser certaines actions directement. Notamment les actions de communication et de médiation vers les acteurs de la chasse.

Le PRA s'inscrit dans une démarche participative et partagée avec les acteurs du territoire mais aussi des régions et des pays limitrophes. La gouvernance du plan est construite sur deux entités décisionnelles : le comité de pilotage et le comité technique et scientifique. Ce dernier est composé de 5 groupes de travail formés selon les enjeux du plan. Dans la cadre de l'animation du PRA en 2021, on retiendra les actions suivantes :

- Prise de contact avec l'ensemble des acteurs du PRA Lynx : DREAL, 7 fédérations de chasse du Massif des Vosges, les DDT, les associations de protection de la nature, les agents de l'OFB du massif (service régional et services départementaux), le Cerema, les acteurs du PNA Lynx (DREAL BFC, OFB, CEFE), l'ONF, etc.

- Organisation et l'animation de deux groupes de travail du PRA Lynx : le GT « coexistence avec la chasse » et le GT « représentation et sensibilisation ». L'objectif de ces groupes de travail était de réaliser un tour d'horizon des actions prévues sur la thématique concernée et d'échanger sur les modalités de mise en œuvre opérationnelle. Ces échanges ainsi que la priorisation des actions permettront de préparer les demandes de subventions adéquates pour les 3 prochaines années.

Une préparation des autres groupes de travail : GT "suivi", GT "coexistence avec l'élevage" et GT "habitat et connectivité écologique" a été entreprise pour des réunions effectives en 2022.

- Participation aux comités grands carnivores du massif et présentation du PRA Lynx et de l'implication du parc au sein de ces comités. Le CGC des Vosges s'est tenu à Epinal le 7 octobre 2021, le CGC de Moselle s'est tenu le 1er décembre 2021 à Sarrebourg et enfin le CGC du Bas-Rhin s'est tenu le 14 décembre 2021 à Strasbourg.

- Participation au comité technique concernant l'Ecopont de Saverne. L'autoroute A4 au niveau du col de Saverne constitue un obstacle difficilement franchissable pour la faune sauvage. Depuis 2019, un groupe de travail a ainsi été créé (avec la participation du PNRVN, du Cerema, et de l'OFB) et une étude a été lancée afin d'identifier les différentes solutions permettant d'assurer de manière satisfaisante la continuité écologique. Cette étude permet de faire état de la fréquentation actuelle par la faune du pont en bois qui fut aménagé lors de la création de l'autoroute et de proposer différents scénarios d'aménagement afin d'améliorer la perméabilité de l'ouvrage ;

- Création de supports de communication et de sensibilisation : Une lettre d'information du PRA Lynx Vosges a été publiée et diffusée à l'ensemble des partenaires et acteurs du PRA Lynx en décembre 2021. Cette lettre compile des actualités sur le sujet du Lynx et le PRA ;

- Rencontre des étudiants du master en ethnologie de l'université de Strasbourg dans le cadre d'une enquête de terrain axée sur la perception des prédateurs dans les Vosges du Nord ;

La fin de l'année s'est achevée malheureusement avec deux collisions de lynx en décembre : une à proximité de Nancy et une dans le Sundgau alsacien. Une autopsie a été entreprise pour l'animal retrouvé mort vers Nancy.

3. Premières actions en lien avec la chasse et l'élevage

Le PNRVN et le PNRBV ont lancé une étude conjointe visant à identifier les pistes d'actions afin de réduire la vulnérabilité des élevages ovins de leur territoire. Le bureau d'études Actéon a été missionné à l'automne 2020 afin d'évaluer différentes stratégies permettant de limiter les risques de prédation du Lynx dans les Vosges du Nord. Cette étude a pour principaux objectifs : d'analyser la vulnérabilité d'exploitations pilotes et représentatives des élevages ovins des Vosges du Nord et d'imaginer des solutions d'adaptation permettant de réduire les risques de prédation. A ce jour, les actions menées dans le cadre de cette démarche ont permis, dans un premier temps, de créer un petit groupe de travail afin de partager les inquiétudes au retour des grands prédateurs

et les difficultés rencontrées au quotidien par les éleveurs pour développer leur activité. Dans un second temps, un tour d'horizon des actions mises en œuvre en France et à l'étranger pour réduire les risques de prédation a réalisé, ce travail de synthèse a permis de dégager les mesures les plus efficaces et les moins contraignantes pour limiter la prédation. Pour concrétiser les enjeux et tester des solutions, deux exploitations pilotes ont été choisies. Une exploitation se trouve à Ingwiller (élevage ovin-équin) et l'autre à Lembach (élevage ovin-bovin). Une expertise de chaque exploitation a été réalisée entre le mois de juin et de septembre, elle a donné lieu à deux rapports de diagnostic. Un questionnaire a été établi afin de recueillir plus largement les avis des autres éleveurs ovins du territoire sur les modalités de protection qui leur semblaient efficaces et réalistes au regard de la situation particulière de leur exploitation.

Une dernière séance de travail au premier semestre 2022 doit permettre de faire une synthèse des attentes et des actions prioritaires à mettre en œuvre. Elle permettra d'établir un premier programme d'action chiffré qu'il faudra présenter aux services de l'état et aux collectivités locales.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires



2021 - Mise en œuvre d'une politique de protection de la nature

Contexte de l'action :

Nos patrimoines naturels exceptionnels doivent être préservés prioritairement afin de les transmettre en bon état aux générations futures. La Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord invite les communes et les acteurs de son territoire à « Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires ».

Notre label réserve de biosphère nous engage à désigner des aires centrales protégées et à atteindre à minima 2% de la surface du territoire classé par une protection réglementaire forte. Un important travail visant à :

- renforcer notre réseau d'aires protégées, en assurer la coordination et l'acceptation ;
- Assurer un monitoring permanent de espèces et des habitats naturels caractéristiques de notre territoire ;
- Développer de nouvelles formes de protection volontaire au sein des communes.

Dans ce dernier domaine, la Charte prévoit la disposition originale suivante : Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc et les mettre en réseau ». Il ne s'agit pas de donner un statut réglementaire fort à ces sanctuaires ni de les choisir parmi des zones déjà inventoriées sur le territoire du Parc. Ce projet doit être l'occasion pour les communes et/ou les habitants de s'exprimer sur le type de nature qui mérite d'être « sanctuarisée » et sur la nature même de cette sanctuarisation.

Objectif :

- Poursuivre la politique d'inventaire des richesses naturelles du territoire ;
- Identifier et mettre en protection de nouveaux sites naturels ;
- Assurer le suivi à long terme des espèces et des espaces emblématiques des Vosges du Nord ;
- Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc.

Bilan de l'action :

1. Développer une stratégie locale des aires protégées

Au cours de l'année 2021, le Sycoparc s'est fortement impliqué afin de permettre une bonne déclinaison locale de la stratégie "Aire protégée" de l'état. Il a en particulier :

- Proposé à la DREAL Grand-Est une liste d'actions à mener sur les Vosges du Nord pour une territorialisation de la stratégie des aires protégées qui soit cohérente avec la charte du PRNVN ;
- Rencontré le colonel Nicolas GÉNY, adjoint au commandant de la base de Défense de Strasbourg-Haguenau-Colmar afin d'identifier les solutions permettant de sécuriser le foncier libéré par l'armée suite à l'arrêt de la base aérienne 901, et de mettre en protection réglementaire les sites abritant un patrimoine naturel exceptionnel tel que le réduit du Hochwald ou le vallon du Bremmelbach ;
- Organisé de multiples temps d'échange avec l'office national des forêts et la DREAL Grand-Est afin de définir un périmètre d'extension de la réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche, dans le but de mieux préserver des habitats naturels à forte biodiversité : marais, tourbières, rochers...Un projet concret devrait voir le jour en 2022 et permettre un agrandissement substantiel de la réserve ;
- Participé à la rédaction de l'arrêté préfectoral de protection de biotope visant de nouveaux sites rocheux favorables à la nidification des oiseaux rupestre dans le Pays de Bitche ;
- Accompagné techniquement la mission de rédaction de trois nouveaux "arrêtés préfectoraux de protection de biotope" visant à la conservation des habitats favorables à l'écrevisse des torrents. Cette mission a été confiée au bureau d'études SCIMABIO ;
- Engagé une réactualisation des données de nidification du hibou grand-duc dans le Bas-Rhin, afin de proposer une nouvelle liste de sites rocheux à préserver au travers d'un APPB dans les prochaines années.

2. Animer le réseau des sanctuaires de nature

Le Sycoparc a lancé un appel à projet permettant aux communes et aux habitants de s'exprimer sur le type de nature, sauvage ou domestiquée, qui mérite d'être « sanctuarisée ». Les espaces labélisés en tant que sanctuaire sont des terrains dont la maîtrise foncière ou d'usage a été réalisée par la collectivité. Ils abritent principalement des forêts spontanées, des zones humides ou des vieux vergers qui sont dédiés par décision du conseil municipal à la préservation de la nature. Cette opération a pour originalité d'aborder la question de la sauvegarde de la nature par l'appropriation locale. Ces sanctuaires deviendront ce que les élus locaux et les habitants décideront d'en faire. La mise en place d'un sanctuaire permet de disposer d'une aide technique et de moyens financiers pour réaliser des inventaires, proposer des animations pédagogiques ou travailler sur la perception de la nature par une approche plus sensible (médiation artistique).

Pour l'année 2021, les principales actions menées sont :

- Organisation de la réunion annuelle des acteurs du réseau des sanctuaires de nature du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord à Bouxwiller le 8 juillet 2021. Définition des priorités d'intervention pour les animations pédagogiques en 2022 et d'une stratégie de communication afin de mieux faire connaître les sites et le projet au grand public via les réseaux sociaux ;
- Développement d'un projet pédagogique mené avec le collège de Diemerdingen sur le sanctuaire des rives de l'Eichel avec les éco-délégués. Rencontre des acteurs du site commune et PNRVN. Mise en protection d'un site de ponte de crapaud sonneur en bordure du site ;
- Animation d'une soirée "grand public" afin de présenter la démarche des sanctuaires de nature et les richesses naturelles du marais du Stellsteg à Ingwiller au mois de novembre ;
- Animations périscolaires assurées par le réseau REEVON sur l'année scolaire 2020/2021 : BITCHE – 20 enfants de maternelles (maison de l'enfant), DIEMERINGEN – 22 enfants (10 éco-délégués du collège + 12 périscolaires), NEUWILLER LES SAVERNE – 72 enfants (maternelle et primaire) et WISSENBURG – 10 enfants de 7/12 ans. Le Projet initialement prévu sur INGWILLER n'a pas pu aboutir faute de volontaires pour la participation au club nature ;
- Présentation de l'outil participatif "sanctuaire de Nature" lors du festival "Agir pour le vivant" à Luma Arles. Les actions menées par le sycoparc en lien avec les communes concernées et les acteurs du réseau d'éducation à l'environnement ont été présentées à un groupe d'experts chargé d'étudier six actions collectives exemplaires au profit de la nature afin de faire émerger de nouvelles méthodologies d'action en faveur d'une meilleure gestion intégrée des territoires.

3. Améliorer nos connaissances et identifier les futurs sites à protéger

Programme Flora Vogesiaca

FLORA VOGESIACA est un programme visant à améliorer la connaissance de la flore sauvage du massif des Vosges pour mieux la protéger. Il est animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges en lien avec le PNR des Vosges du Nord, la communauté de communes de la vallée de la Bruche, la communauté de communes du Val de Villé et les 3 conservatoires botaniques de Lorraine, Alsace et Franche Comté.

Sur la période 2020-2022, ce projet a pour objectifs :

- d'améliorer la connaissance concernant la répartition des espèces végétales sur le massif ;
- d'actualiser la répartition de plusieurs espèces « patrimoniales » (données anciennes, données à reconfirmer etc.) ;
- d'affiner les critères de détermination de plusieurs familles d'espèces végétales réputées difficiles (famille des Alchémilles, Epervières etc.) ;
- d'animer la communauté des botanistes sur le massif vosgien (organisation de sorties, de formations et création d'outils de terrain) ;
- de synthétiser les connaissances ethnobotaniques propres au massif des Vosges ;
- de valoriser les données recueillies et de les mettre à la disposition de tous (site web dédié à la flore du massif avec cartes de répartition des espèces, critères de détermination...) ;
- d'informer le public et de valoriser la flore locale.

Ce programme bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne (FEDER Massif des Vosges), de l'Etat (crédits Massif des Vosges), des Régions Grand-Est et Bourgogne Franche Comté.

EN 2021, le Sycoparc s'est mobilisé afin de :

- Participer aux comités techniques du 7 janvier et du 30 septembre ;
- Préparer le comité de pilotage de l'opération le 6 avril et de présenter les opérations de communication vers le grand public prévues au programme ;
- Organiser la formation "flore forestière" qui s'est tenue le 4 juin dans le pays de Bitche et qui a rassemblé 20 participants ;
- Organiser la communication locale autour de la sortie "grand public" qui a été organisée le 3 juillet par le conservatoire botanique de Lorraine à Eguelshardt ;
- Sensibiliser la presse à l'ambition de ce programme (cf. Article).

Les éléments de connaissance produits dans le cadre de cet inventaire botanique vont pouvoir nous guider dans l'identification des sites naturels méritant de bénéficier d'une protection réglementaire forte dans les prochaines années.

4. Assurer le suivi continu des espèces emblématiques

Faucon pèlerin 2021

Le suivi du Faucon pèlerin sur l'ensemble du PNR des Vosges du Nord est mené par l'association SOS Faucon pèlerin-Lynx. L'association bénéficie d'un financement via des crédits Natura 2000 pour le suivi des couples situés dans les deux ZPS. Les résultats qui suivent concernent l'ensemble du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord :

Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site : 15

Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 11 dont 9 en sites N2000 (dont 4 dans la RNN)

Nombre de couples ayant élevé des poussins : 10 dont 8 en sites N2000 (dont 3 dans la RNN)

Nombre de couples ayant élevé des jeunes à l'envol : 3 dont 1 en N2000

Nombre total de fauconneaux à l'envol : 8 dont 3 en N2000

Grand Corbeau 2021

Le Grand Corbeau fréquente les mêmes sites que le Faucon pèlerin. Ces deux espèces sont en compétition sur les falaises du PNR. L'association SOS Faucon pèlerin-Lynx suit aussi ce corvidé sur les principales falaises intéressantes pour le Faucon pèlerin. Ce bilan n'a pas la prétention de donner une vue exhaustive de la situation de cette espèce dans le PNR.

Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site rocheux : 10

Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 7 dont 3 en N2000

Nombre total de jeunes corbeaux à l'envol : 17 dont 3 en N2000

Depuis 2018 nous notons un retour des actes de destruction illégal du faucon pèlerin par empoisonnement. Le phénomène est observé dans de nombreux pays d'Europe : Suisse, Allemagne, Autriche, Belgique... il ne semble pas s'agir d'actes isolés mais d'une destruction organisée à grande échelle. Le 9 mai 2021, la femelle de la nichée du Erbsenfelsen a été victime d'un empoisonnement volontaire à l'aide d'un pigeon dit "Kamikaze" empoisonné au Carbofuran.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





2021 - Accompagner techniquement les gestionnaires et propriétaires forestiers dans la mise en œuvre d'une gestion forestière durable

Contexte de l'action :

En matière de forêts, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale, ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées sont liés aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc a mis en évidence :

- Une faible représentation des peuplements de gros bois ;
- Une forte présence d'allochtones ;
- Une structure régulière dominante.

Le présent projet vise à augmenter le degré de naturalité des forêts des Vosges du Nord, en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...).

Objectif :

- Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires forestiers aux façons d'augmenter le degré de naturalité des forêts ;
- Mettre en œuvre la Charte en matière de gestion forestière au travers d'une convention avec l'ONF ;
- Mettre en œuvre la convention entre la Région et le Sycoparc pour la gestion forestière de la forêt régionale du Fleckenstein.

Bilan de l'action :

Au cours de l'année 2021, les principales actions visant à décliner les objectifs de la charte du PNRVN en matière de gestion durable des forêts sont :

1. La mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

- Analyse du programme de travaux et du programme de coupe de la forêt régionale ;
- Repérage d'une parcelle pour la mise en place d'une activité pédagogique afin de sensibiliser le grand public à la difficulté de l'exercice de martelage (marquage des bois à couper par le forestier). Pour mettre en place cette activité, il a été nécessaire de réaliser l'identification individuelle des arbres sur le terrain et de prendre de nombreuses mesures dendrométriques et biologiques (septembre 2021). Enfin une base de données a été constituée et chaque arbre a été évalué sur des critères économiques, biologiques, paysager ou en matière de sécurité ;
- Visite sur le terrain afin de localiser les lattis permettant de protéger les régénérations de chênes dans des matrices dominées par le hêtre ;
- Animation d'une soirée ciné-débat en plein air sur le site du château du Fleckenstein. Présentation d'un film sur la migration de la pipistrelle de Nathusius et des mesures de gestion forestière favorables aux chauves-souris qui sont actuellement mises en œuvre dans la forêt régionale ;
- Echange avec l'équipe technique de la région concernant l'élaboration d'une stratégie forêt à 360 degrés. Visite de la forêt régionale et rencontre des acteurs le 18 août 2021.

2. La convention Parc-ONF

Rencontre annuelle de suivi de la convention Sycoparc/ONF réalisée le 26 mars 2021 :

- Réflexion partagée concernant la stratégie d'adaptation de la gestion forestière face aux aléas liés au réchauffement climatique : rencontre des deux directeurs d'agence le 18 janvier et tournée de terrain sur l'agence Nord-Alsace le 8 Novembre ;
- Définition concertée d'une modalité de gestion forestière spécifique qui sera mise en œuvre sur l'unité territoriale de Bitche nommée "Gestion à haute valeur environnementale". Cette gestion vise à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques courantes de gestion et notamment de mettre en œuvre des mesures permettant aux espèces des vieilles forêts et aux espèces inféodées au bois mort de trouver des habitats favorables en forêt publique gérée ;
- Accompagnement technique de l'office national des forêts lors de la révision de l'aménagement forestier de Mouterhouse ;
- Réalisation d'un clip vidéo de présentation du partenariat sycoparc/ONF appliqué à la cogestion de la réserve naturelle des rochers et tourbières du pays de Bitche ;
- Accueil d'un groupe d'experts de la fondation "Francis Halle" au cours de leur premier voyage d'étude dans la région Grand-Est du 3 au 5 Novembre. Elaboration du programme de visite de la journée dédiée aux Vosges du Nord en partenariat avec la fondation et la forêt privée du groupement Vosges du Nord. Présentation des projets en cours en faveur d'une gestion intégrée des écosystèmes forestiers locaux.

3. Le programme LIFE BIODIV'EST

Le Sycoparc est bénéficiaire associé du LIFE intégré BIODIV'EST porté par la région Grand-Est. Les nombreuses actions de ce vaste programme seront menées sur une période de 10 ans. Le Sycoparc est pilote de l'action C08 - Programme d'amélioration des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestiers, et partenaire principal de l'opération C09 - Opérations pilotes d'adaptation /atténuation du changement climatique en milieux forestiers piloté par le PNR de la montagne de Reims.

Ce programme a été retenu par la commission européenne en juin 2021. Le deuxième semestre a été dédié aux remontées techniques afin de répondre aux questions de la commission et à la rédaction des accords de partenariat. La mise en place des premières actions se fera au cours de l'année 2022.

4. Les autres actions en lien avec la forêt

- Aide à la mise en place d'une expérimentation de paiements pour services écologiques (PSE) en lien avec la procédure développée par FSC sur les forêts du groupe forestier « Vosges du Nord » (forêt privée). Les PSE sont des instruments incitatifs qui consistent à offrir une rémunération aux propriétaires d'espaces naturels en contrepartie de l'adoption de pratiques exemplaires et favorables à la préservation de la biodiversité ou de la fonctionnalité des milieux pouvant générer des pertes de recettes (non-valorisation du bois de certains arbres ou de certaines surfaces). Cette démarche a permis, grâce au travail collectif de FSC France, de la LPO, du groupe forestier Vosges du Nord, du WWF et du PNRVN, la création d'un réseau d'îlots de senescence de 88 ha sur les 4600 ha de la propriété concernée. Le Sycoparc a accompagné le groupement forestier "Vosges Nord" dans la recherche de partenaires financiers locaux. Présentation de la démarche au Lion's Club de Sarreguemines le 18 février, à la fondation du patrimoine- délégation Alsace le 11 mars, au groupement d'entreprise Soller-UTE le 26 mai et à la présidente de l'association des français de Sarre le 19 novembre ;
- Réalisation d'une note de cadrage concernant les modalités de gestion forestière soutenues et conseillées par le Sycoparc dans le cadre du changement climatique. Ce document a été établi après échange avec les gestionnaires forestiers des Vosges du Nord, des experts allemands, le conseil scientifique du parc et les élus locaux dans le cadre d'une commission du Sycoparc dédiée à la forêt et tenue le 8 avril ;
- Conseil de gestion aux propriétaires privés et aux communes forestières ;
- Participation à une table ronde dédiée aux enjeux actuels de la forêt lors des entretiens de la biodiversité organisés par le parc de Sainte-croix le 29 mai ;
- Présentation des enjeux liés aux cours d'eau forestiers dans le cadre du réchauffement climatique au GRACC, groupe des personnes ressources sur l'adaptation au changement climatique constitué par la région Grand-Est lors d'une journée technique organisée le 8 octobre à Metz ;
- Intervention lors du séminaire "forêt" organisé par la préfecture de Moselle dans le cadre des assises nationales de la forêt le 18 novembre à Metz et participation aux ateliers collectifs ;
- Intervention en Licence professionnelle de l'ENGEES le 10 mars afin de présenter les enjeux de la gestion forestière durable dans le territoire des Vosges du Nord ;
- Accueil des étudiants du Master Bioterre et participation à leur enquête auprès des acteurs de la forêt du Massif des Vosges du Nord en lien avec le commissariat de massif.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



Contexte de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.

Objectif :

1. Site Natura 2000 « Vosges du Nord »

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau ;
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques ;
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres ; Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

2. Site Natura 2000 « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche »

- Mettre en oeuvre le document d'objectifs ;
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire : gros bois, diversification des peuplements résineux, arbres bio ;
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 « Vosges du Nord ») ;
- Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies ;
- Développer des actions de formation et de sensibilisation ;
- Poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Le site « Vosges du Nord » occupe une surface de 5 000 ha et présente majoritairement des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Dans le cadre de l'animation de ce site, les actions principales en 2021 sont :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du faucon pèlerin et du hibou grand-duc, dont une partie du suivi a été réalisée en interne notamment autour de la Petite-Pierre avec 10 sites suivis avec un minimum de 3 sorties par site. Un mâle chanteur a été entendu à Graufthal, à Oberhof et au Loosthal. Un couple était présent durant la période de reproduction à Lohr dans le fond de vallée du Rehbach, sur le site du Finsterthal à Neuville-lès-Saverne, au Gauxberg à Dossenheim-sur-Zinsel, au Schimmelthal à Saint-Jean-de-Saverne, dans la forêt de Hattmatt à Eschbourg. Les sites de Sternthal à Eschbourg et du Kohlthalerhof ont été visités sans pouvoir confirmer la présence d'individus ;
- Etude des zones de gagnage de la cigogne noire dans le site Natura 2000 par pose de pièges photo. En juin 2019, un mâle adulte, nommé STORM, a été marqué : cette opération a permis l'identification de 64 sites de gagnage dans le PNRVN et en périphérie immédiate. Une capture supplémentaire était prévue en 2021 mais elle a été repoussée à 2022 pour des problèmes de disponibilité des acteurs qui gravitent autour du projet. Toutefois, un suivi allégé a pu être maintenu via la pose de pièges photographiques dans le but de suivre la fréquentation de 3 cours d'eau identifiés comme zone de gagnage, supposés favorables et classés Natura 2000 (Fischbaechel, le Gitzenthal et Mittelbach) ;
- Etude Mollusque : Inventaire des espèces d'intérêt communautaire du PNRVN. Cette étude a été initiée en août 2021 sur les sites Natura 2000 des Vosges du Nord.

Charte Natura 2000

- Travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites Bas-Rhinois ;
- Réunion de concertation avec les autres sites Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord ;
- Finalisation des dossiers de renouvellement d'adhésion à la charte des forêts communales de Dossenheim-sur-Zinsel (233 ha engagés) et Ernolsheim-lès-Saverne (253 ha engagés).

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Projet d'effacement de l'étang du moulin d'Eschbourg : Reprise de contact avec Monsieur Galler, propriétaire de l'étang et le SDEA dans l'optique d'un accompagnement pour la maîtrise d'ouvrage du projet ;

- Contrat Natura 2000 : Visite après travaux avec la DDT suite à la renaturation d'un tronçon le long du Fischbaechehl réalisé en 2020 par l'ONF ;
- Contrat Natura 2000 : Visite avec la DDT suite aux travaux de régénération dirigée dans la FD de LPP Sud réalisés par l'ONF ;

Formation / Communication / Pédagogie

- Création d'un nouveau projet pédagogique dédié aux forêts « les Vosges du Nord, un océan de forêts » afin de sensibiliser les scolaires à la préservation des milieux forestiers et des espèces forestières du territoire (y compris les forêts alluviales et marécageuses). 12 séances d'animation sont programmées sur l'année scolaire 2021/2022, réparties sur 3 classes de deux communes : Eschbourg et la Petite-Pierre. Le projet a pour objectif :
 - o Favoriser la découverte active de la nature et du monde vivant ;
 - o Montrer l'interdépendance des formes de vie (et ainsi que la place de l'homme dans la nature) et la diversité ;
 - o Savoir classer les organismes vivants forestiers ;
 - o Découvrir/caractériser le cycle de vie d'un végétal (arbre), ses besoins vitaux pour son développement (les stades de développement de l'arbre) ;
 - o Initier les enfants à une attitude respectueuse et responsable vis-à-vis du milieu.
- Présentation du métier d'animateur Natura 2000 à l'ENGEE de Strasbourg, dans le cadre d'un forum sur les métiers de l'eau ;
- Suivi de la formation « facteurs clés de la biodiversité forestière » organisée du 16 au 18 novembre à Sturzelbronn.

Missions d'expertise / conseil

- Réunion d'échange avec la DDT suite à la sollicitation d'élus et propriétaires sur la Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI) incluant des aménagements sur les cours d'eau, des réflexions sur la régularisation des étangs. Le but était d'échanger sur la dynamique en place, l'articulation des différents acteurs de l'eau dans ces procédures et définir une stratégie d'accompagnement de ces projets, notamment pour une meilleure prise en compte des objectifs Natura 2000 ;
- Participation aux réunions concernant la mise en place du PAPI Haute Zorn et participation aux réflexions concernant la mise en place de mesures compensatoires ;
- Participation à la réflexion sur les mesures compensatoires sur les zones humides suite à la mise en place du contournement de Dossenheim-sur-Zinsel avec la Communauté Européenne d'Alsace (CEA) ;
- Relecture de la partie EIN du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de Moselle ;
- Participation au martelage en forêt domaniale de LPP Sud, parcelle 82.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Il s'agit d'un site forestier très similaire au site Natura 2000 "Vosges du Nord" précédemment traité, il s'étend quant à lui en Moselle sur 6000 ha au sein de l'unité territoriale de Bitche.

Deux comités de pilotage ont pu être organisés en 2021. Le premier, commun avec celui du site Haute-Moder et affluent, a été organisé le 16 février. Il a permis de restituer un bilan sur les actions réalisées ces dernières années et entamer les discussions autour de la révision de charte. Le COPIL du 28 juin a quant à lui permis de valider cette nouvelle charte. Les principales actions menées au cours de l'année 2021 sont décrites ci-dessous :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau.

Charte Natura 2000

- Poursuite du travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites Bas-Rhinois ;
- Réunion de concertation avec les autres sites Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord ;
- Elaboration et validation de la nouvelle charte en COPIL, le 28 juin 2021 ;
- Renouvellement de l'adhésion à la charte de la Forêt Privée du Groupement Forestier Vosges Nord (1029 ha engagés).

Organisation / suivi des chantiers Natura 2000

- Animation d'un contrat Natura 2000 en milieu forestier – Mise en œuvre de travaux de régénération dirigés : accompagnement au montage d'un dossier pour le compte de l'ONF en forêt domaniale de Hanau 3 (parcelle 306).

Missions d'expertise / conseil / VEILLE

- Participation aux martelages en forêt domaniale au Falkenberg (parcelle 183), au Hasselberg (parcelle 241) le 12 janvier et sur les parcelles 196 et 205 en FD de Hanau 3 le 23 février ;
- Participation à la première journée nationale d'échange avec les élus Natura 2000 à la Défense à Paris avec le Président du COPIL du site Pays de Bitche ;
- Conseil sur la mise en conformité d'étangs avec l'OFB dans le cadre de 2 projets de vente (parcelles Section E parcelles 385 386 387, à Eschbourg, vallon du Rehbach et parcelle 62, section D à Eckartswiller) ;
- Participation à la révision de l'Aménagement de la Forêt Domaniale de Mouterhouse.

Contexte de l'action :

Le Sycoparc a identifié 21 communes de son territoire, qui sont aujourd'hui soumises à de fortes évolutions paysagères et pour lesquelles peu de données d'inventaire faune/flore sont disponibles. Une dynamique d'atlas communaux de la biodiversité a été engagée en 2018, grâce au soutien financier de l'agence française pour la biodiversité. Ces projets visent à améliorer la connaissance et à identifier les habitats naturels et les espèces prioritaires à conserver dans ces matrices fortement agricoles, et de formaliser un projet concret de trame verte et bleue inter-communale.

Ces atlas sont un excellent moyen de sensibiliser les acteurs communaux à la préservation de la biodiversité. Dans les années à venir, ils serviront de base aux réflexions locales visant à promouvoir ou préserver la biodiversité. Le Sycoparc utilisera ces outils afin d'orienter les projets émergents du territoire, et proposera aux communes concernées de mettre en place des stratégies communales de sauvegarde de la biodiversité.

Objectif :

- Accroître les connaissances naturalistes pour pouvoir bien évaluer les éventuels impacts des projets d'aménagement à venir ;
- Orienter les projets à venir en matière de restauration de la trame verte et bleue ;
- Faciliter la mise à jour des documents d'urbanisme ;
- Faire naître des démarches citoyennes au profit de la biodiversité à une échelle très locale.

Bilan de l'action :

1. Le programme ABC 2018-2021 (lauréat appel à projet 2017)

Les inventaires et la cartographie des habitats ont été réalisés de 2018 à 2020. L'année 2021 a été dédiée à la rédaction du rapport final et à l'édition de cartes d'habitat qui ont été remis à l'office national de la biodiversité mi-juin. L'ensemble des données brutes a été également transmis à la DREAL Grand-Est afin d'être intégré au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel. Une première restitution a été organisée dans la commune de Loutzwiller le 19 juin en présence du conseil municipal. Celle-ci a pris la forme d'une visite de terrain qui s'est clôturée par une présentation en salle des principaux résultats obtenus dans le cadre des ABC. Des restitutions seront organisées en 2022 et 2023 dans l'ensemble des communes concernées.

2. Participation à l'appel à projet 2021

Au printemps 2021 le Sycoparc a déposé un nouveau dossier dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'OFB. Il s'agissait d'initier des atlas de la biodiversité communale sur 4 communes mosellanes associées au PNRVN : Achen, Gros-Rederching, Hottviller et Woelfling-les-Sarreguemines. Cette dynamique d'inventaire et de cartographie des habitats naturels était complémentaire au projet de reconstitution de la trame verte et bleue que le Sycoparc a initié en 2020. Dans ces communes, peu de connaissances en matière de biodiversité sont actuellement disponibles. Des expertises naturalistes auraient été véritablement profitables afin de compléter ou affiner les actions de restauration des corridors écologiques prévues jusqu'à 2023. Malheureusement, le dossier n'a pas été retenu par le jury régional.

2. Accompagnement technique des initiatives locales

Le Sycoparc a accompagné techniquement la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre en vue de déposer un dossier ABC à l'automne 2021. Dans cette optique, une réunion de travail a été organisée le 21 avril et la démarche ABS a été présentée lors de la commission environnement du 8 juin.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2020-2022 - Programme de sauvegarde de 3 espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord - Pfälzerwald (RBT)

Contexte de l'action :

Malgré les actions déployées de part et d'autre de la frontière, certaines espèces demeurent en danger critique d'extinction, comme l'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), ou présentent des signes évidents de déclin : Azurés des paluds et de la Sanguisorbe (*Phengaris nausithous & teleius*) ou le Grand murin (*Myotis myotis*).

Le projet « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de Biosphère Transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald » a été proposé dans le cadre d'un financement Interreg. Ce projet vise à sauvegarder les espèces menacées de la RBT et leurs habitats. Il est co-construit avec le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), la Biosphärenreservat Pfälzerwald, le Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz (GNOR), le Naturschutzbund Deutschland (NABU) et l'Universität Koblenz-Landau.

Objectif :

Mettre en place des actions concrètes visant à la sauvegarde des 3 groupes taxonomiques suivants :

- Les Décapodes, plus précisément l'Ecrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), écrevisse autochtone, particulièrement rare (3 uniques stations en France dont 2 dans le PNRVN) et caractéristique des têtes de bassin de la RBT ;
- Les Lépidoptères, plus particulièrement, les Azurés des paluds et de la Sanguisorbe (*Phengaris nausithous* et *teleius*), papillons emblématiques des prairies humides de la RBT ;
- Les Chiroptères anthropophiles, notamment le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Bilan de l'action :

Dans le cadre du programme interreg "espèces animales en danger", les actions suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2021 :

Pour l'écrevisse des torrents :

- En Allemagne, les travaux se sont concentrés sur la réactualisation de la Connaissance de la répartition de l'écrevisse des torrents, car les données disponibles au démarrage du projet étaient pour certaines déjà anciennes. A ce jour, malgré des recherches minutieuses et la mise en œuvre de différentes techniques de prospection, aucune population d'écrevisses des torrents n'a été retrouvée dans le périmètre de la réserve de biosphère côté allemand. Les travaux génétiques ont donc été menés sur des populations proches se développant dans la vallée du Rhin au Nord de la zone du projet ;
- En France, les actions se sont concentrées sur les modalités d'élevage et l'identification de sites potentiels d'introduction : L'élevage mené en aquarium à Besançon donne de premiers résultats intéressants grâce à l'adaptation des installations et notamment la mise en place d'un dispositif d'ensemencement des bacs en organismes microbiotiques (bactéries, champignons). En effet, à l'automne 2021, plus de 260 jeunes écrevisses ont pu être relâchées dans un site favorable situé en Alsace bossue ; De plus, afin de multiplier les chances de pouvoir produire des écrevisses des torrents à moyen terme sans trop fragiliser les ruisseaux « sources », un test d'élevage extensif en petit bassin extérieur a été réalisé grâce à un partenariat avec le conservatoire d'espace naturel d'Alsace (établissement d'une convention entre les deux structures). Des petits travaux d'aménagement d'un bassin adapté à la reproduction de l'écrevisse des torrents ont été réalisés les 27 et 28 avril. 16 femelles porteuses d'œufs (appelées femelles grainées) ont été introduites sur ce site le 29 avril puis 8 mâles le 27 octobre (pour entamer un nouveau cycle de reproduction). Quelques juvéniles sont observés début septembre. Le site est placé sous vidéo-surveillance ;
- Une première méthode de suivi a été testée en 2021 et sera adaptée et finalisée en 2022, elle est axée sur l'utilisation de gîtes artificiels à écrevisses qui permettent un suivi qui n'est pas trop invasif pour les milieux aquatiques. Les mauvaises conditions météorologiques de l'été 2021 n'ont pas facilité la mise en œuvre des suivis de population sur les différents sites (niveau d'eau souvent trop haut pour effectuer le relevé des gîtes ou des observations de nuit) ;
- Un comité de pilotage de l'opération réunissant l'ensemble des partenaires et services de l'état concernés par la conservation des écrevisses natives a été organisé le 23 mars en visio-conférence ;

- Un voyage d'étude a été organisé le 22 octobre dans la région de Stuttgart (commune de Lowenstein) afin de rencontrer de nouveaux partenaires allemands qui démarrent des élevages d'écrevisses des torrents dans des bassins extérieurs alimentés par des dérivations de cours d'eau où l'espèce est initialement présente. Les bases d'un partenariat ont été discutées afin de pouvoir notamment diversifier l'approvisionnement en géniteurs pour la suite du programme d'élevage à Besançon.

Pour les papillons :

- Réalisation d'inventaires complémentaires dans la vallée de la Sauer à Woerth et en Alsace bossue afin d'identifier de nouvelles stations d'azurés ;
- Identification et caractérisation des habitats prairiaux concernés par les populations identifiées ;
- Analyse du contexte foncier et définition d'une stratégie d'intervention pour assurer la pérennité des habitats propices à aux deux azurés ;
- Animation de réunions de concertation avec les communes et d'une réunion d'information des propriétaires,
- Définition d'opérations de restauration de prairies dans les communes (Woerth, Wingen) abritant l'Azuré des paluds sur des secteurs dégradés ou actuellement non favorables.

Pour les chauves-souris :

Au cours de cette deuxième année du projet, les actions réalisées sont :

- La définition d'une stratégie transfrontalière d'aménagement des bâtiments pour la conservation des chauves-souris anthropophiles ;
- L'élaboration d'un protocole commun d'analyse des potentialités des bâtiments expertisés et rédaction d'une fiche de terrain commune aux opérateurs français et allemands.

De plus, dans les Vosges du Nord :

- Rédaction d'un marché public afin de faire réaliser des diagnostics de site et des travaux d'aménagement permettant de sécuriser les colonies de chauves-souris présentes ou de faciliter l'installation de nouvelles colonies.
- Analyse des offres et sélection d'une équipe pluridisciplinaire. Il s'agit du groupement de bureaux d'études Nature Nichoirs et Silva environnement ;
- Expertise de 46 bâtiments publics répartis sur 35 communes (12 communes en Moselle et 23 communes dans le Bas-Rhin).
- Rédaction d'un rapport d'étude présentant 46 fiches de synthèse. Ces fiches contiennent des propositions d'aménagement hiérarchisées permettant de faciliter le choix des bâtiments à aménager en priorité pour l'amélioration de l'accueil des chauves-souris anthropophiles, et la constitution d'une trame de bâtiments conventionnés en "Refuge pour les chauves-souris".

En Allemagne, c'est le NABU Rheinland-Pfalz, partenaire associatif allemand du volet chauves-souris, qui réalise le même travail.

Communication du programme :

- Conférence de presse du projet INTERREG « Espèces en danger de la RBT Vosges du Nord-Pfälzerwald : présentation de l'enjeu Azurés de paluds et de la sanguisorbe dans le bassin de la Sauer et visite d'une station redécouverte / Wingen, 6 juillet ;
- Au 31 décembre 2021, le projet a d'ores et déjà atteint les cibles concernant les articles de presse et publications avec 10 articles de presse et/ou parutions dans les médias en France comme en Allemagne ;
- En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, certaines actions de sensibilisations « grand public » (scolaires, ciné-débats...) ont été reportées. Toutefois, plusieurs manifestations ont pu se tenir, en particulier sur la deuxième moitié de l'année 2021 en France comme en Allemagne :
 - **Le 6 juillet 2021**, à l'église de Niedersteinbach (FR), une animation nature « Chauves-souris » a été organisée. Lors de cette animation, la malle pédagogique « BAT malette » a été utilisée pour expliquer au public les caractéristiques des chauves-souris anthropophiles ainsi que les dangers qui les menacent. Le film documentaire « Les chauves-souris des Vosges du Nord » a été projeté dans l'église. Pour finir, les participants ont observé la sortie de gîte du clocher de l'église.
 - **Le 27 août 2021** à Baerenthal (FR), dans le cadre des animations « Aurores Boréales », une animation chauves-souris a été proposée.

- **Le 17 septembre 2021**, les films « Migrations secrètes : la chauves-souris pipistrelle de Nathusius » et « Les chauves-souris des Vosges du Nord » ont été projetés dans le cadre d'un ciné-débat organisé au Château Fort de Fleckenstein à Lembach (FR). Il a rassemblé une trentaine de spectateurs.
- Pour les 3 groupes d'espèces, des supports ludiques ont été réalisés pour les espèces suivantes : Grand murin, Pipistrelle commune, Sérrotine commune, Murin à oreilles échancrées, Oreillard gris pour les chauves-souris anthropophiles, Azurés des paluds et Azurés de la sanguisorbe et Ecrevisses des torrents. Au total, 10 000 cartes postales et 10 000 posters ont été produits et seront distribués tout au long du projet (animations scolaires, événements grand public...)

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2020-2023 - Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée

Contexte de l'action :

Le pays de Bitche a été frappé le 9 août 2019 par une violente tempête. Les dégâts comptabilisés sont nombreux sous tous les points : toitures arrachées, salons de jardin envolés ... Mais cette tempête a aussi eu des conséquences dévastatrices sur le plan environnemental. En effet plus de 1 800 arbres fruitiers ont été déracinés ou abîmés et plus de 600 arbres présents dans des haies ou des alignements d'arbres têtards ont été couchés par les vents. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

Objectif :

- Conserver et conforter la ceinture de vergers traditionnels autour des villages ;
- Récréer des linéaires boisés dans les secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparu ;
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales ;
- Préserver la tranquillité des sites militaires souterrains les plus intéressants pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères ;
- Sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux ;
- Impliquer les scolaires dans un projet pédagogique mêlant expertise et mobilisation citoyenne.

Bilan de l'action :

Dans le cadre de ce projet de restauration de la trame verte et bleue, les principales actions mises en œuvre au cours de l'année 2021 sont décrites ci-dessous :

Mise à disposition d'arbres fruitiers pour les propriétaires privés :

Pour retrouver une ceinture de vergers autour des villages, historiquement très présente, nous avons impliqué les habitants des 14 communes. En effet, suite à la signature d'une convention, chaque propriétaire a pu recevoir des arbres fruitiers haute tige à planter sur ces parcelles privées. Cet hiver 2021-2022 nous avons distribué 588 arbres fruitiers supplémentaires malgré la pénurie observée chez de nombreux pépiniéristes de la région. Au total ce sont 1 172 arbres fruitiers qui ont été plantés par les propriétaires privés depuis 2020.

Reconstitution des corridors de haies dans des secteurs très agricoles :

- Durant le printemps et l'été, organisation de visites dans toutes les communes concernées par le projet afin de passer en revue l'ensemble des sites retenus pour les plantations et de confirmer l'implantation des haies et bosquets en milieu agricole. Charge aux communes de contacter les propriétaires riverains concernés par l'implantation d'une haie à proximité ou d'un alignement afin de recueillir leurs accords préalables ;
- Organisation d'un recrutement afin de constituer une équipe technique de plantation interne au Sycoparc, en réaction à la saturation des entreprises régionales face aux importantes chantiers de plantations prévus en application du plan de relance et des multiples appels à projets locaux ;
- Sélection des deux meilleurs candidats et recrutement en parallèle d'un service civique afin de former un trinôme ;
- Plantation de 5400 arbustes sur les propriétés communales identifiées soit près de 10 km de haies et de bosquets. Avec les 600 arbustes plantés par les 11 écoles du secteur au cours de l'hiver précédent, ce sont 6000 arbustes qui ont été plantés au cours des deux premières saisons de plantation.
- Mise en place des gaines anti-gibiers et des dalles de paillage sur l'ensemble du linéaire. Nous avons eu de nombreux problèmes d'approvisionnement liés à la pandémie.

Création ou restauration de mares

- Rédaction d'un cahier des charges des clauses techniques particulières pour la création/restauration de mares afin de lancer un marché début 2022 permettant de sélectionner une entreprise prestataire.

Préservation des sites favorables au développement des chiroptères

- Réalisation d'inventaire chiroptérologique au cours de l'hiver 2020-2021 et 2021-2022 dans les blockhaus identifiés au démarrage du projet. Les deux souterrains militaires, prévus pour être aménagés dans le cadre projet ont été inspectés, mais aucun chiroptère n'a été observé lors des différents passages. Quelques indices plus ou moins frais étaient tous de même présents (guano au sol ou restes de repas : ailes de papillons) ;
- Expertise des accès par la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine) et propositions de travaux afin de sécuriser les accès et d'optimiser les conditions d'accueil pour les chauves-souris à l'intérieur des ouvrages Maginot.

Animations scolaires :

Poursuite des animations commencées durant l'année scolaire 2020-2021, et lancement des animations de l'année scolaire 2021-2022. Chaque année 11 classes sont sensibilisées, et chacune d'entre elles bénéficie de 4 séances d'animations réparties sur l'année.

Ces animations permettent de découvrir l'importance des corridors écologiques et de participer à la plantation d'une haie. 600 mètres de haies ont été replantés grâce à l'implication des élèves cette année.

Communication :

- Organisation d'une soirée ciné-débat grand public sur le thème de la mare en octobre à Gros-Rederching. A l'affiche 2 courts métrages et une petite présentation sur l'intérêt écologique des mares (15 participants) ;
- Conception et impression d'outils de communication à destination du grand public (cartes postales, posters et autocollants). Ces supports de communication mettent à l'honneur une espèce emblématique du projet de restauration de la trame verte et bleue dans les Vosges du Nord. Les aquarelles ont été réalisées spécifiquement pour l'occasion par un illustrateur naturaliste. Les espèces concernées sont : la tourterelle des bois, la pie-grièche grise, le muscardin, le hérisson, l'hermine...). Ces outils de promotion du projet seront distribués dans chaque commune concernée pour une diffusion aux habitants et aux écoles.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2016-2022 - Préserver et développer les continuités écologiques transfrontalières : Projet LIFE Biocorridors

Contexte de l'action :

Depuis février 2016, le SYCOPARC met en œuvre le projet LIFE Biocorridors, en coopération avec le Bezirksverband Rheinland-Pfalz, gestionnaire du Parc naturel allemand du Palatinat. Ce projet transfrontalier, financé à 60 % par le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne, contribue aux orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne.

Il vise à rétablir les grandes continuités écologiques de la Réserve de Biosphère Transfrontière (RBT) des Vosges du Nord-Pfälzerwald en milieux ouverts, aquatique et forestier. Cette réserve de 3 105 km², reconnue au niveau mondial par l'UNESCO et qui inclut l'ensemble du territoire du Parc en plus du territoire du Parc allemand du Pfälzerwald, constitue la plus grande entité forestière d'Europe. Elle accueille une faune et une flore remarquables. La restauration des corridors écologiques est reconnue depuis les années 1990 comme un levier indispensable à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et à la protection de la biodiversité.

Objectif :

Développer, mettre en œuvre le projet LIFE Biocorridors (volet technique et suivi administratif et comptable associé).

Le projet est essentiellement orienté vers des actions de restauration de corridors écologiques dont l'objectif est de permettre la libre dispersion et le maintien à long terme de nombreuses espèces animales, dont certaines sont emblématiques de la RBT. Le projet ne cible pas une espèce spécifique mais les actions concrètes de conservation prévues ont un effet bénéfique sur de nombreuses espèces animales du territoire en milieu forestier, ouvert et aquatique. Certaines d'entre elles figurent sur des listes d'espèces protégées, dans les annexes des directives Oiseaux et Habitats ou sont en déclin, comme le Pic noir (*Dryocopus martius*), l'Azurée de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*) ou l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

Les actions menées concernent les milieux forestiers, aquatiques et humides, et ouverts :

- En forêt : mise en place de refuges de biodiversité (50ha d'îlots de senescence), diversification des milieux enrésinés (6ha diversifiés, le double de l'objectif initial) et restauration des ripisylves (4km) ;
- Au niveau des cours d'eau : suppression d'obstacles à l'écoulement (10 chantiers prévus), réduction de l'impact du pâturage (mise en défends de 6km de cours d'eau), acquisition foncière de zones humides (environ 5 ha) ;
- En milieux ouverts : plantations d'arbres fruitiers hautes tiges de variétés anciennes locales (800), plantation de haies champêtres diversifiées (6km), restauration de vergers (20ha) et de prairies maigres et humides (25ha).

Le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 1975 par le PNRVN, en cohérence avec l'objectif « Préserver et développer les continuités écologiques » de sa charte 2014-2025.

Bilan de l'action :

2. Opérations de restauration des continuités écologiques

Actions en milieu aquatique et zones humides

L'année 2021 a permis de finaliser de nombreuses actions de restauration de continuité écologique en rivière, dont 6 sur le site « La Sauer et ses affluents » :

- Les multiples travaux réalisés dans le site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents » sont détaillés dans la fiche bilan spécifique liée à la mise en œuvre de la politique Natura 2000 sur les cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Réalisation d'une passe à poissons au droit du barrage hydroélectrique de Weiler. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Grebil entre octobre et novembre 2021. Inauguration des travaux sur site en novembre 2021. Ce projet a nécessité :
 - o La formalisation et la Signature d'une Obligation réelle environnementale afin de d'occuper à long terme une partie des terrains en propriété privée. Cette action a été possible grâce au partenariat avec le SDEA ;
 - o L'établissement d'une délégation de maîtrise d'ouvrage par convention ;
 - o Le dépôt d'un dossier au titre de la loi sur l'eau aux services instructeurs (DDT67) ;
 - o La réalisation d'une piste d'accès et d'une étude géotechnique.

Actions en milieu ouvert

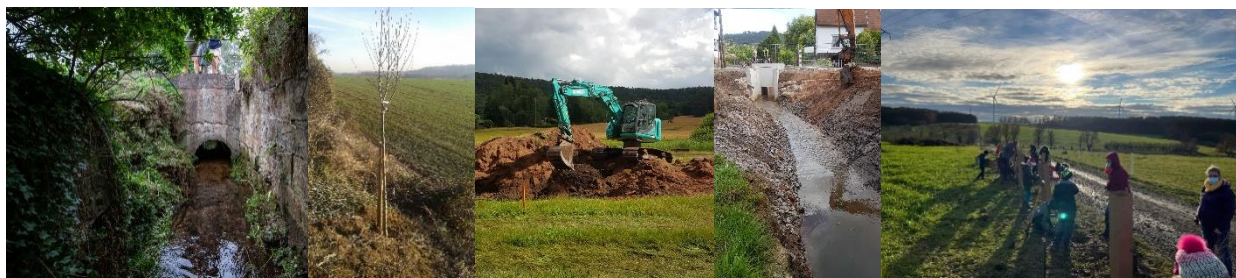
- Plantations complémentaires de 885 mètres de haies plantées en milieu agricole en 2021 à Meyerswiller, Ottwiller, Soultz sous Forêt et Birlenbach. Soit un total de 7019 mètres de haies plantés depuis le lancement du projet (objectif initial du projet = 6km) ;
- Plantations de 80 arbres supplémentaires afin de regarnir les linéaires en compensation des pertes dues aux sécheresses survenues entre 2018 et 2020 ;
- Plantations de 66 arbres fruitiers en 2021. Soit un total de 390 arbres plantés depuis le lancement du projet (objectif initial du projet = 300 arbres).

2. Communication, sensibilisation et mise en réseau

- Sensibilisation et formation des acteurs ruraux (agriculteurs, élus, techniciens de communes) à l'entretien des vergers traditionnels et de la ripisylve : organisation de 2 ateliers techniques en lien avec la Chambre d'Alsace, l'association des arboriculteurs de Rohrbach-lès-Bitche et la Communauté de Commune du Pays de Bitche (porteur GEMAPI) ;
- Accompagnement du collectif de réalisateurs Le Gobie pour réalisation d'un film documentaire qualitatif de 40 minutes sur la Réserve de Biosphère Transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald et de 4 clips d'accompagnement sur le projet LIFE Biocorridors. Finalisés en février 2022 ;
- Site internet bilingue : mise à jour des contenus, en lien avec le bénéficiaire associé Biosphärenreservat Pfälzerwald ;
- Information visant à supporter la mise en œuvre des protocoles insectes développés dans le cadre du projet LIFE Beetles (Iles des Açores, Portugal) ;
- Participation à une étude sur la connectivité transfrontalière et la gestion transfrontalière commissionnée par le European Topic Centre on Biological Diversity (Paris) et l'Agence européenne pour l'environnement EEA ;
- Participation à la rencontre du réseau InterLIFE France organisée par le projet LIFE «Vison» à Châtillon-Plage (septembre).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout



2016-2021- Accompagner l'agro-écologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisés ;
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions ;
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Le projet de valorisation agro-écologique des systèmes herbagers est né du constat que, sur le Massif, trois problématiques sont relatives au maintien et à la gestion durable des prairies permanentes :

- manque de surface prairiale au niveau des systèmes d'exploitation, qui entraîne une intensification des prairies ;
- l'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux ;
- l'insuffisante valorisation agricole de la (bio)diversité des prairies du Massif.

Les mesures agro-environnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies, du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux ;
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au cœur des exploitations agricoles en vue de les maintenir ;
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées ;
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agro-écologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Les principales actions menées en 2021 dans le domaine de l'agroécologie sont :

1. Acquisition de connaissances : Typologie agro-écologique des prairies permanentes du massif vosgien

Dans la continuité du référentiel phytosociologique des milieux ouverts du Massif vosgien, ce programme de recherche vise à préciser la qualité agronomique des prairies permanentes, leur rôle économique dans les exploitations, leur plus-value sur la qualité des produits agricoles et la santé animale.

Ce travail ambitieux a été mené sur 5 ans. L'année 2017 a été dédiée à la consolidation de la méthodologie d'échantillonnage des prairies et les années 2018 et 2019 aux relevés de terrain et prélèvements de foin / herbes fraîches / sol afin de finaliser la caractérisation des valeurs fourragères des prairies, des sols et des valeurs anti-oxydantes. En 2020, l'ensemble des données a été analysé et concaténé conduisant à la publication du guide sur la typologie agro-écologique et le diagnostic prairial des prairies permanentes du Massif des Vosges.

En 2021, la valorisation de ce travail s'est poursuivie par :

- L'organisation du colloque prairies le 15 Septembre 2021 à Meisenthal organisé en 4 sessions :
 - Les interventions de différents experts (CBN Massif central, INRAE, INRAE-LAE, CRAGE, CA88) permettant de partager les regards autour des prairies permanentes ;
 - Une présentation des différents projets du massif par l'intermédiaire de posters ;
 - Une présentation des résultats du programme « valorisation agro-écologique des systèmes herbagers », en présentant le guide phytosociologique, le guide sur la typologie agro-écologique et le diagnostic prairial, et, le projet de guide restauration prairiale ;
 - Des ateliers autour des atouts des prairies permanentes pour les services écosystémiques, la ressource fourragère, l'économie ou encore les filières.
- La réalisation de 8 formations à destination des agriculteurs et des techniciens de chambres d'agriculture du massif (97 participants au total), permettant de sensibiliser sur les enjeux agro-écologiques des prairies permanentes du Massif des Vosges et de montrer comment utiliser le guide sur la typologie des prairies.

2. Guide Restauration prairiale

Le travail sur les semences locales mené dans le cadre du programme de recherche sur les prairies naturelles du Massif des Vosges a mis en évidence le manque d'un ouvrage de synthèse sur la restauration des prairies diversifiées. Aussi, la rédaction d'un guide technique incluant retours d'expériences et itinéraires techniques est apparu comme une opération nécessaire à la préservation des prairies à long terme. Ce travail a été confié à un bureau d'études mais a nécessité un important travail de coordination :

- Organisation des comités de suivi ;
- Définition du chapitrage et relectures/corrections régulières des différentes versions ;
- Composition de mélanges prairiaux de semences sauvages locales conciliant qualité écologique, agronomique et animation des réunions de validation ;
- Réalisation d'une présentation de l'état d'avancement de cet outil et présentation à l'occasion du colloque de restitution du programme « Prairies permanentes, notre avenir en herbe » ;
- Organisation d'un voyage d'études en Belgique pour découvrir et documenter des opérations de restauration des prairies et pelouses menées dans le cadre des LIFE Herbages et Prairies bocagères / 16 et 17 septembre / 16 participants côté français – 10 côté belge.

3. Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Deux Programmes agro-environnementaux ont été déposés :

Un PAEC VNAB sur la partie bas-rhinoise du Parc pour la reconduite en 2022 des mesures contractualisées sur la période 2015-2020. Ce programme est co-porté par le Parc Naturel régional des Vosges du Nord et la Chambre d'agriculture d'Alsace. Le renouvellement porte sur les MAEC localisées et les MAEC systèmes (SHP), pour des contrats d'1 an, et avec le soutien financier de l'Europe, l'Etat, la Région Grand Est, le département du Bas-Rhin.

Un PAEC VOMO sur la partie mosellane du Parc pour la reconduite en 2022 des mesures contractualisées sur la période 2015-2020. Ce programme est co-porté par le Parc Naturel régional des Vosges du Nord et l'Association mosellane d'économie montagnarde. Le renouvellement porte sur les MAEC localisées, pour des contrats d'1 an, et avec le soutien financier de l'Europe et du département de la Moselle.

En vue de préparer la nouvelle programmation post 2022, le Sycoparc a participé :

- au groupe de réflexion MAEC-prairies de la Fédération des Parcs de France qui vise à formuler des propositions au ministère ;
- au groupe régional piloté par la région Grand Est.

De plus, une enquête a été réalisée en 2021 auprès de 68 agriculteurs du territoire. Cette dernière permettra d'actualiser le diagnostic agricole du territoire nécessaire à la définition de la nouvelle programmation 2023-2027.

4. Accompagnement à l'agroforesterie

Les objectifs visent à : (1) valoriser l'ensemble des ressources sur les exploitations d'élevage pour garantir une autonomie maximale, (2) développer la vie des sols et leur capacité de résilience face aux aléas climatiques.

Ce projet comprend le développement d'un programme de formations autour de l'arbre et la haie dans l'élevage dans les Vosges du Nord. Ces formations seront réalisées par la AGROOF SCOP.

- Organisation de 2 journées de formations le 18 et 19 mars 2021. La matinée était organisée en salle, et l'après-midi sur le terrain via une étude de cas sur une exploitation. 43 participants dont 13 lycéens du Lycée agricole de Courcelles Chaussy. Les objectifs de ces formations étaient :

- Identifier les opportunités que présentent l'arbre champêtre et les haies pour son système d'élevage ;
- Identifier les leviers techniques pour intégrer l'arbre et les haies dans son système d'élevage.

- Organisation de 2 journées de démonstrations pratiques proposées aux agriculteurs :

- Une première le 11 mars 2021, animée par la chambre d'agriculture, sur un chantier test au moulin d'Eschwiller, permettant de montrer l'entretien de la ripisylve, la coupe d'arbres, le traitement des embâcles ;
- Une seconde le 8 mai 2021, animée par le Parc, à la ferme Hoeffel, pour tout savoir sur les haies, leur diversité et leur valorisation au niveau des ateliers de production. Cette journée fut également l'occasion d'organiser une projection-débat « Trognés, les arbres aux mille visages » de Timothée Janssen.

5. Accompagnement à la rédaction d'un plan herbe et élevage à l'échelle du Massif des Vosges

Les prairies naturelles et fonctionnelles permettent de maîtriser les coûts de production des élevages, de maintenir les troupeaux en bonne santé, de s'adapter plus facilement aux aléas climatiques et de maintenir une importante biodiversité permettant de soutenir les rendements dans les parcelles agricoles voisines. Afin de maintenir et d'aider l'élevage sur prairie naturelle, les acteurs du Massif des Vosges se sont regroupés au sein d'un groupe de travail et ont élaboré une stratégie territoriale afin de soutenir l'élevage à l'herbe, et de monter en compétence collective pour optimiser la gestion des prairies permanentes sans les dénaturer.

Ce document a été rédigé et validé en 2021 par le commissaire de Massif dans le cadre de la révision de son schéma.

Il comporte un plan d'action sur 5 ans, proposant 7 fiches actions :

- Observatoire des prairies permanentes pour évaluer les milieux prairiaux et leur exploitation sur le long terme ;
- Restauration prairiale ;
- Mise en place et accompagnement d'un réseau de fermes ateliers d'excellence agroécologique ;
- Maintenir des prairies et des paysages attractifs ;
- Faire connaître et reconnaître les pratiques agro-environnementales des élevages du Massif des Vosges ;
- Vers une filière (aval) performante au regard des attentes des agriculteurs et des consommateurs ;
- Mise en place d'une gouvernance territoriale Massif des Vosges : cluster herbe et animation à l'échelle du massif des Vosges.

2017-2021 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable, comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés), afin que les habitants se sentent acteurs. Les recherches en écologie ont démontré le lien important qui existe entre la mise en culture et l'utilisation de plantes horticoles et le développement de plantes "invasives". Le Parc souhaite expérimenter la création et la mise à disposition d'une banque de graines composée à 100 % de plantes à fleurs locales. Cette banque de graines pourra être mise à disposition des aménageurs et des jardiniers publics et privés. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du partenariat avec GRTGaz.

Objectif :

- Apporter un conseil aux habitants qui cherchent améliorer leurs pratiques ;
- Faire connaître les plantations ou aménagements adaptés à la biodiversité locale ;
- Sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des jardins.
- Valoriser les pratiques exemplaires d'éco-gestion ;
- Développer une action conjointe en transfrontalier impliquant les habitants.

Bilan de l'action :

Programme d'animations transfrontalier annuel : comme chaque année, un programme d'animations : conférences, sorties nature, chantiers participatifs, formations et animations à destination du grand public d'avril à décembre 2020, a été construit et mis en ligne sur le site du SYCOPARC et de la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen. Le programme de 2020 n'a exceptionnellement pas été imprimé au regard du contexte sanitaire mais diffusé via la mailing liste du SYCOPARC, partagé sur Facebook, ainsi que par le biais de la liste de diffusion des destinataires « Jardiner pour la biodiversité ». Chaque manifestation a été inscrite dans l'agenda parc.

Compte-tenu de la crise sanitaire un grand nombre d'animations ont été annulées ou décalées. Dans ce contexte le Parc a porté les animations suivantes :

- Animé un ciné-débat « Un jardin entre deux mondes » de Jean-Yves Collet, Christophe Lemire le 24 juin 2021 à Wingen-sur-Moder. 37 personnes ont participé ;
- Organisé un chantier participatif à Loutzwiller pour la réalisation d'une spirale aromatique sur la Place de la Paix le 12 juin. 20 personnes ont participé à l'atelier.

Concours transfrontalier : A travers le concours, il s'agit d'apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques et à adapter leurs plantations ou aménagements à la biodiversité locale. C'est un moyen pour sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un Réseau et des animations locales "JARDINIER pour la biodiversité" et la mise en valeur des pratiques exemplaires. Le concours est ouvert à tous les HABITANTS du territoire de la Réserve de Biosphère transfrontalière, il prime les jardins les plus accueillants pour la biodiversité : utilisation d'arbres et plantes locales, maintien de petits habitats pour la faune, pratiques de jardinage sans pesticides, maintien de zones non fauchées, gestion différenciée.

Edition 2021 du concours transfrontalier « jardiner pour la biodiversité ». La cinquième édition du concours transfrontalier « Jardiner pour la biodiversité » et la 9ème édition sur le territoire du parc ont été organisées en 2021 par le SYCOPARC et la Biosphärenreservat Pfälzerwald-Nordvogesen dans le cadre du projet INTERREG NOE-NOAH :

- Lancement du concours et pré-sélection (l'inscription était possible du 30/04) ;
- 25 candidats se sont inscrits au concours (14 candidats français ainsi que 11 candidats du côté allemand du Naturpark Pfälzerwald). C'est très peu au regard des 70 candidats de 2019, mais compte tenu du contexte sanitaire incertain, nous avons déployé peu de communication autour du concours. Une pré-sélection à partir des critères renseignés lors de l'inscription a permis de dégager les jardins les plus « prometteurs » pour cette édition 2021 ;
- Du 15 mai au 15 juin, les jardins pré-sélectionnés ont été audités par des experts : les experts ont effectué des inventaires faune/flore, des préconisations pour améliorer les pratiques et un rapport écrit pour chaque jardin.
- Les 10 jardins qui se sont détachés suite aux audits ont été ensuite visités par le jury franco-allemand du concours. Le 25 juin pour les jardins français, le 26 juin pour les jardins allemands. Le jury était composé de spécialistes de botanique sauvage, d'avifaune, de gestion écologique des espaces verts, d'arboriculture, d'entomologie (étude des insectes) et des questions liées à l'aménagement paysager des jardins.

- La remise des prix a eu lieu dimanche 12 septembre à La Petite Pierre. Des visites de jardins ont précédé la remise des prix. Les jardiniers du cru 2021 étaient présents, mais d'autres visiteurs et jardiniers des années précédentes ont participé également à cette journée ensoleillée, conviviale et riche d'échanges entre jardiniers. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée en présence de 58 personnes. Les élus présents ont souligné dans leurs discours la valeur de la biodiversité, de la conservation de la nature et de la coopération transfrontalière. (58 participants)

Les 10 jardiniers les mieux notés visités par le jury et récompensés par un prix sont : 1er prix : Mme DIEHL, Erfweiler (D), 2ème prix : Mme et M. BREUER-SCHNEIDER, Edenkoben (D), 3ème prix : Mme et M. LAUNAY, Wissembourg (F), 4ème prix : Mme DAVAL, Imbsheim (F), 5ème prix : M. et Mme MARSCHNER, Ilbesheim (D), 6ème prix : Mme et M. WÜNDISCH de Bad Dürkheim-Leistadt (D), 7ème prix : Mme PETERMANN, Eußerthal (D), 8ème prix : Mme et M. HOEFS, Reipertswiller (F), 9ème prix : M. AMOLSCH, Drachenbronn-Birlenbach (F), 10ème prix : Mme THOMAS, Cleebourg (F)

SCOLAIRES : Dans le cadre du programme, 3 écoles et jardins publics ont bénéficié d'un accompagnement d'ingénierie du Parc pour réaménager des espaces publics ou cours d'école en intégrant davantage de biodiversité : L'école d'Eguelshardt (57), L'école et les abords de Diemeringen (67), Le jardin du presbytère de Schweyen (57).

Dans ce cadre, chaque collectivité a bénéficié d'une expertise de son jardin pour évaluer l'état de la biodiversité existante : diagnostic faune/flore/pratiques d'entretien et de gestion. Ce diagnostic a fait l'objet d'animation pour partager le diagnostic et observer la nature à Schweyen le 22 septembre 2021 avec les habitants et les enfants du regroupement scolaire.

A Eguelshardt, un projet de jardin d'école apprenant a vu le jour. Après le conseil, pour le réaménagement et le diagnostic, la commune s'est engagée dans des travaux d'aménagement. Dans ce cadre, le Parc a fourni des végétaux pour la plantation des haies, alignements d'arbres et massifs d'herbacées, ainsi que du petit matériel de jardinage pour les élèves et les enseignants. Le Parc a fait intervenir un murailler pour la réalisation d'un muret en pierre sèche, propice à la biodiversité. Un atelier participatif pour la plantation des arbres et arbustes a eu lieu le 17 avril 2021 avec des élèves et parents d'élèves.

COLLECTIVITES / Favoriser l'usage des végétaux locaux : Le Parc a organisé le 22 octobre 2021, une formation « Fleurir Autrement » à Niederbronn-les-Bains, sur la mise en œuvre de prairies fleuries issues de semences locales, à destination des publics : élus, techniciens espaces verts et professionnels de filière Jardin Espaces Verts. 28 participants.

Conception et édition d'une publication bilingue (français-allemand) de capitalisation du programme Jardiner pour la Biodiversité / NOE-NOAH depuis 2013 : BI UNS « Comment jardiner pour la biodiversité ? Un patrimoine dans votre jardin ». Cette publication est destinée à rendre compte du projet dans un but pédagogique et de sensibilisation. Il comporte des aides à la prise de décision pour l'aménagement d'un jardin écologique.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien



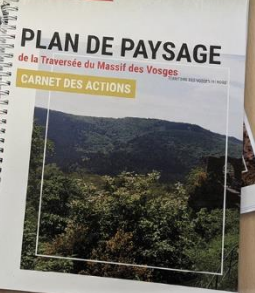
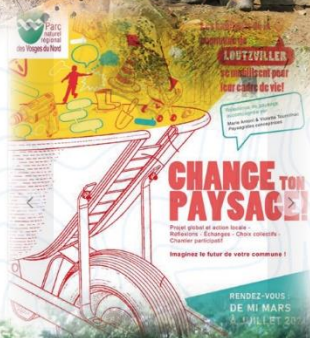
Aménagement du territoire, urbanisme et architecture durable

Symbiose entre nature et habitat

Vers
une filière roseau
pour construire
demain.

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.

Un pas
de côté





2021 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Depuis 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé Parc.

Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte ;
- Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCOTs et la transposition des dispositions pertinentes ;
- Garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux.

Bilan de l'action :

- Suivi avancement des SCOT en révision (Alsace du Nord, Saverne) : Avis PAS, Avis DOO, participation aux carrefours habitat, transitions et économie, réunions techniques ;
- Suivi démarche de modification du SRADDET ;
- Suivi modifications/révisions PLU/PLUi/Cartes communales ;
- Suivi PCAET et stratégie EnR dans les documents d'urbanisme : participation aux ateliers mobilités et alimentation, coordination des fiches actions du PCAET AN impliquant le parc ;
- 22 avis réalisés pour des demandes d'aménagement ou travaux réseaux ;
- Veille juridique et technique : Loi Climat-Résilience avec l'introduction des objectifs Zéro Artificialisation Nette, loi 3DS hiérarchisation de normes ;
- Réseau/Partenariat : plate-forme régionale du foncier (groupe Observations locales, plénière), commission urbanisme FPNRF (Biodiversité et urbanisme, Habitats légers, ZAN, Paysages et urbanisme, séminaire urbanisme-paysages-transitions), Occupation du sol Grand Est, Guichet unique DDT ;
- Support équipes dans les différents projets ;
- Support habitants/élus (antennes téléphonie, éolien, aménagement/constructions...) ;
- Accueil des élus de l'Agglomération de Sarreguemines, visite de l'éco-quartier de Dossenheim sur Zinsel, du groupe scolaire BBC, des installations photovoltaïques Centrales Villageoises.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace



2021 - Expérimenter en urbanisme, aménagement, paysage, architecture et patrimoine

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC à l'échelle de son territoire et en partenariat avec les autres PNR du Grand Est s'engage pour un aménagement durable du territoire. Face à l'artificialisation des milieux naturels et la tendance à la banalisation des formes urbaines et des constructions, les efforts de préservation mais aussi de création restent le socle de nos projets de territoire. La mise en œuvre d'une telle démarche nécessite de dynamiser la réhabilitation du bâti ancien en l'articulant au développement d'une architecture contemporaine valorisant les ressources locales, tout en maintenant la vitalité du cœur de nos villages, comme des centres-bourgs. En amont d'actions opérationnelles, des résidences en architecture et paysage sont organisées. Des temps d'échanges entre élus, chargés de mission, habitants et résidents permettent d'affiner les thèmes et les propositions selon les sites étudiés. Les réflexions portent sur 5 axes synthétisés dans un livre blanc :

Démultiplier l'action politique : La politique entendue dans son sens large, celui de civilité ou *Politikos*, qui désigne ce qui est relatif à l'organisation et la mobilisation des citoyens acteurs : actions type *bottom-up*, collaborations par projet au-delà des structures administratives, transfert d'expérience, implication des citoyens dans la prise de décisions...

Sortir de l'anthropocentrisme : Repenser la place de l'être humain dans son environnement en prenant en compte les autres êtres vivants, l'équilibre des relations humain-nature, le changement climatique, l'économie de ressources, les circuits courts...

Habiter le déjà-là : L'existant comme ressource principale et lien avec l'histoire, le paysage, les savoir-faire... L'habitat dans un sens large comme partie de l'environnement dans laquelle vit une population.

Penser l'économie « globale » : L'espace rural comme territoire actif : relation avec les savoir-faire et les ressources locaux, rôle du numérique, nouveaux lieux de travail, évolutions pour l'agriculture, notion de paysage « actif », développement des activités culturelles...

Intégrer les mobilités : Déplacements humains pendulaires, exceptionnels, journaliers... Mobilité des matières, des produits, de savoir-faire, de métiers... Mobilité des espèces animales et végétales...

Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte ;
- En partenariat avec les 6 parcs de la Région Grand Est, développer des initiatives locales à partir de résidences d'architectes ou de paysagistes ;
- Mener un débat permanent sur les territoires autour de l'architecture, de l'éco-rénovation et de la construction durable au regard des enjeux du paysage de qualité du cadre de vie ;
- Permettre aux habitants, aux prescripteurs des collectivités mais aussi aux investisseurs de connaître les bonnes pratiques et d'investir dans des réalisations concrètes ;
- Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats, voire imaginer des programmes mixtes associant logements, services et activités ;
- Favoriser les mobilités douces dans les communes tout en limitant les déplacements contraints par le rapprochement de services et le développement d'espaces d'activités (tiers-lieux et espace de *coworking*) ;
- Inscrire cette démarche dans une logique et une approche environnementales de l'urbanisme et de valorisation des ressources locales dont les matériaux biosourcés centrés autour de la filière bois ;
- Tisser de nouveaux liens entre les acteurs de la construction et de l'aménagement, rapprochant les concepteurs des fabricants locaux afin de constituer une filière de l'habitat durable mobilisant les savoir-faire d'entreprises et d'artisans des territoires.

Bilan de l'action :

Afin de dynamiser les résidences en architecture et paysage, des outils de communication et des temps d'échanges ont été organisés. La démarche des résidences a mobilisé 6 sites à travers les 6 PNR du Grand Est :

- PNRBV : KRUTH ET WILDENSTEIN
- PNRF : PINEY
- PNRL : PAGNY SUR MOSELLE
- PNRMR : CHAMERY
- PNRA : BOGNY-SUR-MEUSE
- PNRVN : LA PETITE-PIERRE (voir détails : Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation.

En parallèle, une résidence des résidences a permis la constitution d'un livret de présentation du concept afin de sensibiliser tous les publics aux enjeux d'architecture et de paysage.

En complément, les missions de conseil portent sur l'accompagnement des collectivités et/ou d'associations sur l'aménagement d'espace public et la réalisation d'opérations pilotes. En 2021, 31 communes ou organismes ont bénéficié d'expertises qui ont porté sur 43 thématiques :

- Dossenheim-sur-Zinsel : Refuge fortifié ;
- Philippsbourg, Eguelhardt, Sturzelbronn : Workshop étudiants expérience nature ;
- Obersteinbach : Maison des châteaux ;
- Wissembourg : Sous-préfecture - Ancien musée Westercamp ;
- Climbach : Point aire de bivouac ;
- La Petite Pierre – SYCOPARC - CCHLPP : Ancienne Prison – Aile ouest du château - Maison du Frazer ;
- Sturzelbronn : Espace homme et nature - Scénographie expérience nature ;
- Walschbronn : Restauration château - Création d'une scénographie ;
- Phalsbourg : Caserne Taillant - friche commerciale ;
- Erching : Sentier découverte ;
- Enchenberg : Maison des sœurs & MAM ;
- Hunsbach : Site Heimlich - Salle culturelle ;
- Loutzwiller : Reconstruction & Logement - Préparation résidence ;
- Siewiller : Logement & Projet pilote ;
- Lembach - CCSP : Petit' Fleck ;
- Merkwiler-Pechelbronn : Cité des énergies ;
- Morsbronn les bains - CCSP : Cité thermique ;
- Mitschdorf : Presbytère & logements ;
- Ingwiller : Maison jumelle (AMI investir les patrimoines) ;
- Waldhambach : Place - Aménagement de Grange ;
- Strasbourg - Région Grand Est : Fibois & menuiserie patrimoine, Roseau & Congrès international du Bâtiment ;
- Lemberg - Roppeviller : Rochers gravés ;
- Bitche - CCPB : Stratégie OPAH - Résidence 2022 ;
- Bouxwiller : Petite cité de caractère - AMI investir les patrimoines ;
- Reichshoffen : Patrimoine bâti - AMI investir les patrimoines ;
- Baerenthal : Abri étang - Château Grand Arsbourg ;
- Lambach : Ecole Glasenberg & Logement ;
- Goetzenbruck : Aménagement mairie - sauvegarde patrimoine.

Le travail engagé depuis la nouvelle charte de 2014, a permis de participer à la création d'une exposition illustrant les principes d'une architecture frugale, heureuse et créative. Cette exposition présente des exemples inspirants construits récemment des deux côtés du Rhin : 20 dans le Grand Est dont 5 opérations dans le PNRVN, et 15 en zone alémanique (Bade-Wurtemberg, Suisse et Vorarlberg). Un ouvrage de synthèse des projets exemplaires a été édité grâce au soutien du SYCOPARC.

De plus, le SYCOPARC a soumis le dossier de restauration du château de La Petite Pierre au prix Envirobat Grand Est 2021. Cette opération a reçu le coup de cœur du jury pour les Aspects remarquables suivants :

- Qualité environnementale malgré des contraintes liées à un bâtiment classé du XII^{ème} siècle ;
- Recours au maximum de matériaux disponibles à moins de 50 km du site ;
- Matériaux biosourcés (bois, laine de bois, enduits correctifs à base de liège et de diatomées) ;
- Travail sur le confort (hygrométrie, acoustique, lumière, ergonomie) ;
- Phasage chantier pour ne pas troubler la nidification des chiroptères et préservation d'interstices afin de faciliter les nidifications ;
- Développement d'enduits correctifs et de menuiseries patrimoine performantes.

Une brochure portant sur la valorisation du roseau a été finalisée en partenariat avec le Parc de Brière et le soutien de la DREAL Grand Est ainsi que la Fédération des Parcs Régionaux de France. Les thèmes développés révèlent les qualités et les potentiels de cette ressource :

- La roselière, un habitat naturel d'exception ;
- Le roseau, un matériau bio sourcé et une matière d'architecture ;
- Vers un réseau d'acteurs pour le roseau.

Ce travail fait suite à une exploitation test de la roselière de la Horn et une mise en œuvre de broyat grâce à l'implication de l'entreprise bâti libre et d'entraide emploi.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 Innover dans l'art d'habiter territoire
 - 3.2.1. Expérimenter en urbanisme et en architecture

2021 - Pérenniser et valoriser l'Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du nord

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cet Observatoire consiste à faire des reconductions photographiques annuelles de points de vue choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales, cependant les paysages de proximité, appelés aussi paysage ordinaire ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public.

Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord, ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

- Poursuivre la mission photographique engagée depuis 1997 pour assurer la pérennité du suivi ;
- Valoriser l'observatoire photographique ;
- Faire mieux connaître les spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord. Cette action a des visées :
 - o Pédagogiques : sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des publics scolaires aux permanences et aux mutations du territoire par la clef d'entrée de la photo de Paysage ;
 - o Culturelles et touristiques : questionner les regards, quelles acceptations liées au paysage du quotidien ?
 - o Artistiques : révéler la démarche esthétique et le travail d'auteur du dispositif de l'OPP.

Bilan de l'action :

L'année 2021 a permis de valoriser et rendre plus visible l'OPP ainsi que d'augmenter la compréhension des paysages, par le biais :

- Du partage d'expérience et la découverte transfrontalière des pratiques par l'accueil d'une délégation Belge / fédération des parcs de Wallonie. Les 15 et 16 novembre 2021, le paysage a été évoqué lors de deux journées d'études sur le sujet « Paysage, Aménagement du territoire et Urbanisme ». À cette occasion, les équipes françaises et belges ont pu aborder des projets d'aménagement accompagnés par le parc, visiter des projets exemplaires du territoire et se projeter dans d'éventuels projets en commun : résidence d'architecte et de paysagiste...Le film « Observer les Paysages » de Daniel Quesney traitant des OPP a été projeté le lundi soir ;
- Du partage d'expérience avec la partie allemande de la réserve de biosphère qui réfléchit à la mise en place d'un OPP, contact Christina Kramer c.kramer@pfaelzerwald.bv-pfalz.de. Une réunion de travail transfrontalière eu lieu le 18 octobre pour présenter l'OPP des Vosges du nord, ses exploitations, son coût et les axes de travail ;
- De la poursuite des reconductions photographiques de l'OPP : reconduction des 40 points de vue et tenue d'un comité de pilotage biannuel. Deux comités de pilotage ont eu lieu les 11 mars et 28 octobre 2021 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de l'année.
- Ateliers scolaires : Démarrage animations sur 2 classes d'écoles primaires :
 - o -1 classe de l'école de Butten ;
 - o -1 classe de l'école de Diemeringen.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - o Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages

2021 – Activer les initiatives citoyennes pour l'amélioration du cadre de vie

Contexte de l'action :

La première édition de résidence « Change ton Paysage » (Rosteig, Lengelsheim et Sparsbach) avait porté ses fruits et initié des dynamiques locales d'appropriation de l'espace partagé et de liens sociaux. Les communes qui étaient ciblées alors, étaient toutes les communes de moins de 700 habitants du Parc. Ces communes rurales de petite taille ont très peu l'occasion de bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel de l'urbanisme et du paysage.

En 2021 : 2 résidences à Waldhouse : sujet : avenir du centre village (espace public, lien à la rivière, connexion ENS, piste cyclable etc...) et Loutzwiller : approche globale par le paysage et les transitions : quel avenir pour le village ?

Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord, ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

Renouveler l'appel à projet pour la résidence CHANGE TON PAYSAGE, un diagnostic villageois citoyen, accompagné par un professionnel du paysage et de l'urbanisme qui propose en 3 temps de passer du projet global partagé à une action concrète, réalisée dans le cadre d'un chantier participatif.

- Choix d'une thématique pour la résidence ;
- Appel à candidature communes du Parc de moins de 700 habitants ;
- Appel à candidature/consultation : paysagistes – concepteurs ;
- Communication/soutien aux communes pour la mobilisation des habitants : affiches, flyer, questionnaires préalables ;
- Valorisation : exposition en mairie, publication en ligne d'une restitution des résidences.

Bilan de l'action :

PRINCIPE MICRO-RESIDENCE Change ton Paysage

Un appel à projet visant à co-concevoir et produire une vision idéale du village de demain de manière collective, accompagné par des professionnels de l'aménagement pour aboutir à des actions concrètes, réalisables dans le cadre de projets participatifs et citoyens. Ces moments de travail collectif associant l'ensemble des publics d'une commune, enfants, élus, nouveaux arrivants, aînés, etc... permet d'augmenter le sentiment d'appartenance et d'appropriation des espaces publics. Chacun, à son niveau peut s'exprimer, être écouté et surtout devenir acteur de son cadre de vie !

ENJEUX : Inviter les habitants à s'exprimer sur leur cadre de vie, à comprendre que le paysage n'arrête pas de changer sous nos yeux par une succession de détails, mais aussi par les choix individuels et collectifs faits par les hommes. A partir de cette culture partagée, l'enjeu est d'imaginer l'évolution idéale de notre paysage villageois avec l'appui d'un professionnel qualifié : un paysagiste-concepteur, puis passer à l'action : mener une action concrète de manière participative !

Résidence de LOUTZVILLER (57)

Rappel de ce qui est en jeu et qui a motivé la commune de Loutzwiller (151 habitants) à candidater à la résidence :

- **Lotissement** démarré en 2008 / 8 parcelles viabilisées / 1 parcelle vendue. **Gouffre financier, urgence absolue** de trouver une porte de sortie : **quelles solutions ou alternatives ?**
- **Patrimoine architectural remarquable** : patrimoine de reconstruction et architecture vernaculaire : **comment habiter nos patrimoines de manière contemporaine ?**
- **Patrimoine naturel et paysages** sublimes : motifs paysagers traditionnels préservés : vergers hautes tiges, prairies, vallons : **comment faire de la qualité du paysage et de la nature un levier de développement ?**
- **Proximité de l'Allemagne** et de Zweibrücken, Pirmasens, Metz (1h30) qui confère au village une situation attractive pour de l'habitat et un potentiel touristique : **Quelle stratégie fonctionnelle et d'usage choisir pour l'immobilier et le foncier ?**
- **Présence d'un commerce** : café, « Arrêt bière conseillé » ! : **Ré-activer ce commerce ? Diversifier ses prestations ? Quelles autres activités pourraient trouver place dans le village ? Artisanat, profession libérale, numérique ?**
- **Production fruitière** : nombreux vergers, transformation ? le jus de pomme de LOUTZVILLER ? **Quelle valorisation de cette production ?**

CALENDRIER : mars 2021 / Fin de résidence : juillet 2021

- **Temps 1 – DIAGNOSTIC - Rencontre avec les lieux : Du 16 au 19 mars :** Balade avec les habitants, immersion, recueil de paroles d'habitants, interview, compréhension des enjeux spatiaux ;
- **RESTITUTION DU DIAGNOSTIC le 22 mars à 17h00 à la salle communale :**
- **Temps 2 - ATELIERS THEMATIQUES – Alimenter les réflexions : Entre le 10 avril et le 11 juin**
 - o **10 avril : « POUR UNE CONSTRUCTION BOIS LOCAL »** – recettes architecturales », Atelier / conseil ;
 - o **23 avril : Alimentation et circuits courts / « PERMACULTURE ET ALIMENTATION – recette pour une transition réussie »** - Ciné débat + grignotages local et sauvage (Film : Ca bouge pour l'alimentation : On passe à l'acte | Boutique : DVD / VOD / Projections / Formations (onpassealacte.fr) ;
 - o **28 mai : Sortie Nature : Atlas de la Biodiversité Communale** – RDV 18h00-19h00 conférence en salle + promenade sur le ban communal + pique-nique du naturaliste ;

- **4 juin : Développer un projet touristique durable dans le bâti ancien** : Après-midi conférence dans une grange du village puis balade jusqu'au lotissement potentiel touristique ;
- **11 juin : Vivre et habiter nos patrimoines bâtis** – conférence en soirée + conseils aux particuliers le 15 juin.
- **Temps 3 PRODUCTION COLLECTIVE – La naissance du projet : Du 7 au 10 juin.**
- **RESTITUTION des scénarios et de la stratégie « LOUTZVILLER demain » 11 juin 2021**
- **Temps 4 : Actions participatives et citoyennes :**
 - **le 12 juin 2021** appropriation de la place publique : chantier participatif : mise en place d'une spirale aromatique ;
 - **le 16 octobre 2021** Clôture de la résidence / Temps festif : FETE DU VERGER ! réactivation de l'association arboricole, récolte de pommes, pressage de jus, présentation du projet...

En parallèle, une rencontre avec un groupe d'investisseurs a donné lieu à une séance de travail pour un projet écotouristique sur les parcelles viabilisées du lotissement. La faisabilité sera rendue en fin d'année 2021.

Suivi du projet : Blog : <https://loutzville-residence-paysage.tumblr.com/>, page Facebook de la commune : <facebook.com/Loutzville/>, Reportage : <https://youtu.be/hfqSKb9IWM>

A Résidence de WALDHOUSE (57)

Ce qui est en jeu et qui a motivé la commune de Waldhouse (402 habitants) à candidater à la résidence :

- **Sécurisation du cours d'eau ;**
- **Valorisation des patrimoines naturels** : cours d'eau de la Horn, espèces locales, faune et flore ;
- **Valorisation des patrimoines historiques** : ancien moulin, clocheton...
- **Re-questionnement des usages** et de l'aspect des bâtiments communaux (grand hangar, petites constructions...) ;
- **Usage de l'espace jardiné et de nature du centre bourg** : espace ludique, aire de jeux, lieu de sensibilisation, âges des usagers, lieu intergénérationnel...
- **Parcours mode doux / signalisation / connexion aux projets environnants** : ENS de la Horn, mobilités ? Projet de piste cyclable AMEM, connexion avec les autres lieux fréquentés du village, signalétique ? ...
- **Interface pédagogique avec les jeunes publics** : poulailler communal, « jardin » botanique au naturel....

CALENDRIER : janvier 2021 / Fin de résidence : juillet 2021

- **Temps 1 – DIAGNOSTIC - Rencontre avec les lieux** : Rencontre et ateliers avec les élus : La tenue de temps d'échanges était fortement contrainte par le contexte de la crise sanitaire. Les paysagistes ont donc, à partir du résultat des enquêtes auprès des habitants et de la rencontre avec les élus, établi un premier diagnostic paysager de la commune ;
- **Ateliers scolaires le 15 janvier 2021** : Des ateliers ont eu lieu dans les classes des maternelles, des CP/CE1 et des CE2/CM1/ CM2. Les enfants ont exploré : quelle est mon aire de jeux idéale ? Récit, images et maquettes ;
- **RESTITUTION du DIAGNOSTIC le 28 janvier 2021** : Après une présentation du diagnostic, les participants (habitants et élus) ont été invités à s'installer autour d'une grande carte du territoire communal. Au fil des échanges, elle a été annotée d'idées et de propositions pour faire évoluer les espaces publics de la commune. Les résultats de ces échanges serviront de base au programme d'actions ;
- **RESTITUTION DU PLAN D'ACTION le 5 mai 2021 à 17h00 en mairie** : Après un travail en atelier et sur le terrain pour expérimenter et compléter les propositions des habitants, le projet est présenté aux élus. C'est un plan général avec une liste d'actions hiérarchisées, à réaliser à plus ou moins long terme ;
- **RESTITUTION publique des scénarios et première pierre du projet le 4 juillet 2021** : Une promenade le long de la Horn a été organisée pour présenter le projet aux habitants et clore la résidence. Plus d'une vingtaine de participants sont partis à la redécouverte de leur territoire communal.

Suivi du projet : Blog : <https://waldhouse-residence-paysage.tumblr.com/>, Reportage : <https://youtu.be/05FTwJnvLUY>

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages



2021 - Mise en œuvre des premières actions du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges

Contexte de l'action :

Dans le cadre du Plan de Paysage co-construit en 2019 et 2020 autour du tracé de la Traversée du Massif des Vosges (GR®53) et ses variantes, plusieurs démarches sont menées pour atteindre les objectifs de qualité paysagère et répondre aux enjeux d'attractivité touristique et de qualité du cadre de vie dans les communes traversées. De fait, les actions s'intéressent autant aux paysages emblématiques (châteaux forts, panoramas, ligne Maginot, vignoble, forêts, ...) qu'aux paysages intimes (structures naturelles de référence, étangs, rochers de grès, ...) et aux paysages du quotidien (village, pâturage, ...) pour en faire des vecteurs de découverte et d'attractivité du territoire. Le Plan de Paysage a permis de livrer des réponses aux questions suivantes : Quelle spécificité fait vibrer le territoire ? Quel angle choisi du paysage les acteurs du territoire souhaitent-ils livrer au visiteur itinérant ? Quel rythme donner au tracé ? Quelle répercussion positive du tracé sur la vie quotidienne des habitants ? Cette stratégie touche 6 intercommunalités et 44 communes : 20 communes sur le GR®53, 19 communes sur le GR®532 (16 sont détaillées dans la stratégie dont 11 identiques au GR®53) et 23 communes sur le GR®531 (13 sont détaillées dans la stratégie dont 10 identiques au GR®53).

Objectif :

Cinq objectifs de qualité paysagère ont été déterminés, ils sont la ligne de conduite pour l'ensemble des actions :

- Poursuivre la sensibilisation aux paysages ;
- Accompagner la découverte des paysages le long de la Traversée du Massif des Vosges ;
- Enrichir nos paysages pour avoir plaisir à y habiter et à accueillir ;
- S'appuyer sur la Traversée du Massif des Vosges pour connecter villes, villages et grands paysages ;
- Donner de la visibilité à la richesse de nos paysages.

Bilan de l'action :

1. Animation et coordination du Plan de Paysage

En 2021, une tournée des 7 communautés de communes a été organisée pour présenter aux élus, dont les maires nouvellement élus en 2020, et aux techniciens l'ensemble du diagnostic et des actions. Il a été demandé à chaque communauté de communes de sélectionner un certain nombre d'actions qu'elle souhaiterait porter dans les prochaines années et celles dont elle souhaiterait être partenaire. En raison des contraintes sanitaires, certaines présentations et atelier de choix des actions se sont déroulés en visioconférence.

Le Plan de Paysage est imprimé en deux documents : le Diagnostic du Plan de Paysage et le Carnet des actions. L'ensemble des partenaires a signé le carnet d'actions, marquant ainsi l'adhésion dans le Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges du territoire. Chacun a indiqué les actions jugées les plus adaptées à sa politique.

En parallèle, une démarche de mise en œuvre du Plan de Paysage pour les années 2021-2024 s'est construite avec les communautés de communes (ou lorsqu'il était considéré plus pertinent une commune). Elle rassemble une vingtaine d'actions que chacun mettra en œuvre sur son territoire. Cette démarche commune permettra de solliciter des financements communs notamment auprès du FEDER (Fond Européen de Développement Régional) sur la programmation 2021-2027, D2 : Soutenir le développement du Massif des Vosges. Lorsqu'il est sollicité un accompagnement au montage des projets a été apporté et se poursuivra durant la réalisation de la démarche de mise en œuvre.

2. Les Ūtes de la Traversée des Vosges

Les Ūtes de la Traversée du Massif des Vosges ont été implantées en fin d'année 2021. Plusieurs étapes ont permis cette réalisation :

- Suivi et résolution des contraintes parcellaires fortes (changement de parcelle, acquisition de parcelle privé, ...) ;
- Accompagnement des déclarations préalables, consultation de l'ABF et de l'animateur Natura 2000 et dépôt de dossier Loi sur l'Eau ;
- Adaptation de l'architecture des Ūtes aux sites ;
- Commande des Ūtes et accompagnement vers le chantier ;
- Coordination de la maîtrise d'œuvre, des entreprises et des communes (réalisatrices de certaines parties du projet) ;

- Recrutement des graphistes pour les relais informations services dont l'objectif est de renseigner les randonneurs sur place et de leur donner envie d'explorer ou de revenir. 4 candidatures ont été reçues et 3 ont été auditionnées. Le groupement Terrains Vagues, Serrurerie Geng et Point Carré a été retenus pour la mission ;
- Suivi de la création et de la réalisation des relais informations services (visite des sites, coordination de la relecture par les partenaires, aller-retour avec l'équipe retenue, ...). L'ensemble est traduit en anglais et en allemand ;
- Etat des lieux des réalisations restantes à faire en 2022 ;
- Communication vers la presse locale.

3. Les Fenêtres de Paysage

Le dessin des Fenêtres de paysage a évolué et s'est affiné en 2021, afin de permettre leur réalisation en 2022 :

- Suivi et résolution des contraintes parcellaires fortes (changement de parcelle (vente, servitude, ...), acquisition ou réalisation de bail avec des propriétaires privés, ...) ;
- Accompagnement de la modification des esquisses suite aux modifications de parcelles ;
- Coordination de la modification des esquisses afin de retrouver la cohérence entre les quatre sites, dialogue et visite de sites complémentaires avec les communes pour trouver le projet collectivement ;
- Accompagnement des démarches administratives (ATIP, animateur Natura 2000, Dossier Loi sur l'Eau, ...) ;
- Rédaction du marché travaux pour publication en 2022.

4. Exposition « Un pas de côté »

2021 a été l'occasion d'accueillir une exposition du FRAC Lorraine sur le GR®53, avec pour objectif la mise en valeur de la randonnée et des lieux d'exception sur le sentier. Une exposition estivale a été proposée par le FRAC en collaboration avec le PNRVN. 4 artistes ont été exposés, dont Guillaume Barborini qui a créé une œuvre pour l'occasion vouée à se disperser sur le territoire. Sur les 900 bâtons de marche exposés dans le cadre de l'œuvre, tous ont été emmenés en souvenir ou dispersés dans le Massif, marquant l'appropriation de cette œuvre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance



2021 - Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC recherche à sensibiliser au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durables.

Objectif :

- Mener un débat permanent sur le territoire, autour de l'architecture et de la construction durable ;
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques et générer du débat. Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales ;
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et constituer une filière de l'habitat durable ;
- Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle. Tant que possible, les différents temps de débat seront proposés au territoire pour alimenter les manifestations locales. Les partenariats seront étendus aux institutionnels, aux EPCI, OT, associations du territoire.

Bilan de l'action :

Réaliser le programme Habiter Autrement :

Dans le cadre de sa politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les communautés de communes, un programme d'animations est mis en place, chaque année, pour montrer des alternatives à la rénovation conventionnelle, en s'inscrivant dans les exigences énergétiques fixées par l'Etat avec le « Grenelle de l'environnement » et en valorisant la qualité architecturale et le développement de la filière locale.

Avec pour point de mire la réhabilitation du château de la Petite Pierre, les actions programmées ont fait l'objet d'aménagements apportés dans le cadre des contraintes liées aux mesures relatives à la crise sanitaire de 2020.

1- Stages « Mettez la main à la pâte » : stages d'initiation pratique à l'utilisation des techniques de rénovation de bâti ancien, et des matériaux biosourcés : enduit à la chaux, peintures naturelles, terre/paille, enduits terre, isolants biosourcés, béton de chanvre, torchis, maçonnerie de murs en grès, murs de pierre sèche, 9 stages ont réuni 93 participants.

2- Printemps du Patrimoine et maisons d'aujourd'hui : La journée de visites de projets d'éco-rénovation inscrite au programme des JPPM, a permis d'ouvrir à la visite 8 maisons, une église et le château de la petite Pierre, cette journée, réalisée sur inscription du fait des mesures sanitaires en vigueur, a rassemblé 350 visiteurs.

3- Des Ateliers hors les murs, workshop étudiants : ENSAS Expérience nature

Selon les attentes des communes de Philippsbourg, Eguelshardt et Sturzelbronn, en partenariat avec l'équipe d'enseignants de rural studio de l'ENSAS Strasbourg, 20 étudiants ont été mobilisés pour explorer **les questions d'expérience nature**. L'enjeu a été d'étudier de nouvelles pistes et d'esquisser des dispositifs afin de répondre aux attentes sociales tout en protégeant ces espaces fragiles. L'objectif a été à la fois de répondre à des problématiques concrètes portant sur l'accueil, la médiation associée à un maillage structuré d'opérations légères et réversibles. Des propositions d'opérations plus pérennes portant sur des lieux ayant déjà une vocation touristique ou à enjeu patrimonial fort ont été plébiscitées. L'ambition est de répondre aux attentes des élus et des acteurs du territoire tout en anticipant les besoins des futurs usagers. Il ne s'agit pas d'exploiter la nature mais de s'y ressourcer. Après deux séjours sur site, dans le chalet, géré par les Amis de la nature des Vosges du Nord de Sturzelbronn, les étudiants ont démontré qu'il est déterminant d'articuler un espace homme et nature et des parcours de découverte des milieux naturels.

4. les ateliers thématiques, « recettes architecturales » : deux ateliers, "développer un projet d'hébergement touristique dans du bâti ancien", "construire en bois local", ont réuni 52 personnes. Deux ateliers ont été reportés.

5. Innover dans la découverte des patrimoines – Temps forts dans le cadre de l'inauguration du château : 420 personnes ont assisté aux représentations données par la compagnie LUCAMOROS, dans le cadre des visites du château de la Petite Pierre.

5. Supports d'informations et de communication :

La communication sur les animations Habiter Autrement a fait l'objet de documents au format pdf téléchargeables et a été adaptée au contexte : publications web, sur le site éco-rénover, sur les pages agendas et facebook du Parc, renvoi vers les articles correspondants. La communication sur le Printemps du Patrimoine a été reportée, et a également fait l'objet d'un document pdf téléchargeable.

Un document d'information concernant l'isolation du bâti ancien, et les problématiques liées à l'ITE a été réalisé et diffusé.



2021 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines et éco-rénovation : Apporter un conseil architectural pour la rénovation du patrimoine bâti

Contexte de l'action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources. Pour concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948. Et réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), à trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel.

Objectif :

- De la préservation du patrimoine ;
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique ;
- Du bien-être des habitants ;
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...).

Les objectifs prioritaires transversaux : qui concernent la mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalités : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux Communautés de Communes / SYCOPARC : qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Bilan de l'action :

Dans le cadre du dispositif Mut'Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

1 - Les conseils... service aux habitants et aux collectivités :

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides.

Depuis 2020, la Collectivité Européenne d'Alsace a mis en place un dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial, qui prend la suite des dispositifs existants sur certaines communautés de communes, et pour lesquelles les architectes conseils interviennent en tant que conseillers techniques. Depuis 2021, 6 communautés de communes adhèrent et communiquent sur le sujet.

Par ailleurs les périodes de confinement ont généré une augmentation de la demande de conseils. Ces deux facteurs ont entraîné une augmentation conséquente du nombre de conseils, et une adaptation nécessaire du fonctionnement.

Les conseils aux particuliers

393 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions. Dont 142 directement liés au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial de la CeA.

Les conseils aux collectivités

14 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, accessibilité PMR, rénovation BBC, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien, accompagnement des études menées pour la réduction de la vacance et le renouvellement urbain.

2 - Les actions de sensibilisation :

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche "Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement".

Elles regroupent :

- La coordination et l'animation du programme "Habiter Autrement" ;
- Les documents de sensibilisation et de communication publiés ;
- L'animation du portail « éco-rénover dans les Vosges du Nord ».

S'y ajoutent les présentations publiques, les articles, les vidéos et podcasts concernant la mission : en 2021, sont parus, des articles, un podcast radiophonique, des publications web.

3 - Les actions de formation et d'information en direction des professionnels :

Actions détaillées dans la fiche "2021 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation".

4 - Les partenariats institutionnels

Dans le cadre de leurs missions, nos architectes conseils ont assuré une collaboration technique sur les sujets de la rénovation du bâti ancien, auprès de la DREAL et du CEREMA (cercle bâti ancien Grand Est), de la Région Grand Est (Comité technique patrimoine), de la Collectivité Européenne d'Alsace (Maison Alsacienne du 21ème siècle; Pig transition écologique; rénovation énergétique et professionnels du bâtiment), de l'EMS et des PETR (groupes de travail économie circulaire du bâtiment de l'INSA, dans le cadre d'une option proposée en formation initiale architecture, et en formation continue ERBA).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti



Développement durable du territoire

La préservation des qualités patrimoniales des Vosges du Nord doit permettre un développement économique du territoire, basé sur ses ressources propres.

Les principales thématiques de travail pour le SYCOPARC sont :

- l'économie du bois, celle du grès et d'autres ressources du territoire ;
- les activités du bâtiment – éco-rénovation et éco-construction ;
- les produits du terroir et les circuits courts ;
- l'économie touristique.



Quand l'écologie sort du bois

Un film de

CHARTRE

2021 - Organiser et accompagner les actions structurantes de la Charte Forestière de Territoire CFT - 3ème année

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois locale et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois. La charte forestière propose un plan d'action sur 5 ans, composé de 29 actions dont 6 actions phares à engager d'ici la fin du plan.

Objectif :

- Valoriser les bois locaux et en priorité les essences autochtones, le pin sylvestre et le hêtre notamment, par une diversification des débouchés du bois dans la construction, l'agencement et les menuiseries ;
- Participer au chaînage des acteurs de la filière bois (scieurs, constructeurs, concepteurs), par une impulsion donnée par les projets des collectivités ;
- Participer au développement économique du territoire ;
- Constituer un référentiel de bâtiments exemplaires et à des coûts maîtrisés ;
- Donner envie de construire en bois et initier une dynamique auprès des collectivités et des particuliers.



Développer une offre de produits en bois local tout en accompagnant les évolutions des entreprises du territoire

a. Les Habitat Léger de Loisir (HLL)

Objectif : Répondre à une demande émergente en Habitat Léger de Loisir (HLL) de la part de projets touristiques du territoire en mobilisant la création, les artisans et la ressource bois locale.

Répondant à un nouvel usage du bois local, ÜTE est le projet lauréat du concours « Nano habitat » initié au printemps 2019 par le Parc en partenariat avec Fibois Grand Est et Envirobat Grand Est, dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire. L'équipe lauréate rassemble trois entreprises : Soller SARL, constructeur de maisons en bois à Lupstein, JCBA, atelier d'architecture à Strasbourg et L'Atelier Lien d'Horizon, architectes et designer à Lingolsheim. Ensemble, ils ont inventé la marque appelée ÜTE, une gamme de nano-habitats* en bois, éco-conçue et produite en Alsace.

Ces cabanes aux lignes épurées se déclinent en quatre formats (de 5 à 40m²), tout en restant fidèles au cahier des charges édicté, celui de connecter les acteurs de la filière bois, de valoriser l'utilisation d'essences locales et de privilégier le tissu social.

L'équipe a un attachement fort au territoire alsacien, qu'on retrouve dans la symbolique des noms choisis pour la gamme et les différents modèles. En effet, le nom ÜTE n'est pas dénué sens, puisque son origine vient de l'alsacien « hütte » qui signifie « l'abri, la cabane ». Il en est de même quant aux noms des différents modèles, qui s'articulent autour de la temporalité et de l'utilisation possible de la ÜTE. Le premier modèle, la cabane de 5m², se nomme « D'DÄÄ » qui correspond en dialecte à « le jour », pour une utilisation de type petit bureau, point d'information, abri à vélo, chalet de marché de Noël... Le modèle de 12m², répond au nom de « D'WOCH » qui traduit signifie « la semaine », dans laquelle on retrouve un petit coin sanitaires, ce qui permet de vouer ce modèle à une utilisation de type « lodge ». La gamme comporte également un modèle de 20m², qui s'intitule « D'MONET » ce qui veut dire « le mois », la ÜTE « D'JOHR » de 40m² peut être l'habitat à l'année d'un couple.

Actualités du projet

- La commercialisation des ÜTES a bien démarré, Soller a un carnet de commande plein jusqu'à fin 2022 ;
- Les premières de ÜTE ont été installées en 2021, sur le territoire du Parc, avec notamment 6 ÜTES le long du GR53 ;
- Pour aller plus loin : <https://www.ute-nanohabitat.fr/>

b. Mobilier hêtre 3W

Le mobilier en hêtre, collection 3W (Wood Wide Web) visualisable sur la présentation suivante : <https://drive.google.com/file/d/1NAR1Dzccq3He1FEPfDuYZKJZwSwN0nT/view>, est entré dans la phase de commercialisation.

c. Carrelets

Un travail conjoint avec FIBOIS sur les enjeux de création de carrelet de bois local adapté aux menuiseries a été mené.

D'une part, un projet a été lancé, visant à développer une gamme spécifique de menuiseries bois adaptées à la rénovation du patrimoine bâti. Le levier actionné consiste à lancer une chaîne de production de carrelets bois en pin sylvestre et chêne, et ainsi créer des débouchés à haute valeur ajoutée aux bois d'essences locales.

D'autre part, une enquête a été effectuée. Elle portait notamment sur l'intérêt du carrelet en pin sylvestre, très peu voire pas du tout utilisé par les acteurs locaux. Les résultats révèlent un manque d'information quant à l'essence ciblée, et un usage de carrelet réservé aux menuiseries de grand format.

d. Une convention pluridisciplinaire au service de la filière bois !

Le parc naturel régional (PNR) des Vosges du Nord et les chambres des métiers d'Alsace et de Moselle s'engagent dans un projet commun : un accompagnement « sur mesure » pour les entreprises de la filière bois locale. La signature officielle s'est déroulée en décembre 2021, par voie électronique, afin de concrétiser la première action le plus vite possible, à savoir dès janvier 2022 !

D'un côté, le parc naturel des Vosges du Nord a concrétisé son engagement dans le développement de la forêt et du bois en animant une charte forestière depuis 2018. L'un des projets phares de cette charte forestière consiste à assurer la structuration de la filière de transformation du bois local. De l'autre côté, les chambres de métiers et de l'Artisanat ont pour mission et défendre les intérêts et accompagner les artisans.

Aujourd'hui, ces objectifs se rejoignent au service d'une cause commune : le développement de l'activité artisanale et de l'emploi sur le territoire, en particulier ceux valorisant une ressource locale (bois, grès, etc.).

Ainsi, grâce à une convention qui marque le début de multiples actions communes, le PNR des Vosges du Nord et les Chambres des métiers d'Alsace et de Moselle s'engagent dans un programme territorial, visant à concrétiser les 4 axes suivants :

1. Agir pour le maintien et la dynamisation du tissu économique ;
2. Développer l'apprentissage, promouvoir les métiers et les formations ;
3. Accompagner les entreprises dans leur performance ;
4. Inciter à l'innovation.

Ladite convention est effective pour 3 ans sur le territoire de la Charte Forestière des Vosges du Nord. Elle s'amorce avec une première action qui s'inscrit dans le troisième axe : il est ainsi prévu de réaliser des audits personnalisés des entreprises de la filière bois, pour les accompagner dans leurs innovations et optimiser leur fonctionnement actuel.

Cette convention est une opportunité d'unir les compétences du PNR des Vosges du Nord et des chambres de métier d'Alsace et de Moselle. Elle permet de répondre au mieux aux enjeux de la filière forêt-bois, et dans un premier temps, d'appréhender davantage les besoins des entreprises en vue d'un accompagnement adapté et pertinent.

e. Projet Interparc Bois et matériaux biosourcés

Cette année 2021 a permis l'élaboration d'un projet commun aux 6 parcs naturels régionaux du Grand Est : le lancement d'un appel à projet « Bois et Matériau biosourcés » dans le but de valoriser et dynamiser la filière des bois locaux et matériaux biosourcés.

La ressource bois est au cœur des parcs, mais bien souvent les entreprises qui l'exploitent sont implantées en périphérie. Les villes portes et les communautés de communes à cheval sur les périmètres des parcs disposent souvent de premières entreprises de premiers plans. Il s'agit aux parcs de les associer dans le développement des actions afin de restituer un maillage d'acteurs cohérents. L'enjeu est double, il faut constituer des réseaux du bois d'œuvre (scierie, transformateur, fabricant, ... concepteur, poseur) et stimuler la commande publique et privée durable (prescripteur, usagers comme consommateur).

L'objectif est de faciliter et d'accélérer l'émergence de projets durables qui visent à :

- **Favoriser l'innovation et le développement de nouveaux produits locaux**
- **Développer les marchés du bois à forte valeur ajoutée en construction ou en mobilier et à travers le design**
- **Diversifier les marchés de la filière bois et leurs débouchés**

Chaque parc choisit le type de bois sur lequel il aimerait travailler, ainsi qu'un partenaire et un projet. Ainsi, le PNR des Vosges du Nord compte produire un petit objet au design emblématique du territoire en utilisant du pin sylvestre. Le Centre International d'Art Verrier (CIAV) de Meisenthal nous accompagnera dans la conception et la commercialisation du produit.

L'objet sera élaboré par une équipe composée d'un designer et d'un artisan du bois local. Le projet du PNR des Vosges du Nord, qui s'intitule « Le pin conquérant ».

Cette ambition commune aux 6 parcs est soutenue par le PNR du Ballon des Vosges, financée par la région Grand-Est, et devrait suivre le planning ci-dessous.

Promouvoir la filière bois du territoire et la vente des produits bois local : rendre visible et accessible l'offre en bois local pour les prescripteurs et le grand public.

a. Ateliers

Les Ateliers Architecture et Paysage se sont déroulés le 5 juin 2021, sur le thème – « Pour une construction bois local – recettes architecturales ».

L'objectif est d'informer sur la construction bois-local : les ressources, les filières, les acteurs, les constructions contemporaines. Un atelier de découvertes, de travaux pratiques, d'échanges autour d'une démarche partagée et de votre projet en particulier ont été menés.

Cette atelier pratique s'adresse à toute personne ayant un projet d'extension ou de construction et/ou se reconnaissant dans les questions suivantes :

- Quelles sont les qualités des essences de bois ?
- Quels sont les systèmes constructifs adaptés à mon projet de construction ou d'extension ?
- Dépasser les idées reçues sur le feu, les dégradations et la préservation des forêts...
- Comment s'inspirer d'une démarche pour imaginer un bâtiment durable en bois ?
- Comment se passe une construction dans une pente ?

L'événement s'inscrit dans le programme 2021 d'« Habiter autrement ».

b. Supports éducatifs

L'objectif est de concevoir un outil de type malle pédagogique et son guide pédagogique associé, sur les enjeux de la forêt et du bois : l'écologie et la biodiversité des forêts, la gestion forestière et la sylviculture, l'exploitation du bois et les travaux forestiers, l'utilisation du bois et ses caractéristiques, en mettant un accent particulier sur la thématique du changement climatique. La malle doit pouvoir disposer d'outils adaptés à différents publics, dont le niveau moyen ciblé est celui des cycles d'enseignement 3 et 4 au collège.

L'année 2021 marque la finition des outils pédagogiques de la Mall'O Bois « A la découverte du matériau bois » et du plateau jeu « à la découverte des métiers et des produits de la filière forêt-bois » ainsi que de leurs guides respectifs.

1. La Mall'O Bois propose 6 ateliers comportant chacun plusieurs activités

- Ce drôle de bois (Le bois à tout faire ; Le bois macroscopique ; Le bois microscopique)
- Bois ou bois pas : le bois et l'eau (Le bois, un bon radeau ? ; Gonfle ou pas ?)
- Bois et sons (Hé, oh, le bois ?!)
- Le bois, c'est du costaud

- Chaud le bois (Tu chauffes ou tu chauffes pas ?)
- Ma maison en bois (Ça se recycle ou pas ?)

Ces ateliers se font à partir des matériaux suivants, présents dans la Malle :

Le guide pédagogique est, quant à lui, composé d'une liste du matériel et son emplacement, de la description des différents ateliers, de fiches support à distribuer aux élèves, d'une xylothèque et de quelques annexes pratiques (lexique, fiche d'emprunt, etc.)

2. **Le plateau jeu** est indépendant de la Mall'O Bois, il a pour vocation de donner un aperçu de la filière forêt-bois dans son ensemble, ainsi que des différentes professions associées. Il est accompagné d'une notice indiquant les emplacements de chaque pièce de la filière, mais ce support est libre dans son utilisation.

c. Réalisation de deux films

1. « Quand l'écologie sort du bois » de Julien King Georges et Allan Wisniewski, en soutiens avec le Conseil départemental des Vosges, le Réseau des Télévisions du Grand Est et le Commissariat du Massif des Vosges.

Synopsis : A l'heure où les problématiques environnementales nous interpellent et nous laissent souvent désemparés, des femmes et des hommes ont décidé de réhabiliter le bois comme matériau d'avenir. Par leur engagement quotidien, ils redéfinissent ensemble la notion même d'habiter un territoire rural et urbain et promeuvent ainsi d'autres modes de travailler, de s'alimenter et de se déplacer. Ainsi nous apprécierons comment par la valorisation des savoir-faire locaux, l'utilisation des matériaux de proximité, le refus de l'hégémonie techniciste, le recours à l'intelligence collective et aux pratiques coopératives, ils réussissent à revivifier l'économie locale et esquissent de véritables alternatives qui répondent aux enjeux environnementaux actuels.

Date de sortie nationale : Le 17 juin 2021.

2. Une vidéo de présentation de la Charte Forestière des Vosges du Nord et du mobilier en hêtre de la collection 3W : https://youtu.be/v6ZsLe_SKqQ.

d. Filière bois

Pour une meilleure connaissance de la filière forêt-bois du territoire, et une réorientation plus pertinente des demandes et projets, une base de données recensant les différents acteurs de la filière locale a été créée. Elle doit être mise à jour chaque année, et ne sert pour l'instant qu'aux agents du parc, mais une réflexion est menée pour produire un document accessible aux habitants du territoire.

Promouvoir et accompagner la prescription des produits en bois local pour garantir la demande face aux productions des entreprises locales

a. Construction bois à Sturzelbronn

Un projet de construction bois est en cours d'élaboration dans la commune de Sturzelbronn : Il s'agit d'une rénovation de l'ancienne école pour créer un espace résilient pour l'Homme et la Nature.

Le parc est maître d'œuvre en ce qui concerne la création, la muséographie et la scénographie des espaces d'interprétation et de sensibilisation.

La Charte Forestière participe à l'opération en insistant sur la mobilisation de bois locaux dans cette opération. Elle accompagne les architectes dans l'élaboration des structures, de façon à intégrer les qualités des essences locales et le savoir-faire des artisans du territoire dans la conception du bâtiment.

Animer la bonne coordination entre les acteurs et le bon déroulement des actions

a. Gouvernance de la CFT

Recrutement d'1 ETP dédié à l'animation et suivi de la Charte, porté conjointement par le PNR et la Région Grand Est.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée

2021 Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du nord

Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable ;
- Les filières courtes et les savoir-faire locaux ;
- La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC co-pilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux co-financements européens.

Bilan de l'action :

Durant cette année, le **comité de programmation** s'est réuni **6 fois** : en février, mars, mai, juin, septembre et décembre. Il y a eu **21 dossiers déposés** au stade « déclaration d'intention » pour un montant LEADER sollicité de 539 388€. **20 projets** ont reçu un **avis d'opportunité favorable** pour un montant LEADER de 468 040€ :

- Les Vélorails du Grand Est en Alsace Bossue à Drulingen ;
- Sycoparc : Mise en œuvre du programme alimentaire territorial ;
- SCI Les Breguières : construction d'un bâtiment en bois local et isolation biosourcée à Saverne ;
- Chocolaterie Bockel : Sucré / salé, le Grand Est a du goût à Monswiller ;
- SCI Jung : création du gîte du Grès du Marché et d'un biergarten à La Petite Pierre ;
- CC Sauer Pechelbronn : S'bokal, outil pour un territoire à énergie positive à Preuschoorf ;
- Commune de Bouxwiller/musée du Pays de Hanau : création d'une mallette pédagogique sur l'habitat traditionnel du pays de Hanau ;
- Christophe Mouhot : développement de la brasserie La Pastel /brotbier extension à Geiswiller ;
- Michaël Lorazo : création atelier et formation de coutellerie Lorazo à Struth ;
- SAS Imodis : réhabilitation d'un vieux corps de ferme remarquable à Saessolsheim ;
- SAS Zwei : développement de la savonnerie artisanale à Monswiller ;
- Pays de Saverne Plaine et Plateau : digitalisation de la relation commerciale à Saverne ;
- Centrales villageoises ATENA : investissement citoyen dans des panneaux photovoltaïques à Durrenbach ;
- Association Alysses : opération (re)-dessine-moi un jardin à Bouxwiller ;
- Association Le Bonheur est dans le Pré : création d'un atelier de transformation des fruits du verger à Marmoutier ;
- SASU Alcedo : création d'une savonnerie artisanale bio à Niederbronn-les-Bains ;
- Brasserie du Centième Singe : développement de la brasserie à Altwiler ;
- Musée du Pays de Hanau, commune de Bouxwiller : Chantier des collections textiles ;
- Nicolas Riehl, EURL Etik Wood : Création d'une scierie mobile dans les Vosges du Nord ;
- CC Sauer Pechelbronn : Aménagement du carreau Clémenceau : programmation, animation et ouverture d'un lieu de création artistique (ancien projet Cité des énergies modifié).

10 dossiers ont été instruits et **programmés** pour un montant LEADER de 277 456,32€ :

13 projets ont été **payés** pour un montant LEADER de 290 360,91 €, soit 16% de l'enveloppe totale, ce qui porte le taux de paiement à 47% de l'enveloppe totale.

Au cours de cette même année, il y a eu environ 25 nouveaux contacts pris entre le GAL et des porteurs de projet, hors contacts ayant débouché sur un dépôt de dossier.

Une évaluation de la programmation 2014-2022 a été lancée à l'automne 2021 afin de préparer la future candidature pour la programmation 2023-2027.



2021 Développer la visibilité des savoir-faire et des ressources locales

Contexte de l'action :

Depuis le 18 mars 2021, le Parc naturel régional offre un nouvel écrin aux créateurs de son territoire, à travers l'ouverture de l'accueil. Avec pas moins de 180 références, le nouvel accueil- boutique du Parc naturel régional des Vosges du nord vaut le déplacement !

La valorisation des savoir-faire et des ressources locales est une mission majeure du Parc naturel régional. Les artisans, artisans d'art, artistes irriguent notre territoire, la Maison du Parc leur offre à présent une belle vitrine et permet la commercialisation de leurs créations (hors alimentaires).

Bilan de l'action :

Le nouvel espace Accueil-Boutique a ouvert ses portes le 18 mars, avec une période d'interruption du 3 avril au 19 mai (fermeture des commerces non-essentiels cause COVID-19). En 2021, l'Accueil Boutique a donc été ouvert pendant 9 mois complets.

35 000 visiteurs château

10 000 entrants à l'Accueil-Boutique

53 artisans exposés, dont 18 mosellans et 30 bas-rhinois.

Taux de conversion entrants/acheteurs : 15%

Chiffre d'affaires : 36 206 euros TTC, répartis notamment entre les touristes de juillet-août (30% du CA) et les habitants locaux de fin novembre-décembre (30% du CA)

Le panier moyen est de 28,56 euros par acheteur.

3 événements marquants pour faire émerger et structurer un réseau d'acteurs de l'artisanat local :

Le 25 mai : vernissage de la boutique avec tous les créateurs ;

Juin : lancement d'un nouvel appel à objets ;

Le 18 septembre : marché de créateurs de la boutique et des métiers de l'éco-rénovation dans la cour et sur la place du château ;

Le 4 décembre : rencontre dédicace avec Guy Untereiner.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement





2021 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation

Contexte de l'action :

Pour accompagner la rénovation du bâti ancien, il est indispensable de se doter d'un réseau d'artisans et de professionnels engagés pour l'éco-rénovation. Le Site internet <https://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/> regroupe toutes les études réalisées, les actualités autour de l'éco-rénovation, des préconisations et les programmes d'animations. On y retrouve également un annuaire des professionnels élaboré en partenariat avec les artisans. Il s'agit pour les porteurs de projet de rénovation d'avoir une liste d'entreprises ayant les capacités à prendre en compte les spécificités du patrimoine bâti et à mettre en œuvre des éco-matériaux adaptés. Ces entreprises s'engagent par la signature d'une charte éthique pour pouvoir figurer sur l'annuaire.

En parallèle, de la formation « éco-rénovation du bâti ancien » mise en place en partenariat avec le parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'INSA Strasbourg, ces événements permettent d'enrichir et de proposer un parcours alliant formation, pratique collective, expérience individuelle et évaluation pour développer et certifier les compétences des professionnels, dans l'objectif d'améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti d'avant 1948 tout en préservant ses caractéristiques architecturales.

Il est fondamental de donner une impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain en lien avec les projets en cours : les résidences architecturales, la mobilisation du bâti vacant et sa remise sur le marché, et réussir à relever ce défi implique un lien fort avec les professionnels du territoire.

Objectif :

- Faire connaître les professionnels engagés, aux pratiques adaptés au patrimoine bâti ;
- Développer et assurer la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation auprès des professionnels du bâtiment ;
- Créer des connexions et amplifier le réseau ;
- Générer une meilleure connaissance et permettre une place au développement de projets innovants.

Bilan de l'action :

Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation : animation du réseau, mise à jour du portail éco-renover

1 - Le portail internet éco-renover : développer et mettre à jour les contenus

Le site éco-renover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant l'éco-rénovation. Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également une quarantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation, et un volet « actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne. Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers.

Sa fréquentation, en 2021, est, en moyenne, de 105 sessions par jour, 37 000 sessions sur l'année 2021.

En 2021, une analyse du site et un document de préfiguration d'une actualisation ont été réalisés pour la rédaction d'un cahier des charges en vue de :

- Améliorer l'ergonomie du site, actualiser les interfaces, ordinateurs et smartphones, améliorer la navigation sur le site ;
- Ce travail intègre une extension des données à l'échelle du MASSIF par le biais d'un partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

2 - Organiser des modules de formation satellitaires en complément et appui des formations professionnelles existantes.

Ces 4 modules sont complémentaires à la formation qualifiante existante que le Parc naturel régional des Vosges du Nord propose en partenariat avec le PNR des Ballons des Vosges, l'INSA Strasbourg, la DREAL Grand Est et le centre de ressources energivie.pro. En 2021, ils devaient se dérouler sur le territoire des Ballons des Vosges, mais la formation a **été annulée et reportée** à cause de la situation sanitaire liée au COVID.

3 - Organiser des événements fédérateurs pour les entreprises

- Organisation de Rendez-vous Techniques pour les professionnels

En 2021, un programme de Rendez-vous Techniques pour les professionnels a été mis en œuvre, proposant les 2 RDV qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 pour cause de COVID 19. **48 professionnels ont participé** à une visite de l'entreprise BOEHM pour la découverte de produits à base de chaux, et une journée d'approfondissement sur la problématique des champignons lignivores dans le bâtiment.

- Réalisation d'une série de vidéos techniques et libres d'accès

En 2021, se sont déroulés deux tournages dans l'objectif de développer une série de vidéos, des micro-séquences de grande qualité, traitant des interventions préconisées pour l'éco-rénovation du bâti ancien. L'idée est de montrer les gestes techniques, de décrire le matériel spécifique, les spécificités des matériaux, les quantités à prévoir, les disponibilités de matériaux locaux, les acteurs locaux (fabricants, fournisseurs, artisans), par des professionnels de l'éco-rénovation du bâti ancien. **Les thèmes de 2021 sont la mise en œuvre des enduits à la chaux et du torchis.**

Poursuivre la mise en place de formations continues en éco-rénovation sur le territoire

Mission de préparation de la programmation 2021 pour permettre la reconduction et l'évolution du cycle de formation. Dans le cadre de la crise sanitaire, cette formation 2021 a été annulée et reportée à 2022 sur le territoire PNRVN.

Résidence d'architecture et paysage de La Petite Pierre

Localement, L'objectif de la résidence d'architecture de La Petite-Pierre a été d'accueillir une équipe d'architectes, paysagistes et muséographes-scénographes qui est venue à la rencontre des habitants et acteurs locaux afin de travailler en concertation avec ces derniers.

Ces rencontres se sont déroulées de juillet à novembre 2021, lors de différents temps de présence alliant ateliers et démarches participatives. Les réflexions ont porté sur le Staedtel et ses abords. Il s'agit du quartier singulier de la Petite Pierre, un lieu chargé d'histoire qui est malheureusement en « dormance ». L'ambition est d'interroger les potentiels de cette cité fortifiée au regard des nouvelles attentes sociétales. Comment valoriser des patrimoines bâtis historiques et des espaces publics à fortes valeurs culturelles pour participer à la dynamisation des espaces ruraux ? En associant les idées et expériences de chacun (habitants, commerçants, associations, élus, etc.) la résidence a pour but de construire un programme commun, qui servira de base à des futurs aménagements ou projets dans la commune. Ce travail participatif s'est soldé par la proposition de 24 fiches actions. L'enjeu a été d'articuler espace de vie, lieu d'accueil touristique et développement local. Le renouveau du Staedtel doit permettre de renforcer l'image du centre-bourg de La Petite-Pierre tout en participant à la dynamisation de ce territoire du sud du PNRVN. La cohabitation des usagers du Staedtel, habitants, professionnels et visiteurs porte des intérêts croisés mais aussi divergents sur l'usages des lieux.

Comment repenser les mobilités, le stationnement, le rôle des espaces et bâtiments publics face aux enjeux de développement de l'ensemble de la commune ? Parmi les nombreuses pistes de projets, des sites emblématiques sont à investir comme les patrimoines et les places, les usoirs et les chemins des remparts tout en repensant les aires de stationnements couplées à des parcours de mobilité douce agrémentés de perchoirs d'observation des paysages... Le slow tourisme, une valorisation des jardins dans ce site au fort potentiel culturel devraient permettre aux habitants de reconquérir les patrimoines du Staedtel !

Développement de filière matériau biosourcé

Un livret a été publié, suite à des travaux de recherche menés depuis 2017, sur la mise en place d'une filière roseau, allant de l'exploitation à la transformation pour une mise en œuvre dans le bâtiment.

Historiquement utilisé pour réaliser des toitures en chaume, le roseau peut également être mis en œuvre en vrac, associé à un liant (chaux, terre crue) ou en panneau, pour isoler des bâtiments. Ces techniques sont particulièrement adaptées à la rénovation du bâti ancien. Les roselières sont des milieux naturels répartis sur tout le territoire, qu'une fauche adaptée permet de préserver, mais seules quelques régions récoltent le roseau à ce jour.

Le Parc Naturel des Vosges du Nord et le Parc Naturel de Brière se sont associés, avec le soutien de la Dreal, pour élaborer une brochure proposant de découvrir 4 axes révélant les qualités et les potentiels de cette ressource naturelle.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire





2021 - Promouvoir et valoriser la destination, les produits, les savoir-faire et les services à travers la marque Valeurs Parc

Contexte de l'action :

La marque "Valeurs Parc naturel régional" est un outil de développement au service d'un territoire et d'acteurs locaux qui souhaitent participer à la recherche d'un équilibre économique, environnemental et humain. Il s'agit d'un contrat gagnant-gagnant entre le Syndicat mixte du Parc, qui anime un projet de territoire ambitieux, et les prestataires qui y participent. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a commencé à développer la marque "Valeurs Parc naturel régional" en 2019. Ce développement fait suite à plusieurs actions qui avaient déjà été initiées sur le territoire, en lien avec les élus et les acteurs locaux, pour permettre ce déploiement. Aujourd'hui, le PNR dispose de Conventions de marquage pour les filières Miel / Fruits & Légumes-Plantes / Hébergement et Restauration / Prestations éducatives, et s'engage vers la valorisation de l'eau minérale et de la filière pierre à travers le grès.

Objectif :

- Développer la dynamique de marquage Valeurs Parc ;
- Mettre en avant les produits et les services du territoire, obéissant à des critères spécifiques, auprès de consommateurs de plus en plus sensibles aux enjeux du développement durable ;
- Engager les entreprises dans une démarche de progrès ;
- Participer au développement économique des entreprises du territoire.

Bilan de l'action :

En 2021, le réseau des acteurs marqués des Vosges du nord est passé de 33 à 36. Les produits et services marqués en 2020 répondent à 5 cahiers des charges développés :

NOM DE LA STRUCTURE	VILLE	CONVENTION
Miel du Bitcherland	MONTBRONN	Produits issus de l'apiculture
Famille Frumholtz - Apiculture	ORMERSVILLER	Produits issus de l'apiculture
Ferme ATTALI	LEMBACH	Produits issus de l'apiculture
Raphaël Lehr apiculture	STRUTH	Produits issus de l'apiculture
Les abeilles gourmandes	WIMMENAU	Produits issus de l'apiculture
Les abeilles de Corentin et le rucher d'Antonin	LICHTENBERG	Produits issus de l'apiculture
Les ruchers des Vosges du Nord	STRUTH	Produits issus de l'apiculture
Raphaël Lehr apiculture	STRUTH	Produits issus de l'apiculture
Pistils et Dam'Nature	SPARSBACH	Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
Liqueurs Steiner	PREUSCHDORF	Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
L'étagère de nos grands-mères	WIMMENAU	Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
Verger de la famille Frumholtz	ORMERSVILLER	Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
La RENARDIERE	REICHSHOFFEN	Hébergement/restauration
Les CIGOGNES	NEUWILLER-LES-SAVERNE	Hébergement/restauration
La Grange d'Hélène	SIERSTHAL - HOLBACH	Hébergement/restauration
La CLAIRIERE	LA PETITE PIERRE	Hébergement/restauration
Hôtel Restaurant - AU CHEVAL BLANC	NIEDERSTEINBACH	Hébergement/restauration
Ecolodges BLEU MINUIT	OBERSTEINBACH	Hébergement/restauration
Hôtel Restaurant - Château HOCHBERG	WINGEN SUR MODER	Hébergement/restauration
Hôtel Restaurant - KEIMBERG	CLEEBOURG	Hébergement/restauration
Ferme auberge - Moulin des 7 fontaines	DRACHENBRONN	Hébergement/restauration
Hôtel Restaurant - L'ARNSBOURG	BAERENTHAL	Hébergement/restauration

Hôtel Restaurant Le STRASBOURG	BITCHE	Hébergement/restauration
Gîte Terre et Plume	LA PETITE PIERRE	Hébergement/restauration
Hôtel Restaurant ANTHON	OBERSTEINBACH	Hébergement/restauration
Château GENDERSBERG	HANVILLER	Hébergement/restauration
Hôtel restaurant Villa René Lalique	WINGEN SUR MODER	Hébergement/restauration
Annexe du MOULIN	LANGENSOULTZBACH	Hébergement/restauration
Villa Le RIESACK	NIEDERBRONN-LES-BAINS	Hébergement/restauration
Spa Hôtel Restaurant La source des sens	MORSBRONN-LES-BAINS	Hébergement/restauration
A Ciel OUVERT	ROSTEIG	Hébergement/restauration
Maison UNGERER	HUNSPACH	Hébergement/restauration
Alsace VILLAGE	OBERSTEINBACH	Hébergement/restauration
Chalet COSY	WEITERSWILLER	Hébergement/restauration
Entreprise CELTIC	NIEDERBRONN-LES-BAINS	Eau minérale et de source
Manuela PESCHMANN	SPARSBACH	Prestation éducative

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance



2020 - 2021 - Elaboration du Projet Alimentaire Territorial sur les Vosges du Nord et ses pays - Sarreguemines, Saverne

Contexte de l'action

Les questions de pratiques agricoles et d'alimentation durable et saine, sont au cœur des débats et des priorités actuelles. La transition agricole et alimentaire, que l'on peut appréhender au travers de nombreux programmes, est un virage collectif que les territoires du Parc naturel régional des Vosges du Nord, du Pays de Saverne, plaine et plateau, et de l'arrondissement de Sarreguemines sont prêts à prendre pour apporter des réponses renouvelées, qui favorisent à la fois une agriculture locale, viable, et respectueuse de l'environnement, et une alimentation saine, locale, et accessible pour tous et par tous.

Objectif :

- Elaborer et déployer un PAT structuré autour de nombreuses rencontres et instances pour aboutir à un document cadre et contractuel déclinant une approche opérationnelle du PAT ;
- Axer le PAT autour de la transition agricole et alimentaire pour des méthodes de productions durables et rémunératrices, et une consommation de produits sains, locaux, pour tous ;
- Mettre en place des premières actions concrètes et innovantes.

Bilan de l'action :

Le projet alimentaire territorial Vosges du Nord et ses pays a été reconnu lauréat 2018-2019 de l'appel à projet du programme national pour l'alimentation lors du SIA le 26 février 2019. Parallèlement, il a rencontré quelques difficultés, notamment en termes d'engagement de certains territoires, mais aussi en termes de maquettage financier. En 2020, suite à plusieurs réunions du comité de suivi et en lien avec la DRAAF, une nouvelle maquette du projet a été validée et déposée. Une apprentie est arrivée courant septembre pour renforcer l'équipe sur l'élaboration et la concertation du PAT entre le Parc, le Pays de Saverne, plaine et plateau, le Pays de l'arrondissement de Sarreguemines.

Un partenariat technique a également été mis en place avec la Banque des Territoires/Territoire conseil. La fin d'année a permis de relancer le processus de concertation avec l'organisation d'un COPIL et d'un COTECH.

1. Une stratégie validée et labellisée par l'état

En 2021, la stratégie du PAT a été validée et la labellisation PAT de niveau 1 a été obtenue. La stratégie retenue est la suivante :

- **Accompagner les agriculteurs vers une agriculture résiliente, rémunératrice et pourvoyeuse d'emplois**
- favoriser la transmission, l'installation et l'accès au foncier pour les nouveaux agriculteurs ;
- Développer des productions favorables à une meilleure couverture des besoins actuels et futurs du territoire ;
- Accompagner une transition vers des pratiques agricoles plus vertueuses.

- **Fédérer l'ensemble des acteurs de l'alimentation du territoire**
- Renforcer les liens du producteur au consommateur ;
- Accompagner l'émergence d'outils collectifs de gestion, transformation et commercialisation ;
- Faciliter la valorisation des productions des habitants ;
- Valoriser les ressources alimentaires de la forêt.

- **Développer une culture de l'alimentation saine, locale et responsable**
- Sensibiliser à la transition agricole et alimentaire du territoire (déclinaison par public) ;
- Réapprendre à cuisiner les produits locaux et de saison ;
- Réduire le gaspillage alimentaire et les déchets sur toute la chaîne alimentaire ;
- Promouvoir le lien alimentation/santé.

Une première proposition de fiches actions a été faite, mais n'a pas pu être finalisée en 2021.

2. Un programme pour sensibiliser localement à la transition alimentaire :

Afin de répondre à l'objectif 3 "développer une culture de l'alimentation saine, locale et responsable", un ambitieux programme de manifestations et d'animations à destination du grand public appelé "DéPAT'ouille ton assiette" a été développé de mai à mi-juillet 2021. Celui-ci a permis de sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la transition agricole et alimentaire. Au total, ce sont 22 animations qui ont été proposées par le Sycoparc en partenariat avec le Pays de Saverne, plaine et plateau et le Pays de Sarreguemines. Elles ont rassemblé environ 950 participants sur les 2,5 mois d'animation.

3. Un atelier collectif de transformation de la viande

Dans ce domaine l'année 2021 a permis de :

- Réaliser l'étude de faisabilité pour la création et le fonctionnement d'un atelier de découpe de viande (faite par la Chambre d'agriculture 67). Cette étude est basée sur une trentaine d'agriculteurs du territoire du parc qui aurait besoin de transformer 100 tonnes de viande par an. Elle montre que pour ce volume de viande entrant, l'atelier de transformation serait rentable économiquement pour les éleveurs. Aucun scénario n'a été proposé avec un tonnage plus petit ;
- Programmer deux journées de formations aux éleveurs ayant participé à l'étude de faisabilité (formations incluses dans la prestation de la chambre d'agriculture).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités



[illegible]

BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Valorisation du patrimoine culturel

The collage features several scenes: a woman adjusting a red hat on a mannequin wearing a blue historical costume; a group of people looking at a large poster titled 'AU GRÉS DU JAZZ' which has a stylized cloud design; two women working on a red wall-mounted object; a warehouse filled with numerous cardboard boxes and storage bins; a woman examining a small object in her hands; a man working on a piece of equipment outdoors; and a museum gallery displaying religious paintings.

La Conservation des
Musées du PNRVN
Service des publics &
Médiation culturelle
Développement culturel

2021 - Animer le réseau de la Conservation

Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musées de France), dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le ministère de la Culture en qualité de réseau.

Objectif :

La Conservation mutualisée des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire ;
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains ;
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité ;
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections ;
- Engager des actions de médiation innovantes ;
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

Depuis 2014, année de la révision de la charte du Parc, un Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation du Parc (CSGC) a été créé, composé du Vice-Président du Parc en charge de la culture et de trois à quatre élus représentatifs des collectivités locales des musées adhérents, ainsi que du directeur et des chargés de mission de la Conservation. Les élus membres du CSGC en 2021 sont Dominique Glad, Communauté de Communes du Pays de Bitche, Lysiane Dudt, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, Nicole Muckensturm, Val de Moder, Freddy Staath, ville de Bouxwiller ainsi qu'Hubert Walter, maire de Reichshoffen et vice-président du SYCOPARC en charge de la culture. Ont été invitées à participer en fonction de leur disponibilité nos conseillères musées à la DRAC, Sandra Pascalis et Suzanne Robin.

Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des comptes-rendus aux tutelles et participants :

- Le Comité de pilotage s'est tenu le 11 février 2021 (bilan 2020 et validation de la programmation 2021) ;
- Le CSGC s'est réuni à 3 reprises : le 19 janvier, le 1^{er} juillet et le 21 septembre 2021.

L'année 2021 a été particulière : Carine Schutz continue à faire partie des effectifs, son congé longue maladie a été prolongé en 2021 ; Léa Klein qui a pris ses fonctions le 18 mai 2020 n'a pas pu poursuivre sa mission au-delà du 1er mars 2021. Irina Juravle a pris ses fonctions pour la remplacer dans le cadre d'un CDD de 6 mois à partir de mi-août.

Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Recherches à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg pour préparation des dossiers d'acquisition : conception de 8 dossiers d'acquisition et présentation en commission scientifique régionale de la DRAC : avis favorable à l'unanimité, passage en CM, conventions de dons, inventaire marquage, récolement et PV de récolement ;
- Rédaction et transmission du PRD, document stratégique d'une trentaine de pages et visuels : synthèse des bilans des vingt dernières années et perspectives d'avenir ;
- Actualisation et préparation du Tableau Global de Pointage ;
- Proposition de don acceptée : convoiement des objets donnés, conception récépissé de don ;
- Réunions avec la municipalité pour la mission inventaire récolement, conception d'une convention et délibération, d'un budget et d'un planning prévisionnel : définition des tâches, besoins, objectifs, recherches de subventions et négociations, conception des dossiers de subvention auprès de la DRAC, du LEADER, recherche d'une stagiaire et suivi de convention ;
- Préparation de l'arrivée de la chargée de mission en 2022 : estimation besoins en matériel, disposition et aménagement des réserves, préparation du TGP ;
- Préparation de la mission textile : conception d'un plan des contenants, méthodologies de traitement ;
- Analyse de 12 propositions de don et réponses argumentées.

Conservation préventive

- Rotation de la collection de coiffes féminines, des images populaires et des graphiques du château ;
- Aller voir avec deux restauratrices pour la restauration d'une aquarelle, conception du dossier de restauration et présentation devant la commission scientifique régionale de la DRAC : avis favorable ;
- Nettoyage d'un fauteuil inventorié soumis à des moisissures ;
- Nettoyage et rangement du garage et du local à matériel de conservation à Staat en préparation de la mission 2022 ;
- Rotation d'hiver de la robe de la Landgravine avec l'équipe municipale.

Expositions temporaires

- Rangement œuvres exposées vitrines Noël 2020 ;
- Mise en place d'une vitrine pour les vélocipèdes et conception de cartels développés ;
- Installation des œuvres du musée pour l'exposition Barbara Stern et conception de cartels développés ;
- Mise en place d'une vitrine avec présentation d'objets en rotation : montage et conception de cartels développés ;
- Sélection des œuvres des collections pour l'exposition « Gourmandises de Noël », rédaction des cartels développés, montage, constats d'état des œuvres empruntées.

Communication et diffusion

- Conception de 2 articles pour le bulletin municipal ;
- Rédaction de notices d'œuvres pour la revue des Musées de France ;
- Réponses à plusieurs chercheurs et musées et diffusion de notices d'inventaire.

Pfaffenhoffen / Val-de-Moder – Musée de l'image populaire

Gestion des collections

- Réunions pour la mission inventaire récolement, conception d'une convention et délibération ;
- Rédaction et transmission du PRD, document stratégique d'une trentaine de pages et visuels : synthèse des bilans des vingt dernières années et perspectives d'avenir ;
- Préparation de la mission inventaire 2022 : estimation besoins matériel, rangement des réserves ;
- Régularisation du dépôt d'une quinzaine d'œuvres par le Conseil de Fabrique de Plobsheim : conception convention de dépôt, identification des œuvres ;
- Mises à jour des tableaux de la chargée de mission inventaire de 2014 et concordance avec les informations des années suivantes et corrections sur Actimuseo ;
- Recherches origines propriété des collections dans les documents d'archives ;
- Début de conception des dossiers d'acquisition pour 4 œuvres à passer en commission en 2022.

Conservation préventive

- Rotation de l'ensemble des œuvres du parcours permanent et mise à jour de leur localisation sur la base informatique Actimuseo ;
- Déploiement des nouvelles acquisitions 2020 en réserves.

Expositions

- Mise en place du scénario de l'exposition « Anne Friant, une vie des œuvres », rédaction des panneaux de salles et des cartels développés, contacts avec l'artiste, choix des œuvres du musée, montage avec l'équipe muséale et l'artiste ;
- Candidature auprès du FRAC pour exposition en 2022 : accueil équipe, suivi formation «exposer l'art contemporain», choix du scénario et des œuvres du musée, rédaction des panneaux de salles ;
- Préparation de l'exposition Levatic en 2022 : rencontre avec l'artiste, choix du scénario ;
- Exposition de Noël 2021 : choix de nouvelles acquisitions à présenter et conception de cartels développés ; accrochage.

Communication et diffusion

- Rédaction d'une notice d'œuvre pour la Revue des Musées de France ;
- Réponses à 3 demandes de renseignements pour publications et recherches.

Meisenthal – Musée du Verre

Gestion des collections

- Encadrement du retour des 12 000 pièces au sein du musée (vérification présence et état, nettoyage, rangement et localisation) ;
- Suivi de la suite des restaurations pour les objets sélectionnés (50 pièces) ;
- Poursuite de la mise à jour des conventions de dépôts et réception des premiers dépôts ;
- Suivi des propositions de dons ;
- Acquisitions de 3 lots (achat), passage en commission d'acquisition scientifique ;
- Participation aux 300 ans de Goetzenbruck avec deux vitrines sur les productions verrières ;
- Rapatriement de l'exposition de Sarrebourg.

Médiation

- Participation aux journées des métiers d'art, du Patrimoine et aux événements des Etoiles terrestres.

Suivi de la rénovation du musée et du site verrier

- Suivi de la scénographie et de la muséographie du musée, des interventions des différents corps de métier au sein du musée ;
- Préparation des nouvelles réserves du musée ;

- Préparation des différents soclages ;
- Test en vitrine des objets pour les éclairages ;
- Début de la mise en vitrine des collections pour l'ouverture du musée.

Merkwiller-Pechelbronn – Musée Français du Pétrole

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons, établissement des conventions de dons ;
- Participation au groupe de travail collection pour arbitrer le choix des items à inscrire à l'inventaire, suivi du travail de la chargée de mission inventaire-récolement ;
- Présentation du bilan intermédiaire de la mission au Bureau exécutif de la CCSP, et des suites des 6 mois restant sur la convention en cours ;
- Co-encadrement avec la chargée de mission inventaire du stagiaire Mathieu Taraud qui a œuvré pour traiter le fond Elf-Tedoldi (février à juillet 2021) ;
- Recherche d'un stagiaire inventaire récolement pour une intervention avec une dominante dédiée au fonds photographies anciennes et en appui à la chargée de mission, démarches administratives pour rendre opérationnel le stage en 2022 sur 5 à 6 mois ;
- Premier tri et rangement du fonds photographies et cartes postales dans la perspective du stage en vue de la mission 2022 ;
- Préparation et accueil de l'équipe de journalistes de FR3 pour Run dum le 30/3/21 consacrée au travail réalisé sur les collections ;
- Sélection et préparation d'une vingtaine d'objets de Pechelbronn à inventorier dans le cadre du TP inventaire Mecadoc 2021 organisé à Wissembourg ;
- Gestion des demandes de prêt pour le Musée des Confluences à Lyon, la Maison Rurale de L'Outre Forêt à Kutzenhausen, le Musée National des Arts et Métiers à Paris, Archéologie Alsace, ces deux dernières demandes font référence à des projet d'exposition pour 2022 ;
- Déplacement en juin et juillet de la collection de pompes à balancier (une quinzaine, de 2 t à 15 t) de la parcelle dite du parc technologique à la plate-forme située en contre-bas du Carreau Clemenceau. Déplacement également du gros matériel technique (camions, appareil de sondage pennsylvanien, réservoirs, têtes de puits) ;
- Réunions avec l'archiviste du DRP / DPSM / Utam Est, responsable de la gestion des archives du BRGM : déterminer le devenir du fonds déposé au musée Français du pétrole ;
- Proposition d'une procédure pour transfert des objets qui ne doivent pas rester dans les réserves (après avis du groupe de travail collections).

Exposition temporaire

- Accompagnement pour la conception de l'exposition "hors les murs" dans les rues du village de Merkwiler-Pechelbronn « Pechelbronn se révèle.... Redécouvrez l'histoire de l'industrie pétrolière de Pechelbronn, au travers d'anciens clichés de bâtiments et de lieux emblématiques » ;
- Participation aux réunions de travail organisées par l'association quant au projet d'exposition sur la géothermie, restitution du travail de Rémy Champigny, exposition reportée de 2022 à 2023 compte tenu de la complexité du sujet.

Suivi général du musée

- Accompagnement pour l'évolution des ressources humaines du musée suite à l'annonce de Delphine Picamelot d'orienter sa carrière vers d'autres perspectives ;
- Relecture des cartels du musée afin mise en forme définitive.

Valorisation des collections, projet de développement du musée, mise en œuvre des pré-requis au projet Cité des Energies

- Préparation et participation aux différents comités techniques de suivi du projet (27/1 ; 3/3 ; . 28/4 ; 26/5 ; 23/6 ; 22/9 ; 10/11/2021) ;
- Préparation accueil du workshop de la HEAR prévu en 2020, reporté en 2021 puis une seconde fois en 2022 en raison de la COVID. Organisation d'une nouvelle journée (3e édition) de présentation du projet pour la nouvelle promotion d'étudiants volontaires le 23 novembre 2021. Le workshop est reporté à la semaine du 14 mars 2022 avec une restitution mi-mai 2022 ;
- Avis et suivi pour la mise en place d'une convention de partenariat avec Miriam Schwamm de "la case" à Preuschoorf, nouveau centre de création et résidence artistique. Miriam Schwamm porte notamment le projet de transformation de la maison du concierge sur le Carreau Clemenceau en "Galerie du Puits 1" ;
- Participation aux réunions de concertation pour la mise en place des animations mi-mai 2022 (Association, CCSP, La Case, HEAR) ;
- Report à 2022 du voyage retour de l'association vers le Musée de la mine de Wittelsheim accueilli en 2019 suite au conseil scientifique du projet ;
- Avis sur le cahier des charges visant à approfondir le schéma d'aménagement du Carreau Clemenceau en parallèle de l'étude environnementale (évaluation et mesures à prendre quant à la pollution du site compte tenu des usages envisagés par secteur). Suivi des réunions afférentes ;
- Prise de mesures pour l'évaluation des volumes de rangement dans les réserves actuelles à partir du mobilier existant ;

- Echange d'expériences avec D. Kuntz d'Electropolis sur aménagement du jardin des énergies sur le Carreau Clemenceau ;
- Echanges avec Jean de Carmejane, étudiant ENSAS, qui a fait son projet de diplôme sur le Carreau Clemenceau ;
- Echanges avec Hugues Herphelin, étudiant Design, Lycée Le Corbusier qui a également fait son projet sur le site, rédaction de convention pour la mise à disposition de ses deux maquettes ;
- Echanges avec INSA pour mise en place d'un PRT, Plan de recherche technologique en vue d'une première phase d'étude par un étudiant pour une modélisation 3D du site (phase d'étude 1er trimestre 2022) .

Niederbronn-les-Bains - Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Candidature à une subvention auprès du SRA : conception d'un cahier des charges, appel à candidations et sélection ; préparation de la mission Antea Archéologie : organisation logistique et technique du chantier, définition des objectifs avec le SRA, création d'une base locale informatique, commande et réception du matériel, définitions des calendriers et priorités, suivi du chantier, formation à la base de données ;
- Convoiement et conditionnement lors de la récupération des objets volés en 2016 et exposition des pièces de monnaie en vitrine avec création de cartels ;
- Préparation d'une consultation de meules et de haches pour un groupe de chercheurs ;
- Recherches sur le statut des collections « D.MANB » et le post-récolement ;
- Actimuseo : création d'un modèle d'impression spécifique à l'archéologie, création des fiches sites ;
- Appui à la mission de récolement d'Audrey Vonarb : définition des besoins en matériel et commandes effectuées ; rangement espaces des réserves et œuvres non inventoriées ; trous dans l'inventaire ; œuvres restituées à Wissembourg : radiation officielle ; œuvres déposées à la Maison rurale de l'Outre-Forêt : recherches d'objets et nouvelle convention de dépôt ; déménagement pour nouvelle réserve ; PV de récolement.

Conservation préventive

- Fixation d'une vitrine section gallo-romaine avec les services techniques ;
- Nettoyage de l'ensemble des vitrines du parcours permanent ;
- Conception d'un dossier de restauration pour le pendentif volé récupéré et passage en commission : avis favorable, intervention prévue en janvier 2022.

Expositions

- Salle Schoeneck : 3 RDV de recherches documentaires au CRAMS pour l'actualisation de panneaux ; mise en réserves d'œuvres de la salle Hohenfels, nouvelles œuvres en vitrines salle Schoeneck : mise à jour des cartels et relocalisation Actimuseo ;
- Proposition à la municipalité de l'exposition d'Archéologie Alsace «La vie au Néolithique» pour 2022.

Médiation, communication et diffusion

- Suivi de l'impression des dépliants d'appel : conseils et diffusion ;
- Export sur la base POP Joconde de 80 notices d'œuvres du musée ;
- Recherche pour une animation aux JEP 2021 : prospection, demande de devis ;
- Rédaction d'un article sur le chantier des collections pour le site web du PNRVN ;
- Réponses, recherches et diffusion de notices à 7 chercheurs et étudiants.

Phalsbourg – Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée ;
- Travail en partenariat avec l'Association dans le but de faire avancer le travail d'inventaire des collections et de la documentation ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim, qui a lieu jusqu'en novembre 2022 ;
- Présentation de dossier d'acquisition sur des ouvrages donnés ;
- Réaménagement des vitrines consacrées à la guerre franco-prussienne de 1870-1871 : roulement des collections ;
- Aide à la mise en place de l'exposition temporaire du hall de la Mairie pour les 150 ans de la guerre franco-prussienne ;
- Participation aux réunions sur le projet du musée et la préparation du bicentenaire de la naissance d'Emile Erckmann ;
- Accueil d'un chercheur sur Gustave Doré.

Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites aux musées ;
- Prise de contact pour un devis pour remplacer une des vitrines du RDC ;
- Rédaction pour un dossier d'acquisition pour des pinces servant à poser les rails de chemins de fer (non finalisé) ;
- Suivi du travail d'inventaire-récolement réalisé par la chargée de mission inventaire récolement, orientation du travail, 2nd récolement décennal finalisé fin 2021 ;
- Participation au nettoyage des vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées ;

- Organisation de la restitution des 289 dessins d'étude de l'atelier métal mis en dépôt par la HEAR, gestion des formalités afférentes.

Exposition temporaire

- Démontage et restitution des créations des familles de l'association ADOMA réalisées dans le cadre D'Eveil des Sens 2020 ;
- Mise en place des conventions de prêts, convoiement aller et retour, installation et démontage des prêts pour l'exposition « Regio Mineralia, zoom sur les Vosges du Nord », présentée de mai à fin octobre 2021 ;
- Organisation de l'accueil des partenaires du projet, annulé, reporté et annulé une seconde fois en raison des contraintes sanitaires ;
- Convention de prêt, installation-démontage pour exposition des petits soldats, figurines plat d'étain, dans le cadre de l'exposition Territoire 1870.

Promotion

Suivi contenu et conception du programme d'animations 2021 du musée.

Médiation

- Mobilisation de F. Magar pour la présentation lors d'une conférence le 26/10/21 de ses recherches dans le cadre de sa thèse en écho avec l'exposition « Regio Mineralia... » ;
- Encadrement de Lilian Muller, stagiaire du 1er au 5 février 2021 : conception de vidéos valorisant les collections dans l'optique de post fb "sortie de réserve".

Suivi général du musée

- Organisation d'une commission mixte (ville, associations, conservation), rapporteur.

Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Pas d'action spécifique en 2021 relative au musée de Sarre Union.

Wissembourg – Musée Westercamp

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons et d'achats faites au musée ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour le Musée historique de la Sarre pour l'exposition temporaire « Monuments de guerre » qui aura lieu du 26 février 2021 au 31 octobre 2021. Les œuvres ont été rendues en novembre ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 6 août 1870 : Forbach-Spicheren, une bataille aux lourdes conséquences » présentée à l'office de tourisme de Forbach de novembre 2021 à octobre 2022 ;
- Présentation en commission des acquisitions d'un ensemble de lithographies avec avis favorable à l'unanimité ;
- Préparation et ouverture d'une salle complémentaire sur 1870 et la bataille du 4 août 1870 de Wissembourg au sein de l'exposition temporaire « Le musée Westercamp en transition » ;
- Participation aux différentes réflexions sur le projet culturel de la ville (micro-folies, CIAP, Musée) ;
- Préparation et accueil de la journée MECADOC.

Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870

Gestion des collections

- Suivi des propositions de dons et d'achats ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim qui a lieu jusqu'au 27 novembre 2022 ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour le Musée historique de la Sarre pour l'exposition temporaire « Monuments de guerre » qui aura lieu du 26 février 2021 au 31 octobre 2021. Les œuvres ont été rendues en novembre ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour le Musée de l'Homme et de l'industrie au Creusot pour l'exposition temporaire « La Commune, Le Creusot 26 mars 1871 » qui a eu lieu du 26 mars 2021 au 30 novembre 2021. Les œuvres ont été rendues en décembre ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 6 août 1870 : Forbach-Spicheren, une bataille aux lourdes conséquences » présentée à l'office de tourisme de Forbach de novembre 2021 à octobre 2022 ;
- Réponses aux nombreuses sollicitations des chercheurs, associées aux 150 ans de la guerre de 1870-1871 et recherches documentaires ;
- Préparation de la mission Chantier des collections de 2022 ;
- Participation à un article dans *Rustica* ;
- Nettoyage de toutes les vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées ;
- Rangement de la salle Alsacienne.



2021 - Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils : inventoirer, récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récolement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectifs :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau ;
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récolement ;
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet ;
- Accompagner les responsables des musées dans la gestion des collections (suivi des mouvements etc...), les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

1. Les inventaires, le récolement et les chantiers des collections

En 2021, les missions d'inventaire et de récolement des collections ont démarré dans un musée et se sont poursuivies dans trois musées du réseau. Elles ont été menées à bien par 2,5 ETP répartis entre les sites :

- Musée du Verre - Site verrier à Meisenthal (chantier des collections) ;
- Maison de l'archéologie des Vosges du Nord – Niederbronn-les-Bains (récolement) ;
- Musée français du pétrole – Pechelbronn (inventaire et récolement – chantier des collections) ;
- Musée du fer – Reichshoffen (récolement).

La base de données du Parc centralise aujourd'hui plus de 60 850 notices d'inventaire et 104 700 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

Musée du Verre - Site verrier à Meisenthal (chantier des collections)

La mission s'inscrit dans le chantier des collections du site verrier et de la rénovation et réouverture du musée du Verre. De nouvelles réserves ont été aménagées en 2021 aux normes en vigueur.

Cette mission a permis le retour de l'ensemble des collections (environ 12 000 pièces) dans le bâtiment du musée. Les collections ont été triées entre celles pour l'exposition permanente et celles pour les réserves. Toutes les collections ont ainsi pu être prises en main et vérifiées (présence et état de conservation), nettoyées, rangées et localisées. Le récolement décennal 2016-2026 a donc pu être accompli à 100 %.

Cette mission a permis également de préparer la mise sous vitrine des collections sélectionnées pour le parcours permanent qui ouvrira au printemps 2022.

Maison de l'archéologie des Vosges du Nord – Niederbronn-les-Bains (récolement)

La mission correspond à la dernière phase du récolement des collections initié en 2016. Le récolement des objets d'arts et traditions populaires conservés en réserves, le récolement des dépôts dans d'autres institutions et la recherche des manquants ont été les priorités de cette campagne.

Méthodologie

Les opérations de récolement effectuées à la Maison de l'archéologie sont allées au-delà d'un simple pointage tel qu'exigé par la circulaire du 27 juillet 2006, puisque la manipulation des objets a été mise à profit pour effectuer dans le même temps le marquage, la couverture photographique, la relocalisation et le constat d'état des pièces.

Missions complémentaires

- Suivi climatique : relevé des informations enregistrées par les thermohygromètres placés dans les espaces d'exposition et de réserves et analyse des données ;
- Déménagement et redéploiement des collections dans une nouvelle salle de réserves ;
- Conservation préventive : nettoyage et dépoussiérage des pièces si nécessaire ;
- Regroupement spatial des pièces non inventoriées et état des lieux.

Bilan

Cette campagne marque la fin du premier récolement décennal mené à terme au musée. L'ensemble des collections inscrites à l'inventaire du musée a été récolé.

Musée français du pétrole – Pechelbronn (inventaire et récolement – chantier des collections)

La chargée de mission a travaillé à Merckwiller-Pechelbronn de février à juillet 2021 où elle a poursuivi le travail initié à partir d'octobre 2019. Un chantier des collections est en effet nécessaire dans la perspective du redéploiement du musée sur le Carreau Clemenceau. Elle a bénéficié de l'appui de Mathieu Taraud, Master 2 MECADOC, sur la même période, lequel est intervenu dans le cadre d'une convention de stage avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn pour traiter principalement le fonds Elf, acquis en 2019.

Fin juillet 2021, la base de données comptabilisait pour le Musée français du pétrole, 3435 notices illustrées de 7000 photographies numériques.

Missions complémentaires

- Suivi et co-encadrement du stagiaire Mathieu Taraud ;
- Contribution pour la préparation au transfert des pompes et autres items du parc technologique au carreau Clemenceau ;
- Marquage des objets exposés en extérieur ;
- 9 articles « objets du mois » à publier l'année 2022 ont été rédigés ;
- Pré-sélection pour le prêt d'objets pour l'exposition « Vacances en tacot », présentée du 3 juillet au 13 septembre 2021 à la Maison Rurale de l'Outre-Forêt ;
- Pré-sélection objets pour prêt CNAM 2022 ;
- Les plans des réserves ont été mis à jour suite à la livraison de nouveaux mobiliers de stockage et rangement ;
- Transfert des huiles : Compte tenu des problèmes de conservation et de sécurité générés, il a été décidé de ne pas conserver les liquides (huile) présents dans les bidons inventoriés ;
- Nouveau conditionnement des tableaux de la salle 32 : Afin de conserver les tableaux dans de meilleures conditions, des plaques polypropylènes ont été coupées aux dimensions nécessaires et intercalées entre chaque tableau.

Musée du fer – Reichshoffen (récolement)

En 2021, une mission de 6 mois au Musée historique et industriel de Reichshoffen a permis la réalisation du 2nd récolement décennal (1er récolement en 2013-2014).

La totalité des collections du musée, située à la fois dans les salles d'expositions, les réserves et les espaces externes a été pointée. Le marquage, les prises de vue et le reconditionnement ont été effectués lorsque cela était nécessaire. Au total, 2 634 items ont été récolés. Plusieurs éléments, pour lesquels il fallait donner suite à la fin de la mission précédente en 2013, ont été traités. Ainsi, quelques objets ont été inventoriés et certaines fiches d'inventaire complétées. D'autres objets ont été étudiés afin de décider de leur intérêt pour les collections du musée.

Dans un même temps des actions complémentaires au récolement ont été menées :

- Suivi climatique : relevé et analyse des données extraites des appareils de mesure placés dans le musée et en réserve ;
- Nettoyage des vitrines d'exposition et des espaces de réserve ;
- Réalisation et mise en place de rideaux sur les mobiliers ouverts des réserves et réagencement partiel du rangement dans la réserve du garage ;
- Sélection et vérification d'un lot de notices pouvant être versées sur la base Joconde ;
- Pré-sélection de pièces pour le renouvellement des objets présentés dans la vitrine fonte décorative ;
- Participation à la restitution d'un dépôt constitué de 280 dessins d'études de l'atelier métal de l'Ecole municipale des Arts décoratifs de Strasbourg devenue la HEAR depuis, Haute Ecole des Arts du Rhin.

2. La mission "régie des collections"

Administration de la base de données

En 2021, le poste de régie a assuré :

- La veille informatique (contrats d'hébergement et de maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents sur Actimuseo, suivi du passage à la mise à jour de la version 10) ;
- L'évaluation du taux d'avancement des missions d'inventaire et de récolement ;
- L'organisation de deux demi-journées de formation internes sur la base de données ;
- Les conseils et formations pour les nouveaux utilisateurs ;
- Le suivi de la création d'une base locale pour la mission d'Antea Archéologie à Niederbronn.

La reprise en 2022 de missions d'inventaire et de récolement au musée du Pays de Hanau de Buxwiller et au musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen a été validée par les collectivités suite à la présentation des enjeux budgétaires, calendaires et fonctionnels. Idem pour la mise en œuvre du 2nd récolement décennal à Woerth, négociée par l'attaché de conservation référent. La négociation pour la poursuite de la mission au Musée Français du Pétrole a également été assurée par l'attaché de conservation référent.

Administration du site web

En 2021, le poste de régie a suivi :

- L'actualisation du site internet des musées du réseau développé à partir de l'application WebMuseo, www.musees-parc-vosges-nord.webmuseo.com ;
- La diffusion vers le site internet à partir de liens publiés sur plusieurs plates-formes (POP Joconde, REMUT, FEMS) ;
- L'organisation de 2 groupes de travail pour réfléchir à l'avenir du site internet : invitations et mise en place des référents dans chaque musée ; création de 3 formulaires à remplir pour les participants ; animation des formations ; compte-rendu et diffusion.

Organisation d'une formation en conservation préventive

La Régie organise régulièrement des formations en conservation préventive. En 2021, un sujet transversal et pluridisciplinaire permettant de mobiliser différents musées du réseau a été choisi : la gestion des réserves au quotidien.

Cette formation s'est tenue les 14 et 15 octobre 2021 dans les musées de Phalsbourg et de Merckwiller-Pechelbronn. Animée par Célestine Ousset, consultante en conservation préventive et enseignante à Paris 1, elle a permis d'appréhender les caractéristiques d'une réserve, du bâtiment à la salle en passant par les collections. Les questions de sûreté, de déploiement des collections, de matériaux privilégiés de stockage, d'optimisation des rangements, de veille sanitaire et climatique mais aussi de manipulation des œuvres ont été abordées. Des formulaires d'auto-évaluations et d'exercices pratiques ont été remplis et distribués pour poursuivre la formation sur sites. Des exemples concrets propres à chaque musée du réseau ont permis de mobiliser les participants.

Les recommandations ont bénéficié à une quinzaine de participants issus du personnel de la Conservation et des musées partenaires qui ont répondu présents, puisque 7 musées sur 10 étaient représentés.

Partenariat avec l'Université Haute Alsace de Mulhouse – formation MECADOC (master 2)

Depuis 2007, ce partenariat a permis de créer plus de 2000 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Le TP, organisé dans l'un des musées du réseau, donne aux étudiants l'opportunité de travailler sur de véritables pièces muséales, de se confronter à une réalité de terrain avec un objectif quantitatif et qualitatif attendu. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Les étudiants réalisent la couverture photographique des œuvres, leur marquage temporaire ainsi que leur constat d'état. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo assurée par A&A Partners.

La régie s'assure de la qualité des notices d'inventaire saisies par les étudiants (respect du protocole de saisie et qualité des photographies) et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants.

En 2021, 14 étudiants en 2^{ème} année du Master MECADOC ont été accueillis aux archives de Wissembourg. Ils ont étudié, manipulé et inventorié près de 140 objets de la collection du musée Westercamp, de la Maison de l'Archéologie de Niederbronn-les-Bains et du musée Français du Pétrole de Merckwiller-Pechelbronn.

Accompagnement des musées : Conservation préventive

En 2021, la régie est intervenue pour :

- Accompagner les équipes locales et le conservateur pour le nettoyage des vitrines du parcours permanent du musée de la bataille du 6 août 1870 à Woerth, du musée historique et industriel-musée du fer de Reichshoffen, de la Maison de l'Archéologie à Niederbronn les Bains ;
- Suivre les achats (et mouvements) du matériel de conservation préventive commun à la Conservation et mise à jour du listing : état des lieux et répartition spatiale dans les différents musées ;
- Commander du matériel pour la formation en conservation préventive ;
- Accompagner les équipes locales et le conservateur pour la préparation d'un nouvel accrochage de l'exposition du musée Westercamp de Wissembourg ;
- Venir en appui au conservateur pour le déploiement d'une nouvelle vitrine au musée de Phalsbourg.

Accompagnement des musées : Conseils, suivi ou gestion des mouvements des œuvres dans le cadre de demandes de prêts ou dépôts

En 2021, le poste de régie a suivi :

- Les premières étapes pour la régularisation du dépôt de Plobsheim à Pfaffenhoffen ;
- Le prêt de fac-similés du musée de Pfaffenhoffen à Bouxwiller.

Accompagnement des musées : Commissions scientifiques régionales (CSR) d'acquisition et de restauration

Aide à la préparation des dossiers avec les équipes locales : Recherches et collectes d'informations sur les objets, réalisation des prises de vue et saisie des données (préparation du dossier pour le musée du Pays de Hanau de Bouxwiller).

Appui pour l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord »

Conception d'avenants aux conventions de prêt pour prolonger l'itinérance de l'exposition en 2022 et 2023, diffusion des avenants aux différentes collectivités.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
• M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables

2021- Mettre en œuvre des projets d'expositions collectives

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permet de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » pose la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leur transmission, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permet de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Itinérante à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentour, elle est traduite en 3 langues. Cette exposition sert à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde. Les lieux de présentation sont des sites culturels hors conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public.

Le format de l'exposition est modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections sont présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées ;
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donne une nouvelle vision de ce territoire et contribue à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

De plus, cette exposition permet :

- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau de musées de la Conservation ;
- de faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

Bilan de l'action :

Itinérance

En janvier, l'exposition a été récupérée à Husseren-Wesserling. Elle a été présentée à Meisenthal du 3 juillet au 19 septembre 2021. Son accès a toutefois été impossible à compter du 25/07 en raison de l'absence de personnel disponible pour assurer le contrôle du pass sanitaire. 4 visites guidées de l'exposition ont été assurées par le service médiation du musée les 18 et 25/7, les 8 et 22/8/2021.

Le comité de pilotage de la Conservation a validé le principe de laisser la possibilité de poursuivre l'itinérance de l'exposition en 2023. Des avenants ont donc été rédigés et signés pour la prolongation des prêts des collections au Parc, maître d'ouvrage de l'exposition.

Des contacts ont été pris pour poursuivre son itinérance en 2022-2023. Elle devrait être présentée début 2022, dans les hôtels de région à Metz et Strasbourg.

Communication

Le flyer de l'expo personnalisé pour Meisenthal a été diffusé uniquement par voie numérique. Quelques affiches ont été imprimées pour diffusion dans les musées du réseau.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables

2021 - Développer l'expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

Contexte de l'action :

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d'un équipement, elle n'est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu'il est situé en milieu rural, souffre d'un manque de visibilité et d'un déficit d'image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débats, et de re-création du lien social.

Au niveau de la mobilisation du réseau des musées, le lancement d'une démarche collective de réflexions peut répondre aux besoins suivants :

- Redéfinir le rôle du Parc et celui des référents dans les musées pour améliorer l'efficacité du réseau ;
- Définir collectivement un plan d'action pour dynamiser la fréquentation de nos équipements et rapprocher les habitants de leurs équipements culturels de proximité ;
- Eveiller la créativité du réseau pour proposer des solutions innovantes applicables dès 2021 ;
- Trouver collectivement des pistes de remédiation à la raréfaction des bénévoles en milieu rural, à l'accueil et à la formation des nouveaux entrants.

Objectif :

- Associer les populations locales autour d'un projet culturel fédérateur ;
- utiliser l'action culturelle comme levier d'implication citoyenne ;
- recréer du lien social en milieu rural ;
- soutenir la création d'artistes locaux.

Au niveau de la mobilisation du réseau des musées, le lancement d'une démarche collective de réflexion vise à :

- Redéfinir le rôle du Parc et celui des référents dans les musées pour améliorer l'efficacité du réseau ;
- Définir collectivement un plan d'action pour dynamiser la fréquentation de nos équipements et rapprocher les habitants de leurs équipements culturels de proximité ;
- Eveiller la créativité du réseau pour proposer des solutions innovantes applicables dès 2021 ;
- Trouver collectivement des pistes de remédiation à la raréfaction des bénévoles en milieu rural, à l'accueil et à la formation des nouveaux entrants.

Bilan de l'action :

L'année 2021 a été particulière : Léa Klein qui a pris ses fonctions le 18 mai 2020 n'a pas pu poursuivre sa mission au-delà du 1er mars 2021. Cette situation à laquelle s'ajoutent les difficultés liées au contexte sanitaire ont pénalisé, retardé voire conduit à l'annulation de certaines opérations de médiation malgré les relais assurés par Coralie Athanase, Isabelle Vergnaud-Goepp et l'ensemble des collègues du pôle culture. Irina Juravle a pris ses fonctions pour remplacer Léa Klein dans le cadre d'un CDD de 6 mois à partir de mi-août.

1. Mobiliser la réflexion et la participation citoyenne via la création artistique

A travers la résidence artistique itinérante « OTANDEMO », le souhait est de développer une création esthétique, tout en mettant en relation un panel d'acteurs pour créer ensemble autour du musée ou CIP. Il s'agit bien d'associer différentes parties prenantes à une démarche artistique identifiée et à la valorisation de ce qui en émerge. Le fait de mettre en commun les initiatives locales dans cette optique rejoint la volonté d'utiliser la médiation culturelle comme levier d'action citoyenne.

La démarche souhaite également rappeler la place importante des musées dans chaque commune et sensibiliser les habitants proches ou moins proches de ces lieux à ce qu'ils évoquent.

La COVID 19 et le confinement induit au printemps 2020, ont conduit au report de certaines semaines de résidence en 2021. Après avoir fait étape en 2020 à La Petite Pierre, Dehlingen et Bouxwiller, 3 autres résidences ont été reprogrammées au printemps 2021 à Offwiller, Soucht et Obersteinbach. (cf. Bilan 2020 et bilan intermédiaire 2021 déjà transmis et qui peuvent être renvoyés sur simple demande). A la fin de l'hiver, au vu des incertitudes et contraintes sanitaires imposées par la pandémie, la commune d'Offwiller a choisi de se retirer du projet. Il a alors été décidé de prolonger les temps de résidence à Soucht et Obersteinbach, les dates ont de surcroît été reportées une seconde fois sur la fin du printemps. Céline Scherr et Pierre Biebuyck de la Compagnie Otandemo ont donc œuvré en 2021 à :

- Offwiller avec la Maison d'Offwiller du 18 au 24 avril 2021 => annulation et retrait de la Commune ;
- Obersteinbach avec la Maison des Châteaux forts du 2 au 8 mai 2021 => reporté une 2nde fois du 4 au 13 juin 2021 ;
- Soucht avec le Musée du Sabotier du 23 au 30 mai 2021 => reporté une 2nde fois du 21 au 31 mai 2021.

Dans chaque commune, un déroulé similaire a servi de base pour la semaine de résidence. Ce déroulé a ensuite été enrichi par des rendez-vous pris en amont de la résidence lors de la réunion de lancement entre les parties prenantes et la compagnie, ou durant la réalisation par des rencontres. A l'issue de chaque semaine, un vernissage festif était programmé pour inaugurer les créations peintes. L'exposition temporaire des portraits grand format restait quant à elle en place 1 mois aux abords ou dans le musée. Une exposition rétrospective s'est rajoutée à la Petite Pierre. Pour clôturer cette aventure, l'ensemble des portraits a été réuni là où tout a commencé,

à La Petite Pierre, à l'occasion du Festival de Jazz en août 2021 : une rétrospective intégrale a été ainsi offerte, donnant aux festivaliers un portrait visuel et sonore de ceux et celles qui font le Parc et ses habitants.

2. Mettre en place des ateliers de réflexion à l'échelle du réseau pour mobiliser l'intelligence collective au service de la définition d'un programme d'actions commun

Cette démarche financée sur crédit 2020, n'a pu être démarrée du fait du contexte sanitaire qu'en fin d'année 2020 et a été en très grande partie reportée sur 2021. Pour permettre la mobilisation du réseau au service d'un programme d'actions commun, le SYCOPARC s'est appuyé sur les services de Maryline Duran d'Opus Novus, prestataire en intelligence collective, sélectionnée après un appel à candidature.

L'accompagnement du réseau élargi des EDSA (Equipement de découverte ayant une structure d'accueil) à l'identification des besoins en termes de programmation culturelle, tout en formant progressivement la chargée de mission aux techniques innovantes d'intelligence collective, entamé en décembre 2020 (temps 1 : lancement) s'est poursuivi en janvier-février 2021 (temps 2- 6 séances thématiques). Le dernier atelier en octobre (temps 3 : synthèse, priorités) a permis de valider la synthèse des séances thématiques et de valider la ligne directrice déduite des ateliers précédents.

Les ateliers ont permis de poser, de manière collective, les grandes lignes du nouveau plan d'action :

- Utiliser le média du "conte" et le décliner sous toutes ses formes (visites déambulatoires, ateliers créatifs) pour raconter les petites histoires du Parc, du musée, du village...
- S'inscrire d'une démarche pluriannuelle : raconter les Vosges du Nord avec les mots ;
- Se faire accompagner par un artiste associé pour la mise en place de cette saison (environ 10 événements) ;
- Prendre en compte l'accessibilité sur plusieurs événements.

Cette démarche comporte deux volets :

o Un volet événementiel ;

o Un volet montée en compétence : formation des professionnels et bénévoles du réseau.

Celle-ci, a été présentée et validée par le Comité de Pilotage de la démarche et nos partenaires financiers. Ce nouveau plan d'action fera l'objet de réunions avec les acteurs locaux plus détaillées en 2022.

3. Micro-résidences : « Raconte-moi ton musée »

Les 3 micro-résidences programmées sur crédit 2021 ont été décalées au vu des contraintes exposées en introduction à 2022, entre janvier et mai 2022.

Les 3 sites concernés sont :

- Musée du fer de Reichshoffen ;
- Musée de l'imagerie populaire de Pfaffenhoffen-Val de Moder ;
- La citadelle de Bitche.

Les réflexions conduites lors des ateliers d'intelligence collective ont incité à les orienter sur la transmission de l'histoire locale intergénérationnelle. Ces micro-résidences devraient être animées sur 5 jours par commune, par la Cie Luc Amoros, notamment avec l'intervention de Brigitte Gonzales et un.e plasticien.ne (sur 3 jours).

Objet de la résidence : récolte de paroles et de souvenirs du musée/site auprès des ancien.ne.s du village (maison de retraite, EHPAD, Club du 3ème âge), récolte des paroles et des impressions de la visite du musée/site auprès d'une classe d'enfants (CM1-CM2) de l'école du village > restitution de ces paroles > trace pérenne à travers un objet artistique (peut-être un livret) qui restera au musée/site consultable par le public.

Sur la fin de l'année 2021, les contacts ont été pris pour identifier les partenaires, caler les dates pour chaque ville, solutionner les problèmes logistiques, des dates de réunions, démarrages ont été reprogrammées à plusieurs reprises du fait des indisponibilités liées à la COVID.

4. Formation en direction des médiateur.trice.s des musées/sites patrimoniaux, «Je raconte mon musée»

La formation des personnels salariés et bénévoles des musées programmée sur crédit 2021 n'a pas pu être mise en œuvre du fait des aléas rencontrés en début d'année et exposés en introduction. Elle sera mise en œuvre au 1er trimestre 2022 et tiendra compte de ce fait des orientations choisies dans le cadre de la démarche d'intelligence collective.

Ainsi entre de janvier à fin mars 2022 (au plus tard fin mai) 3 jours de formation sont prévus (1 jour/mois sur 3 mois) : « Les mots du musée ». Ils seront animés par Brigitte Gonzales de la Compagnie Luc Amoros. Sur la fin de l'année 2021, les contacts ont été pris pour identifier les partenaires, caler les dates pour chaque ville, solutionner les problèmes logistiques.

5. Prestation de coaching pour accompagner la chargée de mission dans la dynamique de réseau

La prestation a été lancée et a permis de caler le planning et les réunions à venir avec les sites. Pour autant, elle n'a pas pu être poursuivie en l'absence de chargée de mission (cf. & d'introduction). Outre le paiement du travail déjà réalisé par Anneline Vanseymortier d'Hirondelle Co, l'enveloppe financière est venue enrichir celle dédiée à la formation pour permettre la réalisation des 3 journées développées dans le chapitre ci-dessus (D), le devis de la formation dépassant les 2000 euros prévus.

6. Interventions dans le cadre de la programmation (artistes, professionnels de la culture...) et communication sur les actions

L'enveloppe de 14050 € programmée au titre des crédits 2021 n'a pas pu être consommée. En concertation avec nos partenaires financiers, il a été décidé de la reporter pour la mise en œuvre du programme d'actions 2022.



2021 – Animer le réseau des étoiles terrestres

Contexte de l'action :

La mission de développement culturel portée par le SYCOPARC a pour objectif de mettre la culture au cœur du projet Parc. Cela implique qu'elle soit étroitement liée à tous les autres domaines d'intervention du SYCOPARC, tout en couvrant un grand nombre de disciplines artistiques. Un des objectifs est également de favoriser la mise en réseau des acteurs locaux et institutionnels. Le SYCOPARC a par ailleurs un rôle important à jouer dans sa capacité à fédérer les initiatives locales, à favoriser l'évolution des approches culturelles (en permettant par exemple à la chaîne patrimoniale de s'exprimer pleinement) et ainsi d'ouvrir de nouveaux champs d'expérimentation.

Objectif :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire ;
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire ;
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

Il y a cinq siècles, quelques verriers nomades construisaient des verreries itinérantes dans une vallée sauvage des Vosges du Nord. Ces pionniers allaient écrire les premières pages d'une aventure industrielle et artistique hors du commun dont le savoir-faire unique perdure encore aujourd'hui... Cueilleurs, souffleurs, tailleurs, ces maîtres verriers sculptent la lumière selon des techniques et des gestes immuables. Tous situés dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, le Site Verrier de Meisenthal, le musée Lalique et La Grande Place musée du cristal Saint-Louis forment la constellation des Étoiles Terrestres.

Il y a 10 ans est né un partenariat de projets entre ces 3 sites verriers des Vosges du Nord. Le réseau « Étoiles Terrestres » s'est ainsi constitué. Durant ces 10 ans, les sites ont évolué, continué à vivre et à faire rêver avec un même point commun : la valorisation d'un savoir-faire et d'un patrimoine industriels uniques en France. Actuellement, les 3 sites sont des moteurs de développement du territoire, des points d'attractivité notables et des atouts touristiques indéniables.

Ce travail en réseau avait pour objectifs de :

- Développer la fréquentation ;
- Créer la notoriété ;
- Innover ensemble.

Depuis 2020, le réseau des Étoiles Terrestres a, d'un commun accord, souhaité faire un bilan des 10 ans d'actions « Étoiles Terrestres » et se projeter sur les actions à venir pour les prochaines années : « Comment le réseau des Étoiles Terrestres peut-il permettre de valoriser un patrimoine unique en France au travers d'actions communes ? »

Courant 2021 le travail mené a permis de définir 4 enjeux stratégiques partagés par les 3 sites des étoiles terrestres :

- ENJEU 1 La qualité architecturale comme point commun ;
- ENJEU 2 Une offre touristique et culturelle à mettre en marché ;
- ENJEU 3 Communiquer ensemble ;
- ENJEU 4 Renforcer les partenariats.

Ces nouveaux enjeux sont de renforcer les liens avec les partenaires du réseau Étoiles Terrestres pour valoriser tous ensemble les valeurs de découverte qui animent ces sites.

Pour conclure, mettre en tourisme ces sites et faire valoir ces patrimoines est une clé majeure de découverte et de compréhension des Vosges du Nord pour les visiteurs. Le réseau Étoiles Terrestres continue d'être un vecteur de travail collectif pour faire évoluer ensemble le tourisme de savoir-faire.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens

Contexte de l'action :

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite par la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, avec l'appui du Parc, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du Parc naturel régional des Vosges du Nord ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIE, centre culturel...). Reconduite et amplifiée depuis sa création, cette opération permet de fédérer toujours plus d'acteurs et de contribuer à la professionnalisation des équipements participants.

En 2020, nous souhaitons poursuivre ce programme en concentrant nos efforts sur les groupes encadrés et les projets co-construits avec des structures sociales et médico-sociales.

Objectif :

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion ;
- Développer les projets de partenariat entre musées et structures médico-sociales/sociales ;
- Encourager la formation des agents et bénévoles des sites partenaires du réseau ;
- Recentrer notre offre de sorties adaptées sur les groupes encadrés ;
- Déployer une offre touristique adaptée.

Bilan de l'action :

L'année 2021 a été particulière : Léa Klein qui a pris ses fonctions le 18 mai 2020 n'a pas pu poursuivre sa mission au-delà du 1er mars 2021. Irina Juravle a pris ses fonctions pour la remplacer dans le cadre d'un CDD de 6 mois à partir de mi-août. Ces conditions auxquelles s'ajoutent les difficultés liées au contexte sanitaire ont pénalisé, retardé voire conduit au report de certaines opérations malgré les relais assurés par l'équipe du pôle culture.

1. Programmation

En 2021, le réseau des EDSA (Equipements de Découverte avec un Service d'Accueil) a poursuivi son travail pour permettre l'accessibilité au patrimoine des Vosges du Nord, notamment à travers la coordination de « Eveil des Sens ». Cette année, le focus a été mis sur les activités accessibles toute l'année dans les structures qui font partie du réseau (en tout 16 partenaires culturels et 4 associations du territoire). Ce dispositif a été repensé au cours de l'année 2021 et une nouvelle formule qui intégrera la programmation « Les petites histoires des Vosges du Nord » devra voir le jour en 2022/2023 (prise en compte de l'accessibilité dans la programmation).

2. Résidence et projets

Au cours du 1er semestre de l'année, des ateliers d'écriture financés sur des crédits de 2020 reportés en 2021, ont été mis en place dans 3 sites : Refuge fortifié à Dossenheim sur Zinsel - Musée Français du Pétrole à Merkwiller Pechelbronn - Musée de la bataille du 6 août 1870 en partenariat avec 3 structures médico-sociales du nord du Bas-Rhin.

3. Communication

Le catalogue numérique référençant les activités disponibles toute l'année a été mis à jour et distribué en format papier lors du forum « Tôt ou t'art » de Strasbourg le 3 septembre et Wissembourg le 8 décembre 2021. Cela permet de rappeler l'engagement constant des membres du réseau en termes d'accueil des publics aux besoins spécifiques. Ce catalogue permet également plus de clarté sur les offres et reste valable sur un temps plus long que simplement le mois d'octobre. Nous y avons également intégré les établissements dans lesquels les visites avec les outils de médiation des Kits à toucher peuvent être demandées. Le site internet dédié à l'opération « Eveil des Sens » a aussi été actualisé en complément de ce catalogue. L'agence Die Drei a été sollicitée pour ces mises à jour.

4. Développement des activités et projets - report 2022

L'enveloppe de 6000 € programmée au titre des crédits 2021 n'a pas pu être consommée. En concertation avec nos partenaires financiers, il a été décidé de la reporter pour la mise en œuvre du programme d'actions 2022

5. Partenariat « Eveil des Sens » et « Tôt ou T'Art »

Nous avons poursuivi notre action vers les publics dits « fragiles » grâce à notre partenariat avec l'association « Tôt Ou T'Art ». Cette association a pour objectif principal de fédérer un réseau d'institutions sociales dans l'optique de favoriser l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion et de leur famille (conjoint et enfants). Concrètement, son action se trouve dans la mise à disposition de l'information et l'accès aux équipements culturels à un tarif préférentiel pour ses adhérents. « Tôt ou T'Art » est un vecteur de communication très efficace vers un public difficile à toucher (via leurs outils comme les « agendas de sorties » ou les « référents culturels » dans les institutions sociales).

Une 8ème édition du forum culturel annuel d'Alsace du Nord s'est déroulée le 8 décembre 2021 à la NEF de Wissembourg, journée co-organisée par TOT, la ville de Wissembourg et le Parc. Dans le prolongement, s'est déroulée une table ronde « L'art hors les murs, pourquoi, comment, quels bénéfices ? ». Le stand du Parc naturel régional des Vosges du Nord a permis de faire la promotion de l'offre groupe « Eveil des Sens » auprès des référents du champs social présents. L'après-midi, les participants se sont répartis en plusieurs groupes selon la thématique choisie pour des temps d'ateliers et des pratiques artistiques différentes qui ont permis de créer un partage entre les travailleurs sociaux et les médiateurs culturels.

Dans le cadre de son adhésion à « Tôt ou T'Art », le Parc a également été représenté au forum culturel de Strasbourg du 3 septembre (par le musée Lalique et le musée du Pays de Hanau, et Isabelle Vergnaud et Irina Juravle du Parc).

6. Formation et transfert d'expérience

Formation Stop Motion

En octobre 2021, 8 accompagnateurs, bénévoles des musées, médiateurs culturels ont pu participer à une journée de formation « Initiation au cinéma et au STOP MOTION » animée par Lucas Malingrey du RECIT (Réseau Est Cinéma Image et Transmission) à La Castine à Reichshoffen selon le déroulé suivant :

- Matinée théorique : la notion du cinéma, l'histoire du cinéma, découverte de la mallette « pré cinéma » et familiarisation avec l'équipement numérique nécessaire à la réalisation d'un court métrage (application stop motion, tablette, support tablette, micro, etc.) ;
- Après-midi : atelier, en duos, les participants ont créé un court métrage et une histoire, à l'aide des accessoires et petits matériaux qui étaient à leur disposition.

Projet artistique : création des courts métrages en stop motion

Dans le cadre de la démarche accessibilité et pour mettre à profit la formation « Stop Motion », des ateliers stop motion ont été mis en place dans 3 sites au bénéfice de structures médico-sociales. Nous avons proposé à 5 groupes de structures sociales et médico-sociales de découvrir chacun un site culturel du territoire à travers des ateliers de stop motion. Il s'agit de contribuer à enrichir les visites des guides par les productions vidéo issues de ces ateliers. Pour cela le Parc a fait appel à l'association Graines2Tech, Saverne, réseau qui fédère des intervenants professionnels et passionnés de l'informatique et du numérique, représenté par Valérie Brasse qui a animé les ateliers de stop motion dans les 3 musées. Elle a accompagné les groupes dans la découverte de l'outil numérique et dans la réalisation du court métrage, avec, en appui les accompagnateurs des structures médico-sociales qui, auparavant, avaient déjà suivi la formation « Stop Motion » animée par le RECIT. En 2021, 3 sites patrimoniaux (Musée de l'image, Maison de l'archéologie, Musée militaire, historique et Erckmann-Chatrian) ont bénéficié d'ateliers de cinéma en vue de réaliser un court métrage en stop motion. Dans ce contexte, des structures sociales ou médico-sociales du territoire ont été associées à la démarche de production du film. Le dispositif de médiation cinématographique créé a vocation à être présenté de manière pérenne dans le musée où il a été réalisé. Démarré au 2nd semestre 2021 (cf. & d'introduction), toutes les séances n'ont pu avoir lieu fin 2021, elles ont été finalisées en janvier-février 2022.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens

2021 - Organiser le rayonnement territorial à travers le festival jazz

Contexte de l'action :

Créé à l'initiative conjointe de la Commune de La Petite-Pierre, de l'association Parva Petra et du Syndicat Mixte pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le festival « Au Grès du Jazz » a été porté par la Commune de La Petite-Pierre jusqu'en 2013. Dès 2014, le festival est porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) qui en assume le portage administratif, financier, comptable ainsi que la coordination et le développement du projet artistique et culturel. L'Association Au Grès du Jazz (AGDJ) assure l'organisation logistique (ainsi que la gestion des bénévoles), la Commune de La Petite-Pierre et La Communauté de Communes Hanau-La Petite-Pierre accompagnent également financièrement et techniquement le projet.

Le festival devait célébrer en 2020 sa 18^e édition. Il rassemble chaque année, au mois d'août, à La Petite-Pierre et ses environs plus de 15 000 festivaliers autour d'une quarantaine de concerts dont la moitié en accès gratuit.

Objectif :

- Mettre en œuvre un projet culturel innovant participant au rayonnement du territoire des Vosges du Nord ;
- Consolider la structuration du festival afin d'améliorer la gouvernance du projet ;
- Affirmer un projet artistique ambitieux et innovant en milieu rural à travers un haut niveau d'exigence dans le domaine de la musique jazz, et une ouverture au métissage entre la musique jazz et les musiques du monde ;
- Être un projet culturel moteur pour le territoire, élargir l'accès à la culture pour les habitants ;
- Renforcer le projet par un ancrage territorial plus large ;
- Porter les valeurs de la durabilité ;
- Consolider le modèle économique du festival au travers du développement des soutiens publics et privés ;
- Maintenir un ancrage local fort en apportant son expertise à la coordination des bénévoles.

Bilan de l'action :

Malgré un contexte sanitaire complexe, la 18^e édition d'Au Grès du Jazz a tenu ses promesses en accueillant plus de 9 000 festivaliers du 7 au 15 août à La Petite Pierre et dans les Vosges du Nord. Les organisateurs d'Au Grès du Jazz – le Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'association Au Grès du Jazz, la commune de La Petite Pierre et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre – avaient imaginé un festival adapté à la situation sanitaire. Places limitées pour tous les concerts, port du masque, passe sanitaire... La centaine de bénévoles du festival a su redoubler d'efforts pour s'adapter à ces mesures et préserver l'esprit de fête et de rencontre de tous les jazz.

Pari gagné : les notes bleues ont résonné à La Petite Pierre et aux alentours pour le plus grand plaisir des mélomanes. Les grands noms du jazz et les pépites en devenir se sont succédé sur la scène du IN pour des rencontres exceptionnelles avec le public. Les artistes de la région ont illuminé les scènes du OFF et des concerts inédits ont eu lieu dans les Vosges du Nord. A côté des scènes musicales, Au Grès du Jazz a également permis à 6 jeunes de la Mission locale de Saverne de découvrir et s'immerger dans les métiers de la culture et l'organisation de l'événement. D'autres belles réussites sont à souligner : un concert dédié aux enfants, un stage de jazz pour les musiciens amateurs, une exposition à ciel ouvert, des ballades musicales en forêt accessibles aux personnes en situation de handicap, une cérémonie autour du jazz manouche ou encore une démarche d'éco-responsabilité renforcée.

LA FREQUENTATION

Au total, 9 300 festivaliers ont participé à l'édition 2021 d'Au Grès du Jazz, répartis de la manière suivante :

5 500 festivaliers IN, avec un taux de remplissage de 76%. Ce chiffre peut être mis en regard de celui de 2019 avec un taux de remplissage de 60%. Ce beau taux de remplissage a pu être atteint notamment par les doubles représentations données sur les deux samedis du festival. Ainsi les artistes du samedi 7 août et du samedi 14 août ont proposé deux concerts.

2 760 festivaliers OFF et After. 790 festivaliers en Hors les murs.

L'ensemble des jauges a été réduit à 65% de la capacité d'accueil du lieu. Les concerts du IN ont été limités à 600 places par concert. Le festival a pu accueillir une exposition en espace public conçu en collaboration avec la Compagnie OtandemO et qui a profité à 250 visiteurs. Au Grès du Jazz a développé un stage de jazz à destination de musiciens amateurs qui a rassemblé 17 participants durant 6 jours de stage.

En chiffres :

42 CONCERTS ET ANIMATIONS - 13 concerts IN - 15 concerts OFF - 4 balades musicales dans le OFF - 1 after - 7 concerts Hors les murs - 1 cérémonie jazz manouche - 1 exposition - 1 stage de jazz.

LE PUBLIC

Jauge réduite à 65% pour l'ensemble des concerts.

9 300 festivaliers : 5 500 festivaliers IN , dont 4 139 payants soit 75%, taux de remplissage : 76% - 2 760 festivaliers OFF et After - 790 festivaliers en Hors les murs - 250 visiteurs de l'exposition OtandemO - 17 participants au stage de jazz.

LES ARTISTES

151 artistes - 34 groupes - 43 artistes IN - 82 artistes OFF et After - 24 artistes Hors les murs - 2 artistes sur l'exposition.

LES LIEUX

-7 scènes à La Petite Pierre : scène IN (place du Château), Jardin des Païens, Jardin des Poètes, Relais des Arts, Maison de retraite, Cours de l'école, Aire scénique.

-7 lieux pour les concerts Hors les murs : Festival de théâtre de Phalsbourg, Château de Lichtenberg, Halle couverte de Ingwiller, Musée Lalique, Eglise de Graufthal, Temple Zen de Weiterswiller, Centre Theodore Monod de Erckartswiller ;

-4 balades au sein de La Petite Pierre et autour vers Graufthal, Erckartswiller et sur le sentier du Loosthal.

LA COMMUNICATION

2 250 affiches grand format A0 - 1 500 affiches petit format allongé - 5 000 livrets-programmes - 6 insertions pub dans la presse - 1 flyer numérique pour le stage de jazz - 1 site web mis à jour (refonte) - 3 853 abonnés Facebook / 3 734 mentions j'aime - 1 391 abonnés Instagram + de 60 retombées presse et média.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



The image is a large collage representing the annual report of the Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. At the top, a white banner contains the title "BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD". Below this, the word "Médiation" is written in a large blue font. The collage itself is composed of several photographs and illustrations. A central photograph shows a large group of people, mostly children, posing in a forest with their arms raised. To the left, there's a photo of a modern building with a glass roof, likely a visitor center. Another photo shows a man and a woman smiling in a close-up shot. Several smaller photos depict outdoor activities: people walking on trails, a person holding up a small box, and a group of children looking through binoculars. A prominent blue rectangular box in the middle-right section contains French text about mediation goals. In the bottom-left corner, there are colorful illustrations of forests and animals, accompanied by the title "Les FORÊTS un monde FABULEUX À DÉCOUVRIR" and the names of authors Jean-Christophe de Penfies and Adrienne Barron.

BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Médiation

Séance d'intro:
J'habite un parc!

L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur... des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Les
FORÊTS
un monde
FABULEUX
À DÉCOUVRIR

Jean-Christophe de Penfies
Adrienne Barron

The image is a large collage representing the annual report of the Parc Naturel Régional des Vosges du Nord for 2021. At the top, the title "BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD" is centered against a background of white contour lines on a light blue field. Below this, the word "Médiation" is written in a large, bold, blue font. The collage itself is composed of several photographs and illustrations. A central photograph shows a large group of people, mostly children, posing in a forest with their arms raised. To the left, there's a photo of a modern building with a glass facade, identified by a caption as the "Séance d'intro: J'habite un parc!". Below this, a photo shows people participating in a river cleanup activity. On the right side, there are photos of people interacting with a wooden birdhouse and looking at informational displays. At the bottom, a series of colorful illustrations depicts forest scenes and characters, accompanied by the text "Les FORÊTS un monde FABULEUX À DÉCOUVRIR". Various other smaller photos show groups of people walking through forests, some wearing backpacks, and others engaged in specific activities like birdwatching or photography.

BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Médiation

Séance d'intro:
J'habite un parc!

L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur... des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Les
FORÊTS
un monde
FABULEUX
À DÉCOUVRIR

Jean Baptiste de Penfies
Adrienne Barron

The image is a large collage representing the annual report of the Parc Naturel Régional des Vosges du Nord for 2021. At the top, the title "BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD" is centered against a background of white contour lines on a light grey field. Below this, the word "Médiation" is written in a large, blue, sans-serif font. The collage itself is composed of several photographs and illustrations. A central photograph shows a large group of people, mostly children, sitting on the ground in a forest and raising their hands enthusiastically. To the left, there's a photo of a modern building with a glass extension, identified by a caption as the "Séance d'intro: J'habite un parc!". Below this, another photo shows people participating in a water activity near a stream. On the right side, there are photos of people interacting with a wooden birdhouse and looking at informational displays. At the bottom, a row of colorful illustrations depicts various forest scenes and characters, accompanied by the text "Les FORÊTS un monde FABULEUX À DÉCOUVRIR". Overlaid on the lower-middle part of the collage is a blue rectangular box containing French text about the park's mission and objectives.

BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Médiation

Séance d'intro:
J'habite un parc!

L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur... des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Les
FORÊTS
un monde
FABULEUX
À DÉCOUVRIR

Jean Baptiste de Penfies
Adrienne Barron

The image is a large collage representing the annual report of the Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. At the top, the title "BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD" is centered against a background of white contour lines on a light grey field. Below this, the word "Médiation" is written in a large, blue, sans-serif font. The collage itself is composed of several photographs and illustrations. A central photograph shows a large group of people, mostly children, sitting on the ground in a forest and raising their hands enthusiastically. To the left, there's a photo of a modern building with a glass extension, likely a visitor center, with people gathered outside. Another photo shows a man and a woman smiling at the camera. Several smaller photos depict outdoor activities: people walking along a path, a person holding up a small wooden box, and a group of people looking through binoculars. A prominent blue rectangular box contains French text about mediation goals. In the bottom left corner, there are colorful illustrations of forests and animals, accompanied by the title "Les FORÊTS un monde FABULEUX À DÉCOUVRIR".

BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Médiation

Séance d'intro:
J'habite un parc!

L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur... des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Les
FORÊTS
un monde
FABULEUX
À DÉCOUVRIR

Jean Baptiste de Penfies
Adrienne Barron

The image is a large collage representing the annual report of the Parc Naturel Régional des Vosges du Nord. At the top, the title "BILAN 2021 - PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD" is centered against a background of white contour lines on a light grey field. Below the title, the word "Médiation" is written in a large, blue, sans-serif font. The collage itself is composed of numerous photographs and illustrations. Key elements include:

- A large group photo of many people, mostly children and young adults, posing in a wooded area with their arms raised.
- A man and a woman smiling in a close-up shot.
- A group of people participating in a forest walk or hike on a dirt path.
- An indoor scene showing a presentation board titled "Séance d'intro: J'habite un parc!" with various images and text.
- A person in a red jacket interacting with a small wooden box mounted on a tree trunk.
- A group of people standing around a white display board that features a red life vest and other items.
- Children looking through binoculars in a forest setting.
- A photograph of a modern building with a glass facade, likely a visitor center.
- People engaged in outdoor activities near a body of water.
- Illustrations at the bottom left, including a colorful drawing of a forest scene titled "Les FORÊTS un monde FABULEUX À DÉCOUVRIR" and several smaller sketches of people and animals.

The overall theme is environmental education and community engagement within a natural park.

Contexte de l'action :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis à vis de celui-ci.

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

Axer nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du Parc naturel des Vosges du Nord, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Respecter le projet éducatif et pédagogique tel que défini par le comité pédagogique de la MER (regroupant Education Nationale, Région Grand Est, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Communauté de Communes de Hanau - La Petite Pierre, communes, SYCOPARC, ONF, Fédération de Pêche du Bas-Rhin, ARIENA, association Les Piverts, association de la Grange aux Paysages, ...). Il s'inscrit également dans les objectifs définis par la Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et dans la convention de partenariat avec les structures d'éducation à l'environnement du territoire du Parc. Ces actions sont définies en complément et en partenariat avec celles proposées par les autres structures d'éducation à l'environnement du territoire.

Valoriser le site du Donnerbach, lieu emblématique du territoire, notamment en permettant aux associations de créer leurs événements sur notre site.

Objectif :

- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement ;
- Développer le site de la MER notamment en valorisant l'auberge comme lieu ressource pour le territoire ;
- Diversifier les actions de la MER pour pérenniser les sources de financement.

Bilan de l'action :

L'année 2021 a été largement perturbée par la crise sanitaire, notamment lors du pic d'activité entre mars et juin. En effet, 12 séjours ont été annulés et de nombreuses sorties de fin d'année également à cause des mesures sanitaires lors des déplacements en bus (30 animations annulées, 53 réalisées). Parallèlement à ces annulations, nous avons eu une forte croissance des interventions dans les écoles grâce au maintien des projets scolaires (136 animations). Nous avons sensibilisé de nombreux écoliers sur des thématiques que nous n'abordions pas auparavant : alimentation et réduction des déchets, services écosystémiques, découverte des tourbières, découverte des prairies, formation des professionnels de l'animation et de l'enfance. Dès le mois de septembre, nous avons retrouvé une forte activité avec les séjours d'intégration du lycée Schattenmann de Bouxwiller et du collège d'Ingwiller.

1. le projet Inter-parcs :

Suite à la création de la Région Grand Est en 2016, les Parcs naturels régionaux du Grand Est ont constitué le « réseau éducation », visant à renforcer la collaboration sur ce sujet entre ses 6 Parcs naturels régionaux. Dans le cadre de la convention « inter-parcs », les Parcs naturels régionaux ont souhaité inscrire dans leur programme d'actions des projets de jumelages et d'échanges de classes entre les Parcs afin de favoriser la découverte des territoires du Grand Est par les élèves de la Région. Ces échanges s'inscrivent sur trois années scolaires à partir de l'année 2020. Pour l'année scolaire 2020/2021, la classe CM1/CM2 de **Baerenthal** (57230) a représenté le PNR des Vosges du Nord et a été jumelée avec la classe de **Brienne-le-Château** (10500) du PNR de la Forêt d'Orient.

Déroulement du projet : le déroulement du projet a largement été modifié à cause de la crise sanitaire ; en effet, plusieurs animations ont été annulées et les deux séjours d'immersion prévus au mois de mai et juin ont également été annulés. Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des actions effectuées dans le cadre du projet.

Journée du 15 mars : pour mieux répondre aux besoins de l'enseignante concernant le projet, notre animatrice a co-construit le programme d'intervention avec elle, en effet, elle possède de bonnes connaissances sur les milieux humides et le patrimoine culturel, mais elle souhaitait être accompagnée sur les questions de faune, flore, architecture et sur le fonctionnement d'un Parc.

La première journée d'animation a pour but de faire connaître aux élèves le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Il s'agit ici d'avoir une clé d'entrée pour l'ensemble du projet : quelles sont les caractéristiques de notre Parc, son patrimoine, sa culture et ses spécificités. Cette journée s'organise autour d'un jeu de piste à faire en équipe, qui permet aux enfants de voyager à travers le parc grâce à différentes stations.

En utilisant comme support la carte des Vosges du Nord éditée par le parc, nous proposons 4 animations qui représentent les différents pôles du PNRVN (Pôle aménagement et gestion des espaces, pôle patrimoine naturel, pôle culture, médiation, tourisme et enfin le pôle observatoire du paysage). Les enfants doivent différencier les maisons traditionnelles des Vosges du Nord, identifier les espèces des différents milieux, suivre le GR53® pour découvrir le patrimoine historique et culturel, et enfin comparer des cartes géographiques suivant les époques. Lors de cette animation, un film sur le parc régional des Vosges du Nord est diffusé et un bilan de séance est réalisé par l'animateur.

Journée du 15 avril : annulée suite à la fermeture des écoles : cette journée d'immersion devait se dérouler à la Maison de l'Eau et de la Rivière pour permettre aux enfants de découvrir et comprendre les éléments vivants et physiques d'un milieu et leur intégration à un

écosystème. Cette journée permettait également de faire comprendre les gestes à adopter pour se comporter de manière responsable vis-à-vis d'un milieu naturel.

Journée du 10 juin : cette journée devait être le point d'orgue de notre projet. En effet, les deux classes devaient se réunir à la Maison de l'Eau et de la Rivière pour réaliser un rallye dans la forêt et autour de l'étang du Donnenbach en équipes mixtes entre les deux écoles. Nous avons souhaité maintenir cette journée en la transformant en journée d'immersion en forêt pour la classe de Baerenthal. Cette journée axée sur la découverte de la forêt a permis aux enfants de :

1. Découvrir la faune de nos forêts et la notion d'équilibres écologiques ;
2. Apprendre à identifier et classer quelques espèces ;
3. Savoir identifier une trace ou un indice laissé par un animal ;
4. La forêt est un milieu habité de nombreuses espèces animales qui ne sont pas indépendantes les unes des autres. C'est ce que les élèves ont découvert lors d'un parcours forestier. Ils ont abordé les notions de réseaux alimentaires et d'adaptation au milieu ;
5. Ces animaux laissent quantité de traces et d'indices de leur présence. En apprenant à les voir et à les reconnaître, ils en ont appris plus sur la faune de nos forêts.

Création d'un jeu sur « les Vosges du Nord » : Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur un jeu type « trivial pursuit », qui reprend les principales caractéristiques des Vosges du Nord : les différents milieux (forestier et humide), le patrimoine et la culture, les communes du Parc... Le plateau de jeu reprend ces thématiques : une forêt, une mare, un château, du grès, des espèces animales et végétales, un sanctuaire à chauve-souris, la trace d'un sanglier relevée lors de la journée du 10 juin.... Les élèves doivent déplacer leur pion et répondre à des questions. Chaque carte-question reprend un QR code qui renvoie à un site internet : office du tourisme, site de la région Grand Est, site du Parc...

Restitution du projet :

Le vendredi 25 juin, l'équipe du Parc qui s'est chargée du projet et un élu de la commune étaient présents à l'école pour distribuer les goodies et faire un bilan du projet. Les enfants étaient très déçus de ne pas être allés dans l'Aube, par contre, la journée en forêt à la Maison de l'Eau et de la Rivière a retenu leur attention. Nous avons pu jouer avec leurs créations et faire une photo finale du projet après un discours du Premier Adjoint.

4.Projet “Les Vosges du Nord après la tornade...vers une biodiversité augmentée” :

Nous avons été sollicités par le pôle nature pour gérer la partie médiation et sensibilisation de ce projet TVB au mois d'octobre 2020.

Nous avons préparé et animé un projet pédagogique « la biodiversité dans ma commune » dans les écoles primaires du territoire concerné. Cette année, 9 écoles ont bénéficié d'un projet pédagogique. Il est composé de 3 séances d'atelier et d'une activité de type chantier (plantation, creusement mare ou autre action en faveur de la biodiversité).

Les animateurs ont fait découvrir les concepts de biodiversité et de corridor écologique par le biais de démarches ludiques et de sorties sur le terrain.

- Faire prendre conscience de la diversité du vivant dans leur paysage quotidien et de la fragilité des écosystèmes en présence ;
- Faire découvrir les notions de trame verte et bleue ;
- Impliquer les enfants dans des démarches scientifiques de type inventaire de la faune et de la flore ou cartographie des unités naturelles ;
- Faire vivre une expérience sensible de la nature. En passant un peu de temps à observer leur environnement de manière guidée, ils apprendront à ouvrir grand leurs yeux, leurs oreilles et à déceler les formes de vie les plus discrètes ;
- Faire découvrir des méthodes particulières de diagnostic, des protocoles de suivi de la faune et de la flore (lecture de traces, pièges photos...) et leur faire entrevoir le domaine des sciences participatives (utilisation des outils vigie-nature) ;
- Permettre la rencontre de différents acteurs locaux : scientifiques, membres d'associations de protection de la nature, arboriculteurs, agents du PNR, élus locaux ou gestionnaires des espaces naturels ou agricoles ;
- Impliquer les élèves dans un chantier de restauration de la trame verte et bleue (plantation).

Voici la trame des animations dans le cadre des projets « la biodiversité dans ma commune » :

- **Plantons la biodiversité : Qu'est-ce qu'un corridor écologique ?** (Découverte de la notion et participation à une action de plantation) ;
- **On se mouille pour la biodiversité !** découverte des zones humides (en lien avec la création de mares si possible) ;
- **Qu'est ce qui se trame dans les bosquets ?** Inventaire de la faune et de la flore des haies et des bosquets ;
- **Les naturalistes en herbe** : enquête sur la faune et la flore des prairies et des vergers.

Celle-ci est adaptable localement mais la découverte des haies, zones humides et des vergers doit constituer le fil rouge des interventions.

3.La valorisation de l'auberge du Donnenbach :

La mobilisation des associations locales a permis l'ouverture dominicale de l'auberge du Donnenbach en juillet et août 2021. Cette gestion associative a été concluante pour les parties prenantes mais aussi pour les habitants du territoire et les touristes de passage qui ont pu profiter d'un lieu convivial et chaleureux. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, soucieux de la mise en valeur du site du Donnenbach, souhaite la pérennisation de ce projet.

2021 - Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 2014, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'Education à la Nature et à l'Environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc.

Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement) ;
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent ;
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

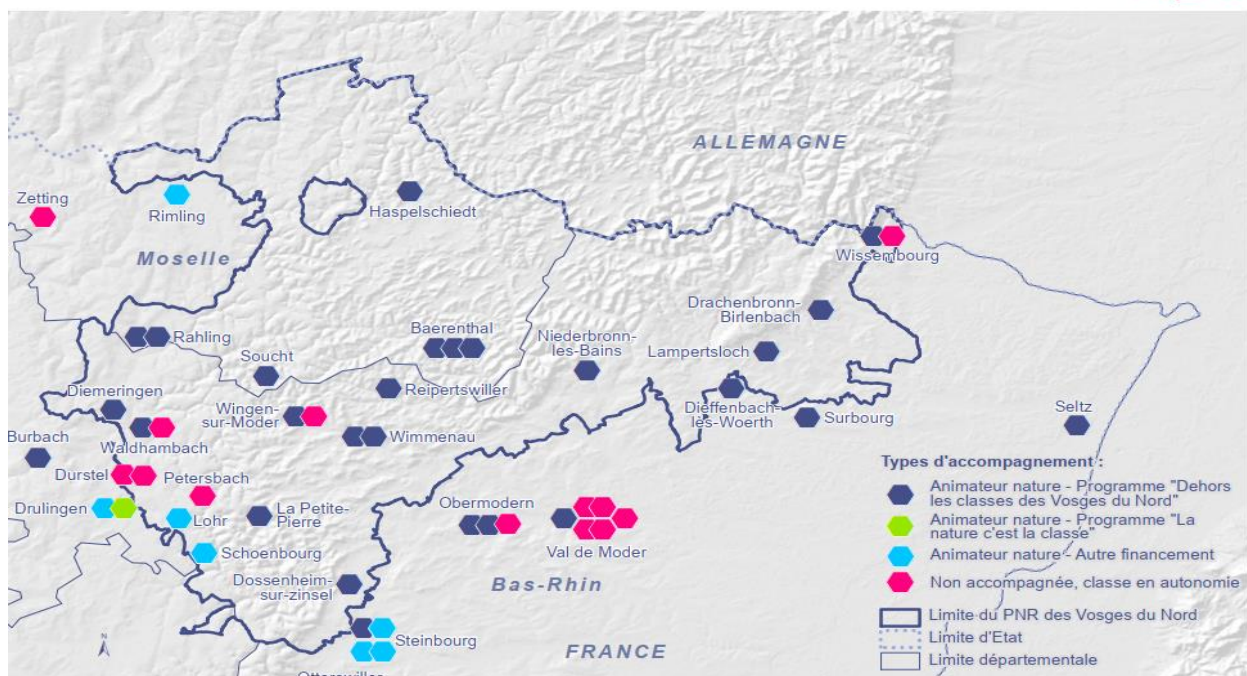
Bilan de l'action :

1. Dehors les Vosges du Nord !

L'action en est à sa cinquième année, l'objectif est de combiner les bénéfices du contact avec la nature des Vosges du Nord et l'apprentissage autonome. L'action est menée par le réseau des structures d'éducation à l'environnement des Vosges du Nord (REEVON) à partir de la rentrée ; à ce jour, 31 écoles ont bénéficié du programme d'animation. Pour l'année 2021, 250 élèves des écoles de Haspelschiedt, Dieffenbach, Reipertswiller, Reichshoffen, Pfaffenhoffen, Steinbourg, Niederbronn, Burbach et Hambach ont profité de cette action. Les écoles de Lohr et Drulingen ont suspendu le projet en 2021 à cause d'effectifs trop chargés et de chenilles processionnaires sur les sites.

PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Ecoles pratiquant "L'école du dehors" - Août 2021



2. « Connais ton Parc »

25 demi-journées d'animation pour 25 classes de 6^{ème} des collèges du territoire du Parc. Au-delà d'une sensibilisation aux patrimoines du parc, ces séquences ont aussi pour objectif d'aboutir à de nouveaux projets scolaires. Cette année, malgré la crise sanitaire et les difficultés engendrées, 4 projets de collégiens ont pu aboutir, il s'agit de :

- Thématique circuits courts/production locale avec le collège de Woerth ;
- Thématique eau/problématiques environnementales avec le lycée de Bitche ;
- Thématique permaculture et biodiversité avec le collège de Wingen sur Moder ;
- Thématique gestion durable de la forêt avec le lycée de Sarreguemines.

Les 550 jeunes ont été accompagnés par les animateurs du REEVON, le réseau d'éducation des Vosges du Nord. A la rentrée 2022, les séquences de sensibilisation très plébiscitées par le réseau éducatif et les établissements scolaires seront reconduites.

3. Sensibilisation au Lynx

En 2021, ce sont plus de 500 enfants issus de 9 écoles du territoire (Diemeringen, Eschbourg, Hangviller, Hattmatt, Monsviller, Oberbronn, Reiperstwiller, Wingen et Steinbourg) qui ont profité de ce programme. REEVON était accompagné cette année par le cinéaste animalier Jérôme Fatalot. (<https://fr.padlet.com/lespiverts/journeedulynx2021>) Les jeux créés à cette occasion sont disponibles sur les liens suivants :

- Le Memory Du lynx : <https://learningapps.org/watch?v=pwsjcp6i321>
- Le lynx millionnaire !!!! <https://learningapps.org/watch?v=pqsaww9na21>
- Pendu du lynx : <https://learningapps.org/watch?v=pbaof2hrn21>

4. Sanctuaire de Nature

Pour cette année les sanctuaires de nature servaient de terrain de connaissance et d'exploration dans le cadre de "club nature", spécialement créés pour l'occasion et à destination des enfants de 7 à 12 ans. Il s'agissait cette année, comme il était convenu dans la programmation ; de réalisation des actions spécifiques dans le cadre péri- et extra-scolaire. Ainsi, 4 sanctuaires ont été tout au long de l'année animés par le réseau éducatif, à raison de 2 journées par mois. Au-delà des animations scolaires, les habitants et les partenaires locaux s'attribuent les différents sites (qq exemples ci-dessous).

<https://www.dna.fr/environnement/2021/04/02/les-ecoliers-installent-des-nichoirs-dans-le-sanctuaire-de-nature>

https://www.alsace-bossue.net/upload/documents/Vfinale_randoland_6709501_Diemeringen.pdf

5. BD forêt

Dans le cadre d'un partenariat entre les éditions Casterman et la fédération des parcs naturels régionaux, les Vosges du Nord ont participé avec une vingtaine d'autres parcs naturels à la mise en place de la BD "La forêt, un monde fabuleux à découvrir", destinée aux enfants de 8 à 12 ans. Nous en avons acquis 150 exemplaires qui serviront de support pédagogique dans les écoles du parc. <https://www.casterman.com/Jeunesse/Catalogue/tout-en-bd/les-forets-un-monde-fabuleux-a-decouvrir>

Les actions scolaires du parc ont, malgré la crise sanitaire, permis à plus de 1300 enfants du territoire de bénéficier de l'expertise et de la qualité des animations proposées pour mieux comprendre et appréhender leur exceptionnel environnement.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé





2021 - Partenariat avec l'Education Nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie de décharges d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction entre les enseignants et les établissements du territoire, pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeune et les enseignants.

Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Education nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

Bilan de l'action :

1. Avec l'Education nationale

Au-delà des 2 rencontres annuelles (septembre et mai) avec les personnels éducatifs des écoles, collèges et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques qui ont pour objectif de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces virtuels dédiés au Parc sur les sites des rectorats de Nancy-Metz et Strasbourg ;
- Conçu, organisé et animé 2 formations de productions documentaires pour les enseignants ;
- développé de nouveaux coins parcs dans les CDI de 5 collèges ;
- Participé aux différents comités de pilotage académiques, pour permettre la labellisation E3D de nouvelles écoles et collèges du territoire ;
- débuté les consultations, en partenariat avec les chambres d'agriculture 57 et 67, pour l'accueil scolaire dans les fermes et exploitations agricoles labellisées "valeur parc" des Vosges du nord, pour une mise en route début 2023.

Par ailleurs, un nouveau partenariat avec l'inspection de Moselle Est a abouti à la mise en place d'une série 18 projets éducatifs spécifiques parc (espèces emblématiques, naturalité et sauvage, eau et rivières) dans le cadre des CEC. L'ensemble des écoles et des collèges du Pays de Bitche. Ces projets aboutiront à un temps fort commun pendant la deuxième quinzaine de mai 2022.

2. Avec le réseau des acteurs et des partenaires éducatifs

- **Les 6 Parcs du Grand Est** : un projet d'échanges scolaires sur 3 ans a été initié en 2020. La situation sanitaire n'ayant pas permis d'aboutir le projet prévu sur l'année scolaire précédente, les écoles de Baerenthal et de Mesnil Saint-Père ont pu finaliser leur projet cette année. Toutes les informations : <https://parcsnaturels-grandest.fr/education-au-territoire/>

- **Le Naturpark Pfälzerwald** : la situation sanitaire et les restrictions plus fortes côté allemand n'ont pas permis de voir des projets scolaires se développer cette année. Nous avons cependant abouti la réalisation d'un nouveau guide de l'offre pédagogique de la RBT, en remplacement de celui réalisé en 2008 et disponible prochainement en version dématérialisée.

- Les réseaux départementaux et régionaux d'éducation à l'environnement

Les liens privilégiés avec l'ARIENA et LOREEN permettent de travailler de concert sur les sujets qui ont vocation à être partagés à l'échelle régionale. Nous avons abouti cette année à la mise en place du programme d'actions de sensibilisation en faveur du Lynx, participé à la mise en place et à la diffusion du cahier 16 de l'ARIENA consacré au retour à la nature, contribué à la mise en place de nouveaux programmes régionaux "grandir dehors" et "renaturation des cours d'école". Enfin, nous avons effectué les démarches auprès des services éducatifs de la CEA pour optimiser les interventions communes dans les collèges.

- Le REEVON

Les rencontres régulières avec les 5 structures professionnelles d'éducation à l'environnement permettent à la fois de coordonner leur actions et celles en partenariat avec le parc. En 2021, le réseau s'est investi en plus dans des actions communes habituelles sur la médiation de l'OPP, le projet "redessine-moi un jardin" à Bouxwiller, le projet INTERREG "espèces en danger", le projet "1000 écoles pour ma forêt" sur la commune de Wingen. L'année 2021 a également permis de débiter le travail d'évaluation de la convention nous liant avec les deux têtes de réseau éducatifs.

- avec la fédération des parcs naturels de France

Le réseau éducatif au niveau national est actif tant sur la coopération inter-parcs que sur les actions partenariales menées. Les Vosges du Nord sont membres de la commission nationale " Vie Culturelle, Sociale et éducation". A ce titre, nous avons participé où est la suite ?

Vie du Sycoparc



2021 – Faire connaître les actions en faveur de la biodiversité et de l'innovation en milieu rural

Contexte de l'action :

Dans sa Charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l' élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'elles résident ou travaillent dans un Parc, elles doivent mieux le connaître, savoir ce que le Parc peut faire pour elles et ce qu'elles peuvent faire pour le Parc.

Objectif :

- Donner plus de visibilité aux actions menées par le Parc,
- Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires,
- Informer les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

Bilan de l'action :

Les supports imprimés

- En 2021 la carte touristique à l'échelle du Parc a été mise à jour, imprimée à 50 000 exemplaires. Une diffusion via un diffuseur professionnel sur 75 lieux en Alsace et en Lorraine a été organisée ;
 - Pour se repérer dans le château, une signalétique a été réalisée. Elle affiche les niveaux, les commodités, les sorties...
 - Un parcours de médiation sur le château, ses particularités historiques et architecturales a été conçu et mis en place à l'automne. Un souci sur la tenue des adhésifs est encore à solutionner ;
 - Participation au toilettage des panneaux routiers avec la CEA, du jalonnement vers la Maison du parc et le Parc naturel régional ;
 - Remise en état des 3 mâts dans la cour du château pour porter les drapeaux PNRVN, Europe et France.
- D'autres supports papier ont été réalisés en interne (livre de photos du chantier du château, affichette des bons comportements, annuaire des marqués, carte boutique, insertion presse marque parc...)



Le site web du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Parution de 29 articles supplémentaires et/ou mis à jour :

- Destination Parc : des offres de séjour originaux dans les Parcs (3/12) ;
- La gamme de mobilier extérieur « Demi lieue » : un design affirmé ! (29/11) ;
- Les prairies permanentes, notre avenir en herbe ! (29/11) ;
- Prendre en compte les paysages au quotidien : des fiches thématiques d'aide à la décision (19/11) ;
- L'étang change dans les Vosges du nord (4/11) ;
- Rivière fluctuante, rivière vivante (4/11) ;
- 6 Ütes pour accueillir les randonneurs sur la Traversée du Massif des Vosges (3/11) ;
- Mesurer la santé d'une rivière : la science met les pieds dans l'eau ! (3/11) ;
- L'écrevisse à pattes rouges, crustacé menacé (3/11) ;
- L'eau, par-delà les frontières du Parc naturel régional des Vosges du Nord (3/11) ;
- Restaurer nos rivières, une histoire de regards (3/11) ;
- Les cours d'eau : participer, c'est restaurer ! (3/11) ;
- Écrevisse des torrents, espèce en voie de réintroduction (3/11) ;
- Un observatoire des rivières pour une politique locale plus éclairée (3/11) ;
- L'eau : quelles améliorations pour quelles pollutions ? (3/11) ;
- Isoptena serricornis, le nouveau venu de nos rivières (3/11) ;
- La Formation certifiante « éco-rénovation du bâti ancien » : à destination des pros ! (26/10) ;

- Au cœur des paysages des Vosges du Nord, partez pour une itinérance sur le GR®53 ! (25/10) ;
- Le paysage a du goût, de la friche à l'assiette (15/10) ;
- Projet INTERREG « Espèces animales en danger » au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (13/10) ;
- La fabrique du PAT – les différentes étapes (23/09) ;
- Zoom sur les chauves-souris anthropophiles : le Grand Murin (6/08) ;
- Restaurer une prairie : les bonnes recettes. Un guide en cours de rédaction ! (19/07) ;
- Un voyage d'étude autour de la restauration prairiale (19/07) ;
- Des formations pour utiliser la typologie agroécologique des prairies (19/07) ;
- Zoom sur les azurés de la sanguisorbe et des paluds avec le projet INTERREG « Espèces Animales en Danger » (15/07) ;
- Écrire en grès : la résidence en architecture et paysage du Staedtel de La Petite-Pierre (1/07) ;
- Un œil sur la cigogne noire dans les forêts des Vosges du Nord... (29/06) ;
- Les délégués du parc s'engagent pour la participation citoyenne (29/06) ;
- Un chantier d'inventaire et de conservation préventive à la Maison de l'archéologie (28/06) ;
- Le roseau, une fibre aux mille qualités ! (28/06) ;
- Zoom sur les écrevisses des torrents: sauvegarde et réintroduction avec le projet INTERREG « Espèces Animales en danger » (18/06) ;
- Les Vosges du Nord après la tornade vers une biodiversité augmentée (15/06) ;
- DéPATouille ton assiette, 24 animations grand public (8/06) ;
- Les diagnostics, première étape vers le Projet Alimentaire Territorial (31/05) ;
- L'amélioration de l'usage et du confort du château de La Petite Pierre (27/05) ;
- La rénovation énergétique d'un monument historique, le château de La Petite Pierre (27/05) ;
- Valoriser les filières locales au chantier du château de La Petite Pierre (27/05) ;
- Les visites théâtralisées du château de La Petite Pierre (26/05) ;
- Un atelier de peintre en tandem sur les sentiers du Parc des Vosges du Nord (14/05) ;
- Les artisans, créateurs, auteurs de l'accueil-boutique du Parc naturel régional des Vosges du Nord (12/04) ;
- Jardiner pour la biodiversité : concours 2021 (27/02) ;
- 35 professionnels produits locaux et tourisme durable marqués « Valeurs Parc naturel régional » (1/02).

Statistiques de janvier à décembre 2021 :

- 91 646 pages vues (232 379 en 2020) – 2.76 pages/session (idem 2020) – Taux de rebond : 54.98% ;
- 23 764 utilisateurs (64 467 en 2020) – 33 205 sessions (83 948 en 2020) ;
- 83.7% sont de nouveaux visiteurs ;
- Durée de la session, 2 mn 17 (2 mn 17 en 2020) ;
- Origine des internautes : 82.05 % France, 10,4 % Allemagne, 6 % Belgique, 4,9 % Pays Bas, 2.3%, Luxembourg 0.8 %, Suisse 0.8% ;
- Appareils utilisés : mobile : 66 % (63 % en 2020), ordinateur fixe : 31 % (50 % en 2020), tablette : 2.6 % (57 % en 2020) ;
- Les 10 Pages les + consultées : Découvrir et visiter, la randonnée dans les Vosges du Nord, De rocher en rocher autour de La Petite Pierre, explorez les Vosges du nord, découvrir et visiter, offres d'emploi, rocher de l'Altschlossfels, rocher du Wachtfels, étang du Donnenbach, la réserve de biosphère.

L'édition du Carnet du Parc

Pas d'édition en 2021, depuis 2020 le carnet paraît pour 3 ans. Il est consultable et téléchargeable sur le site.

L'agenda est numérique : il est préparé et diffusé sur le site web et la page facebook du parc.

Les carnets sont distribués lors d'événements, salons, marchés, stands, manifestations, en conclusion d'une sortie....

Les chiffres des sorties

Habiter Autrement

Les rencontres

- 15 avril : Vers des expériences nature au cœur de la Réserve de Biosphère / annulation ;
- 11 juin : Apéro-bavard, comment se lancer dans un projet d'éco-rénovation / annulation ;
- 12 juin : ça bouge pour mon alimentation – recettes pour la transition de mon village / 10 personnes ;
- 2 octobre : Atelier éco-rénover / annulation ;
- 22 octobre : Fleurir autrement / 24 personnes.

Les ateliers architecture et paysage

- 29 mai : L'éco-rénovation de A à Z – recettes architecturales / annulation ;
- 5 juin : Pour une construction bois local – recettes architecturales / 13 personnes ;
- 25 septembre : Pour un jardin vivant – recettes de biodiversité / annulation.

Portes ouvertes du château de La Petite Pierre

- 26 et 27 juin : Le printemps du patrimoine / 335 personnes ;
- 26 juin – 3, 4, 10 et 11 juillet – 21 et 22 août : La visite guidée du dimanche au château de La Petite Pierre en français / 325 personnes ;
- 11, 12 et 19 septembre : La visite guidée du dimanche au château de La Petite Pierre en alsacien / 35 personnes.

Mettez la main à la pâte :

9 stages pratiques / 92 participants

- 13 juin : Enduit de terre crue ;
- 20 juin : Torchis ;
- 4 juillet : Maçonnerie de mur et muret en grès ;
- 11 juillet : Béton de chanvre ;
- 18 juillet : Enduit à la chaux ;
- 1^{er} août : Mur de pierre sèche ;
- 8 août : Pose d'isolant biosourcé ;
- 5 septembre : Terre-Paille ;
- 12 septembre : Finitions naturelles intérieures.

Rendez-vous techniques pour les pros

- 8 octobre : Visite de l'entreprise Boehm, découverte de produits à base de chaux / 25 personnes ;
- 5 novembre : Problématique des champignons lignivores dans le bâtiment / 21 personnes.

Cinés-débats

11 cinés-débats / 274 personnes

- 26 janvier : Ours, simplement sauvage / annulation ;
- 25 mars : Un jardin entre deux mondes / 38 personnes ;
- 23 avril : Ce qui se cache sous les surfaces / annulation ;
- 24 juin : Un jardin entre deux mondes / 37 personnes ;
- 24 juin : Le temps des arbres / annulation ;
- 6 juillet : Invasion des sangliers / 45 personnes ;
- 17 septembre : Chauves-souris ! / 30 personnes ;
- 23 septembre : Trognons, les arbres aux mille visages / 42 personnes ;
- 8 octobre : Les mares / 20 personnes ;
- 28 octobre : Ours, simplement sauvage / 78 personnes ;
- 9 novembre : Observer les paysages / 9 personnes ;
- 16 décembre : Envers et contre tout, éleveuses / 20 personnes.

Sorties nature

19 sorties/ 706 personnes

- 25 mai : La Graine dans mon assiette / 37 personnes ;
- 29 mai : Les instants bzzz / 10 personnes ;
- 2 juin : Goûter fleuri / annulation ;
- 11 juin : Les prairies fleuries et l'agroécologie, tout un programme / 42 personnes ;
- 12 juin : ça bouge pour mon alimentation / 16 personnes ;
- 12 juin : De la fleur au pot de miel / 8 personnes ;
- 12 juin : Les instants bzzz / 10 personnes ;
- 16 juin : Les légumes autrement bons / 16 personnes ;

- 19 juin : De la fleur au pot de miel / 8 personnes ;
- 19 juin : Plantes à croquer / 11 personnes ;
- 19 juin : Comment conserver ses fruits / 5 personnes ;
- 19 juin : Les légumes autrement bons / 16 personnes ;
- 22 juin : Du global au local, tous acteurs dans la transition écologique / 25 personnes ;
- 25 juin : L'agroforesterie, une voie d'avenir / 130 personnes ;
- 27 juin : L'huile traditionnelle de noix des Vosges du Nord / estimation 50 personnes ;
- 6 juillet : Au grès de la chasse, atelier culinaire avec de la viande de gibier / 5 personnes ;
- 6 juillet : Chauves-souriez, vous êtes filmés / 40 personnes ;
- 11 juillet : L'élevage et nos paysages / estimation 250 personnes ;
- 27 août : La nuit des chauves-souris / 27 personnes.

Temps forts 2021

- Projet alimentaire territorial / Dépat'ouille ton assiette, programme d'animations de juin à juillet 2021 ;
- AMI Tornado / Projet d'éducation à l'environnement sur la Trame verte et bleue à destination des scolaires.

Participation à des événements grand public

Un nouveau stand parc a été conçu et fabriqué en local. Il a été décliné pour l'office de tourisme de Hanau La Petite Pierre, l'Alsace Verte, l'Alsace Bossue, du Pays de Bitche. Le stand PNRVN a servi en août, pendant le festival de Jazz et à de nombreuses occasions.

- 18 septembre / La Petite Pierre / Marché des créateurs et artisans de l'éco-rénovation ;
- 3 octobre / Bitche / Marché paysan de l'AMEM.

Participation aux projets inter-parcs du Grand Est

Les 6 parcs du Grand Est travaillent ensemble sur la communication. 2021 a vu se concrétiser le projet d'une charte graphique commune aux 6 parcs, un portail web : parcsnaturels-grandest.fr. Il présente les 6 territoires, ainsi que les projets communs.

Les newsletters numériques

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique est éditée 2 fois par an, en juillet et décembre via la plate-forme on-line Mailchimp. Elle est diffusée en juillet aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 6 000 personnes sont destinataires des lettres d'informations numériques. Lettre d'infos de juillet : envoyée à 5 334 personnes (en 2020 : 5 388 envois) Lettre d'infos de décembre : envoyée à 5 282 personnes (en 2020 : pas de newsletter cause Covid)

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2021, nous avons envoyé 92 e-mailings à des publics différents (Comité Syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés...) (54 en 2020).

Décembre (20)

- Lettre d'information du PNRVN 2021 ;
- Ciné-débat : Envers et contre tout, éleveuses !
- Lettre d'information du Parc naturel régional des Vosges du Nord – décembre 2021 ;
- Infos 2021 Bulletins municipaux / site web / réseaux sociaux ;
- Forum Culture et Solidarité d'Alsace du Nord ;
- Réunion PRA Lynx Vosges GT « représentation – sensibilisation » lien de connexion.

Novembre 2021 (9)

- Réunion PRA Lynx Vosges – Groupe de travail « représentation et sensibilisation » ;
- La boutique du Parc – Noël – Dédicace Guy Untereiner et idées cadeaux ;
- Invitation Groupe de travail PRA Lynx Vosges ;
- Commission marque Valeurs Parc ;
- Réunion PRA Lynx Vosges – Groupe de travail « coexistence avec la chasse » du 9 novembre ;
- Ciné-débat : Observer les paysages le 9 novembre ;
- Appel à projet : Vos idées feront le Parc ;
- Recommandations techniques pour la gestion des forêts communales.

Octobre 2021 (5)

- Invitation GT PRA Lynx « Coexistence chasse » ;
- Ciné-débat : Ours, simplement sauvage le jeudi 28 octobre ;
- Recommandations techniques pour la gestion des forêts communales ;
- Journée technique : Fleurir autrement le 22 octobre à Niederbronn-les-Bains ;
- Ciné-débat : Découverte des mares.

Septembre 2021 (7)

- Relance invitation Atelier n°3 du vendredi 8 octobre à Reichshoffen ;
- Ciné-débat : Trognes, les arbres aux mille visages ;
- Nouveau projet de médiation pour les musées et sites patrimoniaux du PNRVN ;
- Ciné-débat : Chauve-souris le 17 septembre au château fort de Fleckenstein à Lembach ;
- Marché des créateurs, découverte des métiers.

Août 2021 (5)

- Invitation à la remise des prix Jardiner pour la biodiversité le 12 septembre ;
- Les prairies permanentes, notre avenir en herbe du 15 septembre ;
- Stage pratique : pierres sèches.

Juillet 2021 (13)

- Colloque : Les prairies permanentes, notre avenir en herbe le 15 septembre 2021 à Meisenthal ;
- Ciné-débat : Invasion sangliers le mardi 6 juillet ;

- Lettre d'information du PNRVN – juillet 2021 ;
- Lettre d'information du Parc naturel régional des Vosges du Nord – juillet 2021.

Juin 2021 (6)

- Ciné-débat : Un jardin entre deux mondes du jeudi 24 juin ;
- Printemps du Patrimoine et Maisons d'aujourd'hui ;
- Programme Dépatouille ton assiette – juin et juillet 2021 ;
- Les prairies permanentes, notre avenir en herbe le 15 septembre à Meisenthal.

Mai (7)

- Ateliers thématiques vers le projet alimentaire territorial ;
- Invitation visio-conférence de V.Chable du 25 mai 2021 ;
- Formation diagnostic prairial le 27 mai 2021.

Avril 2021 (2)

- Restitutions synthétiques des ateliers de concertation Natura 2000/RNN ;
- Concertation projet alimentaire territorial : nouvelle date le 18 mai 2021.

Mars (6)

- Flora Vogesiaca ;
- Une journée pour co-construire notre alimentation de demain ;
- Formation « Les arbres et les haies : comment mieux les valoriser pour faire face aux sécheresses » ;
- Information : médiation culturelle des Vosges du Nord.

Février 2021 (6)

- Enquête sur les habitudes alimentaires ;
- Formation à destination des agriculteurs ;
- Information : Comité de pilotage de l'Observatoire photographique du paysage le 11 mars.

Janvier 2021 (6)

- Vœux 2021.

Communication dans les bulletins municipaux, sites des communes

Une série d'articles prêts à l'emploi est proposée aux communes du Parc, communes associées et communautés de communes. Chaque organisme choisit celui à paraître dans leur bulletin municipal, lettres d'infos et/ou supports numériques :

- Le site web sur l'éco-rénovation
- L'appel à projets citoyens
- La Cigogne Noire, espèce protégée
- Mut'archi - Conseils aux particuliers
- Article de présentation du Parc- A quoi sert le Parc ?
- Le Parc c'est vous - rôle du délégué.

Ces articles améliorent la visibilité du Parc et développent les échanges avec les communes. Une vingtaine de communes réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc. Certaines communes relayent par mail et également sur leur site ou page Facebook des infos Parc.

Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance d'une quinzaine de communiqués de presse :

- La Maison du Parc réintègre le château de La Petite Pierre (communiqués de presse + dossier de presse)
- FLORA VOGESIAICA : un programme en faveur de la flore sauvage du massif des Vosges
- La marque Valeurs Parc naturel régional se développe sur le territoire des Vosges
- Au plus près des habitants des Vosges du Nord : l'aventure d'Otendemo se poursuit à Soucht
- Des ateliers thématiques pour imaginer comment habiter nos villages demain
- DÉPATouille ton assiette
- Les pompes à balancier du Musée Français du Pétrole déménagent au Carreau Clémenceau. Un chantier spectaculaire !
- 3 espèces animales en danger, le projet à l'échelle franco-allemande se dévoile
- L'expo qui fait promener 'Un pas de Côté'
- Les visites théâtralisées du château de La Petite Pierre
- L'auberge du Donnenbach reprend du service !
- Un chantier de l'extrême sur le Soultzbach et les étangs de la Nonnenhardt sont en cours à Langensoultzbach
- Les projets de tourisme durable des Vosges du Nord inspirent le vice-ministre du tourisme de Chypre
- 6 petites « Ütes » pour accueillir les randonneurs sur le GR®53, la Traversée du Massif des Vosges
- Le réseau culturel solidaire TÔT OU T'ART à Wissembourg
- Une convention pluridisciplinaire au service de la filière bois !

Télévisions locales, régionales, nationales

Quelques exemples de reportages :

- Reportage pour Rund Um sur France 3 Alsace sur la rénovation du château : <https://youtu.be/vPIGTwpN0v0>
- Reportage Mosaïk/Cristal sur la rénovation du château : https://youtu.be/Cv_LiMtyqvQ
- Reportage Mosaïk sur les prairies permanentes : <https://youtu.be/D5RlarkOi30>
- Reportage Mosaïk/Cristal sur la compagnie Otandemo au Musée du Sabotier : <https://www.facebook.com/watch/?v=187719156572162>
- Reportage radio RTL sur le Lynx : <https://www.rtl.fr/programmes/rtl-evenement/7900047348-rtl-evenement-du-20-juin-2021>

+ de nombreux relais avec des journalistes sur différents thèmes

La presse quotidienne régionale

Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. Environ 120 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain.

La presse spécialisée, les magazines

Les insertions presse / achat d'espace :

- une pleine page randvosgesdunord.fr – version printemps - dans Montagne des Vosges
- une pleine page randvosgesdunord.fr – version printemps - dans ZUT
- une pleine page randvosgesdunord.fr – version automne - dans POLY
- une pleine page randvosgesdunord.fr – version hiver - dans Montagne des Vosges

Presse étrangère :

Accueil d'une journaliste italienne Christina Gambero et un photographe Andrea Pistolesi, le 17 octobre pour Bell Europa (équivalent de Détours en France)

Les radios

- Pas de partenariats avec les 4 radios locales (Est FM – Radio Studio1 – DKL Liberté – Mélodie) en 2020 ;
- 1 campagne pour le marché des créateurs et les métiers de l'éco-rénovation (18 sept) ;
- 1 campagne de Noël pour la boutique du château de La Petite Pierre.

Aide à la visibilité des projets des différents pôles : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + tous autres supports de communication utiles à la promotion du projet.



Les réseaux sociaux

Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2021, le rythme des 4-5 publications par semaine a pu être tenu (création de contenus et/ ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2021 : 265 publications, 407 642 personnes touchées - Nombre d'abonnés au 31 décembre 2021 : 9470 abonnés (7 322 en 2020). Soit une augmentation de 2 148 abonnés (+ 29 %).

Les personnes qui consultent la page Facebook du Parc proviennent en majorité de Facebook même (90%)

- Poursuite de la série « Villages des Vosges du Nord » : 26 villages publiés – en moyenne 1 par semaine – le nombre de personnes atteintes varient entre 2 000 (Nousseviller-lès-Bitche) et 17 000 (Diemerdingen).

- 95 événements ont été annoncés dans la rubrique événement de la Page (116 en 2020)

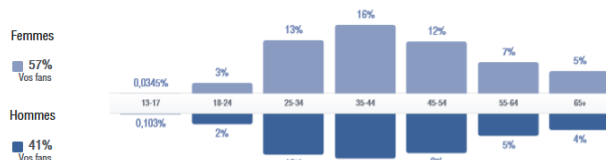
- Création d'un jeu concours « Marque valeurs parc » du 10 au 15 décembre ;

- Création d'une série de 7 publications, présentant les familles d'objets de la boutique (entre 2000 et 6000 personnes atteintes) ;

- Création d'une série de 5 publications pour la marque « valeurs parc » et Publication de la série des 4 portraits 1500 et 17500 personnes atteintes.

- En 2021, pour renforcer la communication numérique, 2 CDD ont été mis en place : de juin à août et d'octobre à novembre

- Notre public sur la page Facebook est majoritairement féminin (57%), a entre 25 et 54 ans, suivi de 41% d'hommes sur la même tranche d'âge.



Sur Instagram @parcvosgesnord

- 2021 : 65 publications (107 en 2020), nombre d'abonnés au 31/12 2021 : 2241 (1600 abonnés fin 2020)
- Le public est le même que pour la page Facebook.

Les hastags régulièrement utilisés sont : #parcvosgesnord #parcdesvosgesdunord #visitvosgesdunord #basrhin

#moselle#foret #visitalsace #welovealsace #grandest #grandestnotreregion #grandest_focus_on #tourismegrandest #randonneealsace #réservedebiosphère #biosphärenreservat #norvgesen

YouTube : 675 abonnés fin 2021 (634 en 2020)

- 24k vues en 2021, soit 48% de moins (46 624 en 2020), La vidéo la plus populaire pour l'année 2020 reste la vidéo « A vol d'oiseau » (publiée en 2018) : + de 108 000 vues

Les vidéos

Une quinzaine de vidéos ont été créées et publiées sur notre chaîne Youtube et page Facebook.

- Eco-rénover : c'est quoi ? ;
- Eco-rénover : le diagnostic ;
- Eco-rénover : la faisabilité ;
- Eco-rénover : matériaux ;
- Eco-rénover : le chantier ;
- Eco-rénover : témoignages des stagiaires ;
- La Charte Forestière de Territoire des Vosges du nord 2021 ;
- La biodiversité prairiale : pratiques, dynamiques, espèces indicatrices par Pierre-Marie LE HENAFF ;
- Les pollinisateurs, maillon incontournable des prairies par Alice Michelot-Antalik ;
- Les prairies au cœur de la construction de nos paysages par Régis AMBROISE ;
- Qu'avons-nous à gagner à maintenir des prairies diversifiées ? par Sylvain PLANTUREUX ;
- L'arbre, une ressource fourragère par Geoffrey MESBAHI ;
- | MARQUE VALEURS PARC | Gîte les Cigognes - Neuwiller-lès-Saverne ;
- | MARQUE VALEURS PARC | La Renardière – Reichshoffen ;
- | MARQUE VALEURS PARC | La Grange d'Hélène – Siersthal.

Iconographie

- Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la photothèque ;
- Sessions photos avec E. Wilhelmy sur la boutique du château, au drone sur 12 sites à visiter du territoire
- Achat de vidéos au drone sur la forêt (E. Wilhelmy)
- Sessions photos avec Y. Meyer sur le thème randonnée au printemps, en hiver
- Session photos portraits M. Weber avec 128db.

Mission en renfort sur la communication numérique

Estelle Herbein, CDD (de mai à août et d'octobre à fin novembre).

Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2020 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc et imprimé à 150 exemplaires.

2021 – Renforcer le rôle et l'implication des délégués du parc

Contexte de l'action :

Le projet Parc qui repose sur l'adhésion à un socle de valeurs implique nécessairement des échanges. Les initiatives en matière d'information, d'animation et de sensibilisation ont été nombreuses et variées depuis la création du Parc. Pour autant, les modalités de concertation sur le mode de la « simple information » touchent aujourd'hui à leurs limites. En effet, une demande citoyenne émerge pour plus de participation.

Objectif :

- Consolider les principes généraux du rôle de délégué communal
- Assurer de nouveaux espaces de dialogues à l'occasion de l'évaluation du projet de territoire

Bilan de l'action :

La relation continue avec les délégués est marquée à la fois par des temps de rencontres privilégiés sur le territoire (via les 10 secteurs définis) avec les élus et la direction du parc et par des temps communs pour leur permettre de mieux appréhender l'action du parc, celles où ils ont un rôle particulier et enfin pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques et les expériences menées dans leur collectivité. L'année 2021, malgré les conditions sanitaires, a été active.

- En avril nous avons menés pendant une semaine des rencontres conviviales par visioconférence avec les délégués sur un format d'1H30 en fin de journée. L'objectif était à la fois de leur faire part de l'actualité du parc et de leur permettre de s'exprimer sur leurs attentes et leurs interrogations. Plus de 70 délégués ont répondu présents entre le 26 et le 30 avril.
- Nous avons ensuite proposé aux délégués de suivre des temps d'échange et de formation autour de la question de la participation citoyenne. La formation assurée par Olivier Terrien (chargé de mission au conseil de l'Europe sur la question de la participation et élu local) a été montée en 4 modules avec l'appui du parc au courant des mois de mai et juin. 35 délégués ont suivi l'intégralité de la formation proposée et se sont appropriés l'ensemble des outils et des expériences présentées. Cette formation a abouti à la réalisation d'un livret blanc de la participation citoyenne dans les Vosges du Nord.
- Dans la continuité de la formation, nous avons proposé à des communes volontaires de développer des actions participatives. Les communes de Montbronn, Dossenheim Sur Zinsel et Rosteig ont ainsi pu bénéficier de l'expertise d'étudiants de l'ITIRI pour engager des actions entre septembre et décembre. Une monographie a été remise et est disponible pour les communes le souhaitant.
- Un groupe de 12 délégués a participé (entre avril et septembre) à la rédaction et à la mise en place de l'appel à projet "Vos idées feront le parc" qui a pour vocation première de permettre de développer les liens dans les communes adhérentes du parc. L'appel à projet a été lancé le 01 octobre. Les projets sélectionnés seront présentés lors de l'AG des délégués 2022.
- L'assemblée générale des délégués du 02 octobre a été pensée pour leur permettre de s'exprimer sur le projet de territoire entré dans sa phase d'évaluation intermédiaire. Ainsi 10 ateliers thématiques proposés tout au long de la journée ont permis de capter leurs remarques et ressentis sur l'action passée, actuelle et à venir du parc. Ces éléments seront intégrés dans le document évaluatif final prévu en mars 2022.
- Nous avons également assuré un travail de communication permanent avec les délégués. Ainsi des mails spécifiques leurs ont été réservés (newsletter de l'activité du parc, articles à intégrer dans les outils de communication communaux, projets et actions pouvant être développés dans leur commune, etc.) Pour accentuer la réactivité du parc à leur égard et favoriser l'échange entre délégués, un groupe whatsapp leur est ouvert. Enfin, au-delà de l'équipe technique à disposition pour des projets dans leur commune, les délégués bénéficient du contact privilégié du chargé de mission "médiation, éducation et implication citoyenne".

Délégués du parc
Groupe WhatsApp



Contexte de l'action :

L'équipe du Parc regroupe une quarantaine d'agents mobilisés sur l'ensemble des missions portées par les Parcs naturels régionaux (nature, biodiversité, architecture, culture, médiation, ...). Pour remplir ses missions et assurer la mise en œuvre de la charte, l'équipe du Parc doit être au contact permanent du territoire, de ses forces vives et des partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et cette réactivité exigent de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs du territoire.

Objectif :

Permettre au SYCOPARC de procéder à des investissements afin :

- de renouveler le matériel en place ;
- d'améliorer et de simplifier le fonctionnement interne et externe de l'équipe ;
- de diminuer ou contenir les coûts de fonctionnement de la structure ;
- de développer de nouveaux services.

Bilan de l'action :

Dans le prolongement des travaux de restauration du château de La Petite-Pierre, le SYCOPARC a souhaité procéder à la mise en place d'un parcours de visite à l'attention des touristes et visiteurs dans l'enceinte du château.

Les objectifs de ce parcours étaient multiples :

- > permettre aux visiteurs d'appréhender les différentes facettes historiques et architecturales du château (histoire, évolutions, spécificités architecturales, fonctionnalités, occupants ...) ;
- > faire connaître l'environnement du château (faune, flore, vieille ville...) ;
- > rendre lisible le site et renseigner les visiteurs sur ses différentes fonctionnalités.

Contrairement aux orientations initiales, la mise en avant des techniques de restauration du site n'a pas été retenue dans le cadre des orientations de parcours, car elle a été jugée trop rapidement obsolète et inadaptée aux attentes des visiteurs et touristes. Un travail de valorisation des techniques, et ensuite de les porter à connaissance est néanmoins réalisé à l'attention du grand public. Ce travail s'appuie sur d'autres supports ou événements comme le programme « Habiter Autrement » du SYCOPARC, les visites à l'occasion des journées du patrimoine

La conception du parcours de visite a été confiée à l'Atelier MOUTINHO.

Le parcours imaginé démarre au niveau de l'ancien pont levis du château avec une contextualisation historique de son évolution s'appuyant sur les principales personnalités ayant marqué la vie et les évolutions architecturales du bâtiment.

Le parcours de visite se poursuit dans le hall d'entrée du château avec la présence d'une maquette bas-relief le reproduisant ainsi que ses différentes caractéristiques architecturales. Cette maquette en bois permet aux visiteurs de se localiser et de prendre conscience du positionnement géographique du bâtiment. Elle permet également aux enfants et aux personnes présentant des troubles de la vue de découvrir le site d'une manière ludique.

Des panneaux didactiques permettent de comprendre les fonctionnalités du bâtiment.

Un panneau de narration situé à proximité de la maquette présente le territoire des Vosges du Nord ainsi que le SYCOPARC.

Le parcours se poursuit ensuite dans la cour du château avec un mobilier extérieur exposant la vie actuelle du site, ses différentes fonctionnalités, les événements à venir ... Ce mobilier permet de se situer dans l'enceinte du château et de comprendre les usages du bâtiment.

Un dernier mobilier, positionné sur le rempart du château, vient finaliser le parcours de visite. Il présente la faune et la flore du lieu et permet une ouverture vers les particularités faunistiques et floristiques du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

La didactique présente sur les mobiliers et panneaux informatifs s'appuie sur de nombreuses illustrations. Les textes ont été traduits de manière à être accessibles aux visiteurs Allemands.

La parcours de visite est complété par une signalétique directionnelle créée par le prestataire scénographe.

Le mobilier a été réalisé en tôle thermolaquée.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances

Les instances de gouvernance du parc ont été renouvelées en deux temps, aux élections municipales de 2020 puis aux départementales et régionales de 2021. En temps normal, les élus du SYCOPARC et du territoire se réunissent régulièrement dans ces instances pour débattre, définir les politiques et assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte. 2021 aura permis de renouveler les modalités de partage, notamment via la Visio.

Le Comité Syndical s'est réuni à 4 reprises, 14 réunions de l'Exécutif, ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.

L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires, a été organisée le 2 octobre 2021 à Lorentzen (67).

Un partenariat régional entre les Parcs du Grand Est

Depuis 2017, les PNR du Grand Est ont créé une association permettant un dialogue privilégié avec la Région. A l'occasion du renouvellement de la convention triennale 2020-2022 qui oriente les priorités régionales avec les PNR, un dialogue riche et structurant s'est établi tout au long de l'année 2020. En plus des 6 conventions bilatérales, une convention proposant 6 projets inter-parcs a également été engagée.

La coopération pour la Réserve de Biosphère Transfrontière

La crise sanitaire a plus encore perturbé le fonctionnement des instances transfrontières. Le comité de coordination qui est l'instance de gouvernance de la RBT, s'est réuni une fois en visio en 2021. Le comité directeur s'est réuni à 4 reprises en visio et une fois sur le terrain, en particulier pour finaliser les dossiers d'examen périodique et le nouveau zonage, en vue d'obtenir courant 2022 le renouvellement de cette désignation. Enfin, l'équipe transfrontière s'est réunie à nouveau en présentiel durant une journée à La Petite Pierre pour travailler sur les différents projets de la RBT. Le réseau des RB de France est resté très actif, avec l'organisation de visios régulières, dont un séminaire annuel sur trois jours.

Edition du volume 20 des annales scientifiques de la Réserve de biosphère transfrontalière des Vosges du Nord en mars 2021 et diffusion de la version papier à l'ensemble des partenaires Allemands et Français au cours du premier semestre.

La coopération internationale

N'a pas été envisageable.

Le Conseil Scientifique

Le président du Conseil Scientifique est Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni une fois le 10 décembre 2021 à l'ENGES à Strasbourg et a également participé à la rencontre annuelle des Présidents de conseil scientifique des parcs organisée par le CORP.

Le budget 2021

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par :

Un budget de fonctionnement permettant de financer :

- > L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte ;
 - > La Conservation des musées du Parc ;
 - > Des missions spécifiques dans le cadre de conventions particulières, telles que Natura 2000 et la gestion de la Réserve Naturelle des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche.
- Ce budget s'est élevé en 2021 à 1 687 135 €. Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 79 %. Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2021

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier.

En 2021, ce budget était de 3 031 069 €.

Le programme d'actions 2021 a été financé par :

- > La Région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel ;
- > Le Département de la Moselle ;
- > La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est ;
- > La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est ;
- > La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est ;
- > La convention du Massif Vosgien ;
- > L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- > Les communes et les communautés de communes ;
- > Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...).

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, INTERREG ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Laetitia CHAUDY : 1er mars 2021 => Assistante comptable
- Anne-Lise CHAZEL : 22 février 2021 => Animatrice de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Hannah DEVILLE : 1er novembre 2021 => Développement économique local, animateur de la Charte Forestière de Territoire
- Sandrine FARNY : 13 septembre 2021 => Animatrice du PRA Lynx
- Jean-Martin HECK : 16 novembre 2021 => Technicien trame verte et bleue tornade
- Estelle HERBEIN : 1er mai 2021 => Communication et Festival Au Grès du Jazz
- Irina JURAVLE : 16 août 2021 => Culture
- Amandine LAMBOT : 11 octobre 2021 => Animatrice de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Nicolas OHRANT : 16 novembre 2021 => Technicien trame verte et bleue tornade
- Aurélie SCHMITT : 15 novembre 2021 => Assistante de direction et de communication

Départs

- Geneviève BEHOTEGUY : 18 septembre 2021 => Alternance projet alimentaire territorial
- Anne-Lise CHAZEL : 31 juillet 2021 => Animatrice de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Estelle HERBEIN : 30 novembre 2021 => Communication et Festival Au Grès du Jazz
- Amandine LAMBOT : 10 décembre 2021 => Animatrice de la Maison de l'Eau et de la Rivière
- Olivier LAURENT : 31 décembre 2021 => Administration Life Biocorridor
- Léa KLEIN : 17 mai 2021 => Développement culturel
- Emilie MOITRE : 5 juillet 2021 => Economie du bois – CFT
- Théo NIERENGARTEN : 31 août 2021=> Animateur de la Maison de l'Eau et de la Rivière

Détachements

- Valérie MEYER - détachement depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018
- Philippe MALAISE - en décharge syndicale

La Maison du Parc

Les locaux du SYCOPARC sont localisés au :
2 place du Château
67290 La Petite-Pierre.

Organigramme >>>

L'équipe technique au 31-12-21

Direction

Rita JACOB-BAUER - Directrice
François GOETZMANN – Directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Laetitia CHAUDY – Assistante comptable
Katia KOBI - Entretien-service technique
Alexandra MAHEAS – Accueil et boutique du Parc
Valérie RUCH-DA SILVA-ADRIANO - Assistante de pôles et de direction
Aurélien SCHMITT – Assistante direction et communication
Antoine SURGET - Suivi administratif et financier des projets européens
Sylvie STARK - Assistante de pôles – standard
Anne ZIMMERMANN - Comptable, assistante administrative et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Anne BABOT (RIWER) - Conseil architectural mutualisé
Romy BAGHDADI - Paysage et transition
Pascal DEMOULIN - Architecture et gestion des espaces urbains
Noémie THOMAS - Plan paysage
Aurélien WISSER - Patrimoine bâti
Louise FRITZ – Tourisme durable
Hannah DEVILLE - Chargée de mission filières et charte forestière

Observatoire du Parc - sigis@

Nadia CARMAUX - Observation du territoire et urbanisme
Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire

Patrimoine naturel et agriculture durable

Lucile FIGUIERE - Agriculture durable
Alban CAIRAULT - Monitoring des rivières et médiation
Loïc DUCHAMP - Conservation Réserve Naturelle du Pays de Bitche
Christophe FABING - Garde-technicien RN du Pays de Bitche
Sébastien MORELLE - Protection de la nature
Marie L'HOSPITALIER - Natura 2000
Lucie BLONDEL - Natura 2000 – Zones humides remarquables
François CHAZEL - LIFE Biocorridors
Marie-Laure TONNELIER - Zones humides remarquables
Sandrine FARNY – Animation Plan Régional Actions Lynx
Gaëtan LE BOT – Trame Verte et Bleue
Jean-Martin HECK – Trame Verte et Bleue
Nicolas ORHANT - Trame Verte et Bleue

Culture - Médiation - Conservation des musées

Coralie ATHANASE – Festival Au Grès du Jazz
Vincent FISCHER - Relations avec les enseignants
Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées
Irina JURAVLE- Développement culturel
Philippe KOFFLER - Médiation, Education et implication citoyenne
Manon LINQUETTE - Inventaire des collections des musées
Gaëlle RYBIENIK – Conservation des musées et régie
Carine SCHUTZ - Conservation des musées
Laetitia VELTEN - Inventaire des musées - régie
Isabelle VERGNAUD - Conservation des musées
Audrey VONARB - Inventaire des collections des musées
Stéphane ZOCOLAN - Relations avec les enseignants

Maison de l'Eau et de la Rivière

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER
Romain CANTAT - Educateur à l'environnement
Anny MEYER - Entretien - logistique
Muriel HERMANN - Entretien - Logistique
Elodie FREMAUT - Animatrice

Communication

Anne EICH



Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc / Château

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr

